

Perspectives économiques régionales
AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Mai 2005



TABLE DES MATIÈRES

Préface	vii
Chapitre I — Aperçu général.....	1
Chapitre II — Évolution récente et perspectives à court terme.....	4
Évolution observée en 2004.....	4
Perspectives pour 2005	12
Chapitre III — Réagir aux chocs exogènes	15
Conséquences de la chute des prix mondiaux du coton.....	15
Retombées de la suppression des contingents textiles	16
Quelles mesures envisager?	20
Chapitre IV — Soutenir la croissance en Afrique	23
Explication des écarts de croissance	25
Accélération de la croissance.....	29
Politiques, institutions et croissance en Afrique subsaharienne.....	35
Conclusions	41
Chapitre V — Accroître l'efficacité des accords commerciaux en Afrique	43
Les conséquences des accords commerciaux africains	43
Que peut-on faire?	45
Appendice statistique.....	57
Données et conventions.....	57
Liste des tableaux statistiques	57
Références bibliographiques.....	83
Catalogue des publications du Département Afrique, 2003–2005.....	93
Encadrés	
2.1 Transparence des opérations du secteur pétrolier en Afrique	8
2.2 Répercussion de la hausse des prix du pétrole sur les prix intérieurs	10
2.3 Conséquences de la hausse des prix du pétrole sur les pauvres en Afrique subsaharienne ..	11
2.4 Afrique du Sud — Réformes structurelles et sociales.....	13
3.1 Les conséquences de la suppression des contingents à Maurice.....	21
4.1 Trois exemples de croissance — l'Ouganda, la Gambie et le Nigeria.....	28
5.1 Intégration commerciale régionale avec et sans ACR : l'Union européenne et l'Asie de l'Est.....	47

Tableaux

2.1	Afrique subsaharienne — Principaux indicateurs	4
3.1	Part des textiles et des vêtements dans les exportations totales, et part des marchés des Etats-Unis et de l'Union européenne dans les exportations totales, 2000–03	17
4.1	Points de départ de l'accélération et taux de croissance par habitant, années 1980 et 1990	29
4.2	Écarts entre les moyennes de l'échantillon pour les épisodes d'accélération : avant et durant les périodes de non accélération	30
4.3	Écarts entre les moyennes de l'échantillon : accélérations de longue et de courte durées	32
A1	Exportations de coton de quelques pays d'Afrique subsaharienne	50
A2	Sous-groupes de pays	51
A3	Classement en fonction du rythme de croissance du PIB réel par habitant, 1960–2003	52
A4	Croissance réelle par habitant, formation brute de capital fixe et augmentation de la productivité globale des facteurs (PGF)	53
A5	Croissance sacrifiée en Afrique par rapport à d'autres régions	54
A6	Impact relatif des variables robustes sur la croissance	54
A7	Évolution de la croissance du PIB réel et variation décalée du déficit	55
A8	Moyennes par sous-période du solde budgétaire global, de la croissance et des financements intérieurs et extérieurs	55
A9	Classement des pays par niveau de développement du secteur financier et par résultat de croissance	56

Graphiques

2.1	Inflation	6
2.2	Cours des produits primaires	6
2.3	Pays importateurs de pétrole : impact pétrolier et variation du solde courant, 2004	8
2.4	Pays importateurs de pétrole : variations du solde courant et soldes budgétaires, 2004	9
2.5	Pays importateurs de pétrole : variations des taux de change effectifs nominaux (TCEN) et des réserves	12
3.1	Cours mondiaux du coton, moyennes mensuelles	15
3.2	Production mondiale de coton	15
3.3	Production mondiale de coton, surfaces cultivées et rendements moyens	15
3.4	Afrique subsaharienne : exportations de textiles et de vêtements	17
4.1	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant	25
4.2	Afrique subsaharienne : taux d'inflation annuel	25
4.3	Afrique subsaharienne : solde budgétaire	26
4.4	Afrique subsaharienne : degrés d'ouverture au commerce des pays à croissance rapide, modérée et lente durant les années 1990	26
4.5	Niveaux tarifaires et productivité totale des facteurs en Afrique subsaharienne, 1997–2003	33
4.6	Afrique subsaharienne : dépenses publiques d'éducation et de santé	36
4.7	Évolution financière des pays d'Afrique subsaharienne classés par niveau de croissance	37
4.8	Évolution des institutions économiques et politiques en Afrique subsaharienne	39
4.9	Critères objectifs d'appréciation des institutions économiques en Afrique subsaharienne, 2004	40
5.1	Part du commerce intra-africain dans le total des échanges des pays africains et part de l'Afrique dans le commerce mondial	43
5.2	Investissement direct étranger : flux nets à destination de l'Afrique	44

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- . . . indique que les données ne sont ni disponibles, ni pertinentes;
- indique que le chiffre est égal à zéro ou inférieur à la moitié du dernier chiffre;
- entre des années ou des mois (par exemple, 1991–92 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué, inclusivement;
- / entre des années ou des mois (par exemple, 1991/92) indique un exercice budgétaire ou financier.

Par «billion», il faut entendre mille milliards.

Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi, 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

* * *

Dans la présente étude, le terme «pays» ne se rapporta pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Il s'applique également à un certain nombre d'entités qui ne sont pas des États, mais pour lesquelles des statistiques sont établies de façon distincte et indépendante.

Préface

Le présent rapport a été rédigé par la branche Stratégie du Département Afrique du Fonds monétaire international, sous la direction de Anupam Basu, Directeur adjoint. La coordination des travaux a été assurée par Sanjeev Gupta, avec le concours substantiel de Catherine Pattillo, Robert Powell, et Yongzheng Yang. Y ont également contribué Bergljot Barkbu, Ulrich Bartsch, Kevin Carey, Elena Duggar, Norbert Funke, Jeanne Gobat, John Green, Dmitry Kovtun, Jan Mikkelsen, Briec Monfort, Roger Nord, Ruby Randall, Scott Rogers, Delphin Rwegasira, Charalambos Tsangarides, et Smita Wagh. Les tableaux statistiques et les graphiques ont été élaborés sous la responsabilité de Gretchen Byrne et Vera Da Luz, Elisa Diehl étant chargée de la préparation du document pour la publication, et Suresh Gulati de sa production.

Le rapport a bénéficié des observations des services du Département Afrique et d'autres départements du FMI. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne rendent pas nécessairement compte des avis du FMI ou de ses administrateurs. Le rapport s'appuie sur les données disponibles lors de sa communication au Conseil d'administration du FMI en mars 2005.

CHAPITRE I — APERÇU GÉNÉRAL

En 2004, la croissance du PIB réel de l'Afrique subsaharienne a atteint 5 %, son taux le plus élevé depuis huit ans, et l'inflation est à son plus bas niveau historique. Le PIB réel par habitant a progressé de 2,7 %. La hausse de la production demeure particulièrement forte dans les pays producteurs de pétrole, mais elle a aussi été encourageante dans de nombreux pays importateurs de pétrole. Néanmoins, la croissance demeure inférieure au niveau requis pour que les pays de l'Afrique subsaharienne atteignent l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à diminuer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015, et elle est plus faible que celle d'autres marchés émergents et d'autres régions en développement.

La plupart des pays importateurs de pétrole ont pris des mesures adéquates face à la montée des prix du pétrole en 2004. L'essor des prix des métaux, des diamants et des produits alimentaires, ainsi que l'accélération de la demande d'importations dans les économies avancées, ont permis d'amortir les conséquences de la poussée des prix pétroliers dans ces pays. Bon nombre d'entre eux ont atténué les pressions sur le solde extérieur courant par la poursuite de leur politique d'assainissement budgétaire et — pour ceux dotés de régimes de change souples — une dépréciation nominale de leur monnaie. La plupart ont également répercuté la hausse des prix du pétrole sur les consommateurs. Les producteurs de pétrole sont confrontés à plusieurs défis : lisser l'incidence à court terme des recettes pétrolières sur les dépenses publiques, formuler une stratégie globale dans un cadre de dépenses à moyen terme, et améliorer la gestion des dépenses publiques.

En 2005, les perspectives de croissance et d'inflation en Afrique subsaharienne demeurent globalement inchangées. Les risques susceptibles de les contrarier tiennent aux conflits persistants dans la région, à la vulnérabilité de nombreux pays aux sécheresses et autres catastrophes naturelles, et aux incertitudes sur les marchés pétroliers et des changes. La suppression des contingents textiles dans les pays industriels en 2005 va également poser un défi à certains pays. Sur le plan positif, une augmentation de l'aide globale au développement dans le cadre d'une politique de réformes soutenue pourrait améliorer les perspectives régionales de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le fléchissement brutal des cours mondiaux du coton l'an dernier a amputé les recettes d'exportation de certains pays dans des proportions pouvant aller jusqu'à 3 % du PIB. Rien ne permettant d'envisager un redressement prononcé de ces cours dans un proche avenir, les pays africains doivent poursuivre leurs réformes structurelles de manière à rehausser la productivité du secteur cotonnier. Dans l'immédiat, l'aide des bailleurs de fonds aux pays les plus atteints sera essentielle pour amortir le choc, surtout de la part de ceux qui subventionnent les producteurs ou les transformateurs de coton, ou les deux. Dans les pays où les variations des cours sont intégralement répercutées sur les producteurs, la chute des prix à la production risque de diminuer substantiellement les revenus agricoles et d'accroître la pauvreté. À moyen terme, la suppression des subventions cotonnières dans les pays industriels permettrait une remontée des cours mondiaux.

Les pays africains vont probablement subir des pertes suite à la suppression récente des derniers contingents sur les échanges mondiaux de textiles et de vêtements. Les retombées

sur la balance des paiements en seront peut-être tempérées par le fort contenu en importations des exportations de vêtements, mais la pression sur l'emploi risque d'être rude étant donné que l'industrie de l'habillement est un secteur à fort coefficient de main-d'œuvre et représente souvent une part substantielle des emplois manufacturiers. Il convient de parer à leurs conséquences immédiates par un éventail judicieux de mesures budgétaires, monétaires et de change. Des réformes structurelles seront par ailleurs essentielles pour relever la compétitivité des exportations.

Le profil de croissance à long terme de l'Afrique subsaharienne a été décrit comme «la tragédie économique du vingtième siècle». Le revenu réel par habitant est à peu près le même qu'au milieu des années 70, malgré le redressement de la croissance économique depuis le milieu des années 90. Les perfectionnements apportés aux politiques macroéconomiques ont considérablement favorisé la reprise des économies les plus dynamiques des années 90, les progrès les plus sensibles étant observés dans les pays où les programmes appuyés par le FMI ont été énergiquement appliqués. L'amélioration des termes de l'échange a également soutenu la relance de la croissance. Si le montant total des investissements n'a pas sensiblement progressé dans les économies en plein essor (à l'exception de la Guinée équatoriale), la productivité totale des facteurs (PTF) a affiché une hausse prononcée pour la première fois depuis les années 60.

Pour que l'Afrique subsaharienne ait des chances réalistes de diminuer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015, il lui faudra des taux de croissance beaucoup plus élevés et soutenus. Il ressort d'une analyse préliminaire que des politiques saines, un développement vigoureux des échanges et la libéralisation politique accélèrent la croissance et s'accompagnent d'une hausse des investissements et d'une amélioration de la PTF. Plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne sont parvenus à alimenter cette accélération pendant dix ans en misant sur une amélioration des politiques qui a eu pour résultats une hausse des échanges et de l'investissement, une diminution du fardeau de la dette, un accroissement de l'aide et la démocratisation des institutions.

Pour stimuler encore la croissance, l'Afrique subsaharienne doit réaliser d'autres réformes macroéconomiques, commerciales et structurelles. Il lui faut en tout premier lieu remédier aux entraves que le faible niveau de l'investissement met à la croissance — essentiellement en améliorant le climat de l'investissement privé : l'Afrique subsaharienne compte seize des vingt pays qui offrent l'environnement le plus défavorable aux affaires dans le monde. Il faudra également tenir compte de l'effet d'entraînement qu'un investissement public bien ciblé et efficace peut avoir sur l'investissement privé et la productivité. Outre la promotion de l'épargne nationale, des apports supérieurs au titre de l'aide — compatibles avec la capacité d'absorption des pays — et une diminution de la charge de la dette sont nécessaires à l'appui de taux d'investissement plus élevés et plus productifs.

Les accords commerciaux régionaux (ACR) africains ont déçu les attentes en termes de promotion des échanges et de l'investissement. Leurs effets bénéfiques sont notamment limités par les barrières régionales assez élevées au commerce avec le reste du monde, par l'étroitesse des marchés, par la faible complémentarité des ressources entre les parties aux ACR, par la médiocrité de l'infrastructure de transport et par les efforts insuffisants en

matière de facilitation des échanges. Les échanges à l'intérieur de l'Afrique restent modérés, et, en termes de commerce global et de flux d'investissement direct étranger, la région accuse un retard grandissant sur le reste du monde.

Les données disponibles indiquent que la réduction des barrières extérieures au commerce de l'Afrique sur une base non discriminatoire favoriserait les échanges avec le reste du monde ainsi qu'à l'intérieur de la région. L'Afrique a une occasion unique de procéder à une libéralisation de grande envergure en s'engageant à conduire des réformes ambitieuses dans le cadre du cycle de négociations commerciales de Doha qui est en cours. Dans le même temps, elle doit redoubler d'efforts pour diminuer les coûts de transport et de dédouanement et rehausser les qualifications de sa main-d'œuvre. Les pays africains doivent également envisager de restructurer les ACR en vigueur de manière à en éliminer les engagements contradictoires. Afin de compenser le manque à gagner pouvant résulter de la libéralisation des échanges, ils doivent continuer de renforcer leur capacité de mobilisation des impôts intérieurs.

CHAPITRE II — ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES À COURT TERME

L'Afrique a affiché une solide croissance en 2004; l'inflation y est à son plus bas niveau historique. Si la hausse de la production a été particulièrement forte dans les pays producteurs de pétrole, la région a été confrontée à plusieurs chocs exogènes importants qui ont eu des

retombées variables selon les pays. Certains ont notamment été frappés par la flambée des prix pétroliers et la hausse des cours d'autres produits de base, par la baisse record des cours mondiaux du coton qui a touché les exportateurs de coton africains, et par une invasion acridienne dans la région du Sahel.

Évolution observée en 2004

La progression du PIB réel de l'Afrique subsaharienne a été de 5 % en 2004, son taux le plus élevé depuis huit ans (tableau 2.1)¹. Si la production pétrolière de la

Tableau 2.1. Afrique subsaharienne – Principaux indicateurs 1/				
	2002	2003	2004	2005 Proj.
(Croissance annuelle, en pourcentage)				
PIB réel	3,5	4,1	5,0	5,0
<i>dont</i> : producteurs de pétrole	4,1	8,0	6,9	6,8
PIB réel non pétrolier	4,1	3,3	4,4	4,6
Prix à la consommation (moyenne)	12,5	13,7	9,1	9,2
<i>dont</i> : producteurs de pétrole	18,6	17,0	12,9	11,1
PIB par habitant	1,1	1,6	2,7	2,7
(Pourcentage du PIB)				
Exportations de biens et de services	32,8	33,8	35,5	36,9
Importations de biens et de services	33,4	33,7	34,1	35,0
Épargne intérieure brute	15,6	17,9	20,1	20,3
Investissement intérieur brut	16,3	18,1	18,5	18,7
Solde budgétaire (dons compris)	-2,8	-2,3	-0,7	-0,6
<i>dont</i> : dons	1,1	1,2	1,1	1,1
Compte des transactions courantes (dons compris)	-3,5	-2,4	-1,6	-1,1
<i>dont</i> : producteurs de pétrole	-8,3	-3,4	2,3	5,5
Termes de l'échange (variation en %)	0,7	3,6	1,9	1,7
<i>Pour mémoire :</i>				
Hausse des exportations dans les pays avancés (%)	2,6	3,6	8,5	6,5
Prix du pétrole (\$ EU par baril)	25,0	28,9	37,8	46,5
Croissance réelle du PIB dans d'autres régions				
Pays asiatiques en développement	6,7	8,1	8,1	7,4
Moyen-Orient	4,1	5,8	5,5	5,0
Communauté des États indépendants	5,4	7,9	8,2	6,5
Sources : FMI, base de données du Département Afrique, et <i>Perspectives de l'économie mondiale</i> .				
1/ Moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB.				

¹ On entend par Afrique subsaharienne les pays relevant du Département Afrique du FMI; en sont donc exclus Djibouti, la Mauritanie et le Soudan, qui sont compris dans les chiffres globaux pour l'Afrique subsaharienne des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. L'appendice statistique contient des informations sur les 42 pays qui la composent; la base de données ne couvre ni l'Érythrée ni le Libéria en raison de l'insuffisance des données les concernant.

région a continué de progresser à un rythme soutenu, l'augmentation du PIB non pétrolier s'est aussi substantiellement affermie. La croissance a dans l'ensemble été encourageante dans de nombreux pays diversement dotés en richesses naturelles et partant d'une situation initiale différente, qui sont confrontés à des chocs exogènes divers. Si les cours de certains produits de base (comme le coton) ont décliné en 2004², la forte appréciation du prix des métaux, des diamants et des produits alimentaires et une accélération de la demande d'importations dans les économies avancées ont amorti l'impact de la hausse des prix pétroliers dans de nombreux pays importateurs de pétrole. Compte non tenu de l'Afrique du Sud et du Nigeria, la production moyenne a progressé de 6,4 %. Dans les pays où un programme du FMI est en cours, les taux de croissance moyens sont demeurés supérieurs à la moyenne régionale puisqu'ils ont continué de bénéficier des effets des réformes économiques. Le PIB réel moyen par habitant a augmenté de 2,7 % dans la région.

Malgré l'incidence de la flambée des prix pétroliers, la production a augmenté de plus de 5 % dans plus d'un tiers des pays non producteurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne. En Éthiopie et en Gambie, la forte poussée des taux de croissance s'explique par le rebond de la production agricole après une période de sécheresse. Dans d'autres pays non producteurs de pétrole, dont l'Afrique du Sud, la croissance a été diversifiée; Le Ghana, le Mozambique, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda ont maintenu les bons résultats affichés ces dernières années. En Afrique du Sud, le taux de croissance du PIB réel est passé de 2,8 % en 2003 à 3,7 % en 2004, dopé par la réduction sensible des taux d'intérêt depuis juin 2003 et par les effets de richesse dérivant de la forte montée des cours des produits de base et des prix immobiliers.

La hausse de la production est demeurée particulièrement vigoureuse dans les pays producteurs de pétrole³. Si la capacité de production n'a que légèrement augmenté au Nigeria après l'expansion exceptionnelle de 2003, année où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a levé les restrictions sur les quotas pétroliers, la croissance de la production pétrolière a été alimentée par la mise en exploitation de nouveaux gisements en Angola, en République du Congo, en Guinée équatoriale et au Tchad.

L'apaisement des conflits dans plusieurs pays a permis une reprise de l'activité économique. Le net redressement de la production du Burundi en 2004 tient en partie à une récolte de café exceptionnelle; la République centrafricaine a enregistré une croissance positive après la brutale contraction de l'année précédente, tandis qu'en République démocratique du Congo, l'expansion vigoureuse de 2003 s'est poursuivie en 2004. La production a continué de baisser dans trois pays de la région (Côte d'Ivoire, Seychelles et Zimbabwe), mais plus lentement.

² Le chapitre III présente une évaluation des répercussions de la chute des cours mondiaux du coton sur la région, ainsi que celles de la suppression des contingents textiles en 2005.

³ Les pays producteurs de pétrole sont l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Tchad. À São Tomé-et-Principe, pays inclus dans les producteurs de pétrole des tableaux figurant à l'appendice statistique à des fins de consolidation, la production ne devrait pas débiter avant 2012 environ, même si le versement des primes à la signature des contrats commence en 2005.

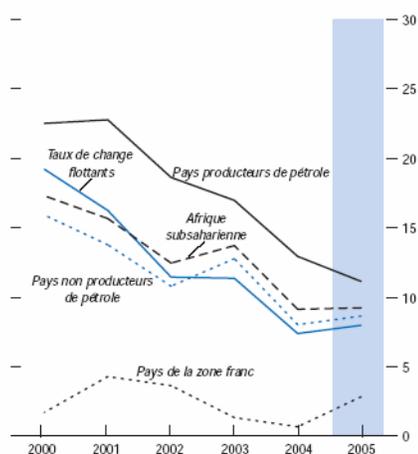
En Afrique de l'Ouest, quelques pays ont dû affronter la pire invasion acridienne depuis quinze ans. Les premiers criquets pèlerins ont été repérés en octobre 2003, mais ils ont proliféré durant le printemps et l'été 2004. Cette invasion a eu de graves conséquences sur les moyens d'existence des populations tributaires de l'agriculture de subsistance et accru les besoins d'aide alimentaire des pays touchés⁴.

L'inflation a atteint son plus bas niveau historique en Afrique (graphique 2.1). Dans un climat persistant de faible inflation et de taux d'intérêts modérés dans les économies avancées, et de politique monétaire généralement prudente dans un nombre grandissant de pays de la région, le taux d'inflation moyen de l'Afrique subsaharienne est tombé à 9,1 % en 2004, soit le plus bas depuis plus de 25 ans. L'expansion moyenne de la masse monétaire au sens large a également poursuivi sa décélération. Vingt-huit pays africains ont affiché un taux d'inflation inférieur à 10 % en 2004, alors qu'ils n'étaient que dix dans ce cas une décennie plus tôt. Seuls l'Angola, l'Érythrée et le Zimbabwe ont enregistré une inflation supérieure à 20 %. Qui plus est, l'écart entre le faible taux d'inflation que les pays de la zone franc ont régulièrement affiché et les taux supérieurs observés dans les pays à régime de change flottant a continué de se resserrer. En Afrique du Sud, l'inflation est restée plutôt stable, à 4 % environ, un taux qui s'inscrit parfaitement dans la fourchette de 3 % à 6 % ciblée par la South African Reserve Bank.

Les cours des produits de base ont sensiblement fluctué en 2004, ce qui a eu des effets variables sur les soldes extérieurs et les revenus nationaux des pays (graphique 2.2). Les termes de

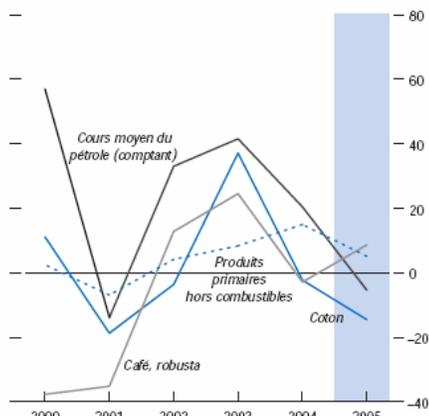
l'échange des pays africains producteurs de pétrole ont progressé de 14 % en 2004, le cours

Graphique 2.1. Inflation¹
(Pourcentages)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹La zone ombrée correspond à des projections des services du FMI.

Graphique 2.2. Cours des produits primaires¹
(Variation annuelle en pourcentage, en dollars EU)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
¹La zone ombrée correspond à des projections des services du FMI.

⁴ Selon les estimations, les pertes agricoles seraient de 10 à 40 % malgré les efforts nationaux, bilatéraux et multilatéraux concertés en vue de traiter quelque 2 millions d'hectares infestés par les criquets. Le Mali et le Niger ont été les plus atteints, et la croissance de ces deux pays a décliné de 0,5 % et de 1,5 % du PIB respectivement.

moyen du pétrole ayant augmenté de plus de 30 %. Dans les pays non producteurs, la hausse des cours mondiaux des métaux (notamment l'étain, le cuivre et l'or), du diamant et des produits alimentaires a permis de contenir la chute des termes moyens de l'échange à 2,8 %.

Pays producteurs de pétrole

Le solde extérieur courant (dons compris) des pays producteurs de pétrole est passé d'un déficit moyen de 3,4 % environ du PIB en 2003 à un excédent de 2,3 % en 2004. Tous les grands producteurs, à l'exception du Cameroun et du Gabon, ont exporté plus d'hydrocarbures en 2004 qu'en 2003, ce qui tient en partie aux nouvelles capacités de production. Cela dit, le redressement des soldes extérieurs courants a été inférieur à la hausse des exportations pétrolières du fait que l'augmentation appréciable des importations a été soutenue par une absorption intérieure plus forte.

Le solde budgétaire global des pays producteurs de pétrole a enregistré une amélioration considérable, même si celle-ci varie en fonction de la part des recettes pétrolières transférée au budget. Le solde budgétaire moyen est rapidement devenu excédentaire, quoique à des degrés divers selon les pays, ce qui s'explique essentiellement par les différents dispositifs de mobilisation des recettes d'exportations pétrolières⁵. Le solde budgétaire non pétrolier s'est redressé dans la plupart des pays, la République du Congo affichant la plus forte amélioration en raison d'une nette réduction des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Les recettes pétrolières ont servi à résorber les arriérés intérieurs et extérieurs en Angola, en République du Congo, au Gabon et au Nigeria, et à rembourser des prêts extérieurs coûteux en Angola et au Gabon. Ainsi que l'exige la loi, le Tchad a déposé la totalité de ses recettes pétrolières supplémentaires dans un fonds de stabilisation, et le Nigeria les a épargné en vertu d'une règle budgétaire applicable aux administrations publiques, à l'échelon fédéral et à celui des États. Un programme de grande envergure a été lancé en 2004 qui vise à accroître la transparence et le contrôle des opérations du secteur pétrolier dans tous les pays producteurs (encadré 2.1).

L'inflation a été jugulée dans la plupart des pays producteurs de pétrole. Dans ceux qui font partie de la zone franc, à l'exception de la Guinée équatoriale, elle n'a pas dépassé 2 %. Parmi les pays dotés d'un régime de change flottant, elle a légèrement augmenté au Nigeria et à São Tomé-et-Principe, mais a reculé en Angola. Les pays de l'Afrique subsaharienne doivent à tout prix procéder à un assainissement des finances publiques pour contenir les pressions en faveur d'une appréciation du taux de change réel et éviter ainsi une dégradation des perspectives d'exportation et de croissance des secteurs non pétroliers.

⁵ Il peut s'agir d'accords de partage de production (Angola, Cameroun, République du Congo, Guinée équatoriale et Nigeria), de redevances (Angola, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigeria et Tchad), de participation au capital (Nigeria et Guinée équatoriale) ou d'impôts sur le revenu des sociétés (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale et Nigeria). En Angola et en République du Congo, les accords de partage de production sont structurés de manière à ce que l'Administration reçoive une part grandissante à mesure que la manne pétrolière augmente.

Encadré 2.1. Transparence des opérations du secteur pétrolier en Afrique

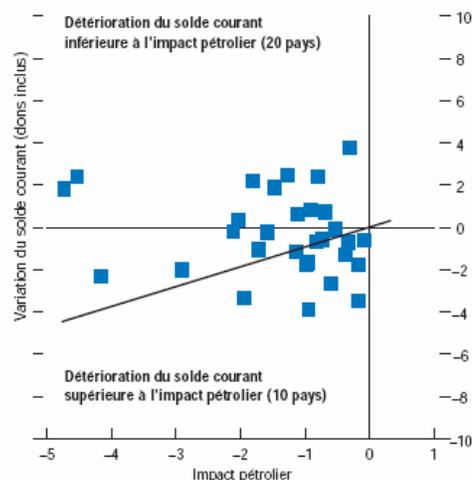
De manière générale, les opérations du secteur pétrolier en Afrique étaient auparavant nimbées de mystère. Ces dernières années, cependant, quelques pays se sont efforcés d'en rehausser la transparence, en exigeant par exemple la tenue périodique d'audits indépendants des sociétés pétrolières nationales (dont les résultats sont communiqués aux autorités gouvernementales, même s'ils ne sont pas toujours rendus publics). Ils ont également pris les mesures suivantes afin d'améliorer la transparence de leurs opérations pétrolières :

- Certains ont instauré des règles budgétaires explicites régissant l'emploi des recettes pétrolières. En République du Congo et au Nigeria, par exemple, le budget de l'administration centrale est élaboré sur la base d'un prix de référence (modéré) du pétrole — toute recette exceptionnelle est déposée sur un compte spécial à la banque centrale. Au Tchad, une loi spéciale régissant l'utilisation des recettes pétrolières réserve l'essentiel de celles qui sont inscrites au budget aux dépenses dans les secteurs prioritaires et au service de la dette en cours, tandis que toutes les recettes exceptionnelles sont transférées à un compte de stabilisation.
- Quelques-uns ont entrepris de rendre publiques les conditions des contrats et des accords de partage de production (APP) conclus avec les compagnies pétrolières privées. Ainsi, en République du Congo, tous les APP ont été publiés sur le site Internet du gouvernement. D'autres, comme le Tchad, ont ordonné la publication d'audits extérieurs indépendants.
- De plus en plus, les pays adoptent les normes internationales ou y souscrivent pour donner plus de crédibilité à leurs politiques. L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), par exemple, a pour objectif d'encourager les administrations et les sociétés privées participantes à divulguer les informations. Plusieurs pays africains, notamment le Gabon, le Nigeria et le Tchad, ont exprimé leur intention de souscrire à cette initiative; la Guinée équatoriale a pour sa part accueilli une mission de l'ITIE et doit prochainement commencer à appliquer ses recommandations. Ce pays a également été assujéti à une évaluation au regard des bonnes pratiques en matière de transparence budgétaire au premier trimestre de 2005.

Pays importateurs de pétrole

Dans les pays importateurs de pétrole, l'augmentation du coût des importations imputable à la hausse des prix pétroliers a considérablement varié en fonction du degré de dépendance de chacun envers ces importations. Dans la plupart, elle a été inférieure à l'équivalent de 2 % du PIB, et à 1 % dans la moitié d'entre eux. Dans certains pays, l'effet en a été entièrement ou partiellement amorti par la hausse du prix des exportations de produits de base et, dans de nombreux cas, les mesures d'assainissement budgétaire en cours ont permis d'alléger les pressions sur le compte extérieur courant. Dans les deux tiers de ces pays, la dégradation du compte courant a été inférieure à l'augmentation de la facture pétrolière (graphique 2.3).

Graphique 2.3. Pays importateurs de pétrole : impact pétrolier et variation du solde courant, 2004 (En pourcentage du PIB)

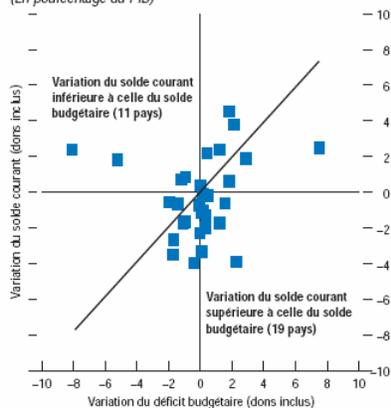


Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Le déficit courant des pays importateurs de pétrole est passé de 2,1 % du PIB à 3,1 % en moyenne, la forte progression des volumes d'exportation étant plus que neutralisée par la détérioration des termes de l'échange et la hausse des importations. La croissance de la demande intérieure en Afrique du Sud, alliée à une appréciation de la monnaie, s'est traduite par une aggravation du déficit courant extérieur, qui a atteint plus de 2 % du PIB. Ailleurs, les efforts de diversification de certains pays et l'amélioration des débouchés dans certains secteurs ont dopé les exportations. D'autres pays doivent maintenant s'attaquer de toute urgence à ces problèmes, tout particulièrement les pays africains exportateurs de coton et de textiles (voir l'analyse présentée au chapitre III).

La plupart des pays importateurs de pétrole ont atténué la détérioration du solde extérieur courant en évitant ou en limitant la dégradation du solde budgétaire (graphique 2.4). Globalement, leur déficit moyen n'a augmenté que légèrement pour atteindre 2,6 %. Dans bon nombre de cas, le solde budgétaire s'est redressé, soutenu par des ratios recettes/PIB supérieurs. Presque partout, la montée des prix du pétrole a été répercutée sur les consommateurs (encadré 2.2). Des mesures de limitation des dépenses ont également été adoptées, en Guinée-Bissau, à Madagascar et au Mozambique notamment. Quelques pays importateurs ont signalé une augmentation substantielle de leur déficit budgétaire suite à la flambée des prix du pétrole. Une répercussion incomplète s'est soldée par la hausse des déficits réels ou escomptés au Burundi, au Ghana, et aux Seychelles. Un creusement des déficits associé à l'augmentation des dépenses publiques consacrées aux produits pétroliers a également été signalée à São Tomé-et-Principe et en Sierra Leone. En Afrique du Sud, le déficit budgétaire a été estimé à 2,3 % du PIB en 2004, après plusieurs années de stabilisation à 2 % ou moins du PIB.

Graphique 2.4. Pays importateurs de pétrole : variations du solde courant et soldes budgétaires, 2004 (En pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

En général, l'incidence de l'augmentation des prix des hydrocarbures sur les pauvres est relativement modérée (encadré 2.3). Les pays qui subventionnent les produits énergétiques sur les marchés intérieurs ont éprouvé des difficultés à cibler les pauvres en raison de l'insuffisance de leurs capacités administratives. Plusieurs ont eu recours à une sorte de fonds de stabilisation pour lisser et gérer les fluctuations des prix pétroliers, mettant ainsi les déficits à l'abri des chocs.

Beaucoup de pays ont bénéficié à la fois d'une hausse de l'aide étrangère et d'un allègement de la dette. Si les dons officiels, exprimés en pourcentage du PIB, ont enregistré un léger repli en Afrique subsaharienne, la charge de la dette extérieure a continué de diminuer, un nombre grandissant de pays atteignant le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en

faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)⁶. Dans les pays parvenus à ce stade, les dons se sont maintenus à 4,7 % du PIB en moyenne. Un quart des pays de la région ont reçu des dons représentant plus de 7 % du PIB, la part la plus importante revêtant la forme d'une aide budgétaire. Dans le même temps, les recettes moyennes, en pourcentage du PIB, ont progressé dans 22 pays importateurs de pétrole, ce qui s'explique dans de nombreux cas par la poursuite de programmes de réforme fiscale. Grâce à ces évolutions, les dépenses publiques globales ont pu augmenter, en pourcentage du PIB, dans deux tiers des pays non producteurs de pétrole.

Encadré 2.2. Répercussion de la hausse des prix du pétrole sur les prix intérieurs

Dans 24 des 44 pays d'Afrique subsaharienne, les récentes augmentations des prix du pétrole ont été entièrement répercutées sur les consommateurs. Dans les pays où ce transfert s'est effectué, la structure institutionnelle de la tarification intérieure des produits pétroliers est le plus souvent liée à une formule fondée sur le prix des importations, les marges des distributeurs et des détaillants, les taux de change et les taxes (14 pays). Dans les pays qui appliquent une formule, les ajustements interviennent généralement chaque mois ou chaque trimestre. Dans ceux où un transfert intégral de la hausse intervient, les prix sont soit entièrement déterminés par le marché (huit pays), fixés par une société privée unique (un pays) ou réglementés (un pays).

Dans quinze autres pays, l'augmentation des prix du pétrole a été partiellement répercutée, soit par le biais d'une formule (6 pays), soit par des ajustements administratifs (8 pays). Dans certains cas, un pays ayant normalement recours à un dispositif automatique fondé sur une formule a décidé de pratiquer une augmentation administrative. Cinq pays n'ont toutefois procédé à aucune réévaluation des prix, décision qui traduit souvent un souci politique dans un contexte électoral. En République centrafricaine, par exemple, les prix n'ont pas été majorés depuis quatre ans.

Les pays producteurs de pétrole sont moins enclins que les pays importateurs à répercuter intégralement la hausse des prix internationaux. Parmi les neuf pays producteurs de l'Afrique subsaharienne, seuls le Tchad, le Nigeria et São Tomé-et-Principe maintiennent un prix déterminé par le marché qui transfère totalement les coûts aux consommateurs. Quatre pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon et Guinée équatoriale) ne les répercutent que partiellement. L'Angola a relevé les prix afin de réduire le coût des subventions aux consommateurs; la République du Congo n'a pour sa part pas ajusté les prix intérieurs suite à l'envolée des prix mondiaux.

Plusieurs pays dotés de systèmes obéissant aux lois du marché accordent des subventions sur les produits pétroliers aux compagnies d'électricité (au Rwanda et à São Tomé-et-Principe par exemple) ou n'ont pas établi de mécanismes de tarification automatique pour les autres produits énergétiques. Le Cap-Vert subventionne les prix intérieurs de gaz butane dans le but de limiter les retombées de la hausse des prix sur les pauvres.

La forte appréciation du rand et de l'euro par rapport au dollar américain en 2004 a eu des effets variables sur les pays importateurs de pétrole, effets essentiellement déterminés par les accords monétaires mais aussi par la structure des échanges. En Afrique du Sud et dans les pays voisins, l'appréciation du rand a permis de résister aux pressions inflationnistes et a

⁶ Onze pays de la région ont désormais atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE, notamment, en 2004, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Niger et le Sénégal.

atténué l'impact de la montée des prix du pétrole. Dans le même temps, cette appréciation réelle a réduit les gains de compétitivité que ces pays ont connus en 2001–2002, années durant lesquelles le rand sud-africain s'est déprécié par rapport au dollar. Les taux de change effectifs réels de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), régions dont les monnaies sont arrimées à l'euro, sont restés généralement stables du fait que les déficits budgétaires et les pressions sur les salaires et les coûts intérieurs ont été dans l'ensemble maîtrisés. Leur taux de couverture des réserves (en mois d'importations) a cependant baissé.

Encadré 2.3. Conséquences de la hausse des prix du pétrole sur les pauvres en Afrique subsaharienne

Le renchérissement du pétrole peut avoir deux sortes de conséquences sur les pauvres. D'abord, dans la mesure où ceux-ci ont besoin de produits pétroliers pour la cuisine et le transport, la hausse des prix diminue leur revenu réel disponible. Les ménages à la limite du seuil de pauvreté risquent alors de tomber en dessous de celui-ci. Ensuite, cette hausse peut réduire la compétitivité de secteurs dont les processus de production sont fortement tributaires du pétrole. La contraction subséquente de ces secteurs peut se traduire par un accroissement du chômage¹.

Selon les estimations, les retombées d'une hausse des prix pétroliers devraient être plutôt modérées en Afrique subsaharienne. Au Mali, des simulations fondées sur les dépenses des ménages indiquent qu'une augmentation de 8,5 % de ces prix entraînerait une baisse de 0,6 % de la consommation des pauvres. Au Mozambique, une majoration de 50 % diminue le pouvoir d'achat de 1 % environ². Une augmentation de 20 % réduit de moins de 1 % le pouvoir d'achat des pauvres. Par contre, une étude récente portant sur le Ghana indique que les pauvres subissent des pertes de revenus supérieures par suite des effets directs de l'augmentation des prix du pétrole, tandis que celles des riches tiennent à ses effets indirects sur les prix d'autres biens et services. L'effet direct sur les pauvres est plus marqué en raison de la part supérieure du pétrole lampant dans leur consommation.

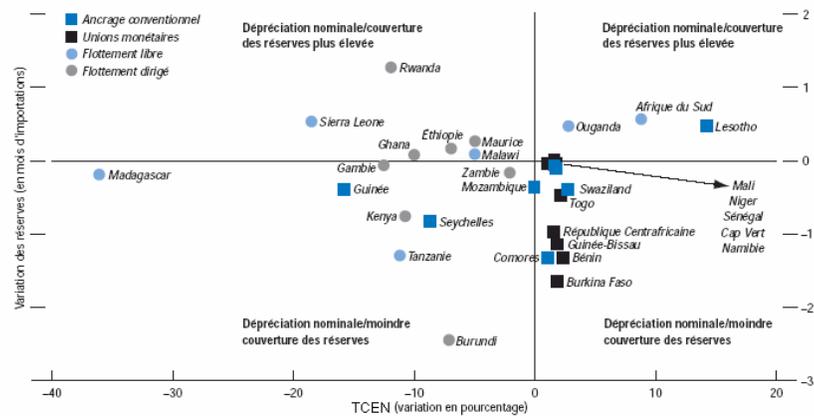
Les risques de troubles sociaux et politiques sont limités quand des mécanismes crédibles et bien ciblés visant à protéger les pauvres sont instaurés. Les observateurs ont établi un lien entre la hausse des prix et les vagues de protestations conduites par les travailleurs syndiqués et les étudiants au Nigeria à la fin de 2003 et à plusieurs reprises au cours du premier trimestre de 2004.

1/ Pour un examen détaillé, voir Clements, Jung, et Gupta (2003).

2/ Voir Banque mondiale (2003b).

La majorité des pays importateurs de pétrole ayant un régime de change flottant ont cherché à préserver la position de leurs réserves de change en laissant le taux de change s'ajuster. À l'exception de l'Afrique du Sud et de

Graphique 2.5. Pays importateurs de pétrole : variations des taux de change effectifs nominaux (TCEN) et des réserves



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

l'Ouganda, ces pays ont vu leur taux effectif nominal diminuer (graphique 2.5). Au Burundi, au Kenya et en Tanzanie, une forte pression à la baisse sur le taux de change a été contenue par le biais d'interventions.

Si le taux de croissance enregistré l'an dernier en Afrique subsaharienne est encourageant, il est inférieur au niveau nécessaire pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la pauvreté. Il est également plus bas que celui de la plupart des autres régions émergentes et en développement. Les taux d'épargne intérieure ont progressé dans les pays producteurs de pétrole, portant la moyenne régionale à plus de 20 % du PIB, mais les taux d'investissement moyens sont restés proches de ceux de l'année précédente. Le chapitre IV analyse les facteurs expliquant les récentes poussées de croissance en Afrique et les politiques nécessaires pour les soutenir.

Perspectives pour 2005

Les projections tablent sur le maintien d'un taux de croissance moyen de 5 % environ dans l'ensemble de la région en 2005. Dans les pays producteurs de pétrole, la hausse de la production devrait être à peu près équivalente à celle de l'an dernier; la croissance du PIB réel du Nigeria devrait atteindre plus de 7 %, compte tenu de l'entrée en exploitation d'un énorme gisement en mer. L'Angola, le Tchad et la République du Congo devraient également enregistrer une croissance particulièrement dynamique.

Une hausse d'au moins 5 % du PIB réel est projetée dans près de la moitié des pays non producteurs de pétrole; elle devrait atteindre plus de 6 % à Madagascar, au Mozambique, au Sénégal, en Sierra Leone et en Tanzanie. La croissance dynamique de l'Afrique du Sud reste alimentée par une demande intérieure soutenue et par la faiblesse des taux d'intérêt (encadré 2.4). L'activité économique des pays non producteurs de pétrole devrait être stimulée par la progression persistante des taux d'investissements, censés augmenter de 0,2 point pour atteindre 18,7 % du PIB. Dans ce groupe, les exportations devraient reculer de

0,2 point (en pourcentage du PIB), en raison du relâchement de la demande d'importations dans les économies avancées. Seuls quatre pays de la région (Côte d'Ivoire, Gabon, Seychelles et Zimbabwe) devraient voir leur production augmenter de moins de 2 %.

Encadré 2.4 - Afrique du Sud — Réformes structurelles et sociales

L'Afrique du Sud a réalisé des gains macroéconomiques remarquables au cours de la dernière décennie, et affiche des perspectives très favorables à court terme. Elle reste toutefois confrontée à des enjeux économiques considérables à moyen terme. Le chômage et la pauvreté demeurent élevés, et si certains indicateurs sociaux enregistrent une amélioration, l'épidémie de VIH/sida a diminué l'espérance de vie et fait des ravages dans la société.

Un taux de croissance nettement supérieur au taux annuel de 3 % enregistré par le passé et un assouplissement du marché du travail seront indispensables pour résorber le chômage et la pauvreté. Pour cela, le pays devra relever sensiblement le niveau des compétences professionnelles, réformer le marché du travail, prendre de nouvelles mesures de libéralisation des échanges et procéder à la réforme des entreprises publiques.

L'intensification de la croissance passera également par l'établissement d'un climat favorable aux affaires, pour les petites et moyennes entreprises notamment. Le budget 2005 en a tenu compte : il comporte plusieurs dispositifs, dont un allègement fiscal et une rationalisation de la législation fiscale, visant à stimuler le développement des petites entreprises, qui pourraient servir de moteur à la création d'emplois. Les autorités ont pour autres priorités de réforme d'accélérer le rythme et la qualité de l'investissement dans l'infrastructure et de remédier aux défaillances en matière de planification municipale et de prestation de services.

L'Afrique du Sud sera mieux équipée pour persévérer sur la voie des réformes macroéconomiques et structurelles dans un climat de stabilité et de cohésion sociales. Le gouvernement met donc actuellement en œuvre plusieurs initiatives de grande ampleur afin de résorber les disparités en termes de revenus et de richesse, y compris une augmentation des dépenses consacrées aux services sociaux, à l'éducation et à l'infrastructure. Pour lutter contre l'épidémie de VIH/sida, les autorités ont mis en place un programme complet pour la réalisation de l'accès universel aux traitements antirétroviraux, et pris parallèlement des mesures visant à renforcer le système public de santé.

L'inflation semble devoir rester modérée. Étant donné que la plupart des pays maintiendront probablement des politiques monétaires prudentes et que l'inflation mondiale continue d'être faible, la hausse des prix à la consommation devrait se situer autour de 9 % en moyenne.

Une baisse des cours des produits de base autres que les combustibles est prévue en 2005, succédant aux fortes hausses enregistrées l'an dernier. Selon les projections des *Perspectives de l'économie mondiale*, les prix du pétrole seront supérieurs à la moyenne en 2005, ce qui entraînera une nouvelle hausse des termes de l'échange des pays producteurs de pétrole. Les cours des produits autres que les combustibles — ceux des produits alimentaires et du coton notamment — devraient s'inscrire en baisse. De ce fait, les termes de l'échange des pays non producteurs de pétrole devraient encore se dégrader. À terme, la difficulté majeure pour les producteurs de pétrole, compte tenu de l'incertitude des prévisions de prix, consistera à lisser les dépenses publiques dans le temps. Dans certains pays, la hausse des recettes pétrolières offre aux autorités la possibilité d'augmenter les dépenses publiques consacrées aux objectifs économiques et sociaux prioritaires, comme l'investissement dans les infrastructures essentielles. Dans le même temps, les pays doivent formuler une stratégie globale

s'inscrivant dans un cadre de dépenses à moyen terme, et éviter de contracter des engagements de dépenses qu'ils ne pourront tenir. Il importe également qu'ils consolident leurs systèmes de gestion des dépenses publiques pour veiller à ce que les ressources soient utilisées aux fins prévues. Dans tous les pays, des politiques visant à encourager la diversification des exportations permettraient d'atténuer l'impact de chocs exogènes ultérieurs.

Dans l'ensemble, les déficits budgétaires (dons compris) devraient diminuer légèrement, en moyenne, en 2005. Dans les pays producteurs de pétrole, l'excédent moyen devrait augmenter, passant à 6,3 % du PIB, et le déficit moyen des pays importateurs de pétrole devrait atteindre 3,4 % du PIB. On prévoit une dégradation du solde des finances publiques dans 23 pays de la région, tout particulièrement au Burkina Faso, au Mozambique, au Rwanda et au Zimbabwe.

Les dons officiels devraient rester stables en pourcentage du PIB. Selon les projections des services du FMI, ils devraient en moyenne diminuer, en termes de PIB, dans 25 pays, et augmenter dans 10 pays seulement, ce qui semble être le signe d'une plus grande sélectivité de la part des bailleurs de fonds. On prévoit une hausse des recettes à 24 % du PIB, et une progression des dépenses à 26 % du PIB en moyenne. Les pays bénéficiant de financements supérieurs sous forme de dons auront la possibilité d'accroître leurs dépenses sociales et de développement, notamment celles affectées à la lutte contre le VIH/sida. Les progrès dans ces domaines constituent un volet essentiel des efforts visant à établir un climat plus propice à l'investissement et à la croissance.

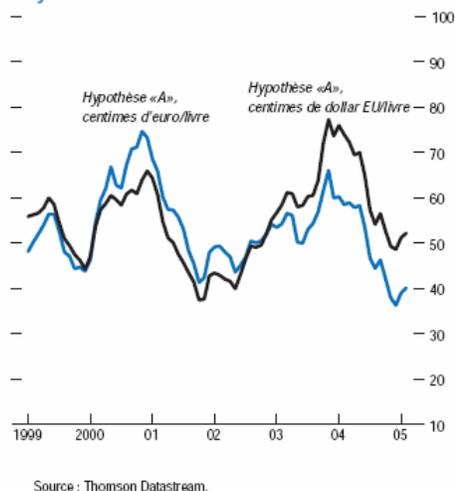
Les déficits extérieurs courants (dons compris) devraient globalement s'accroître, essentiellement par suite de la hausse des déficits des pays non producteurs de pétrole. S'il est prévu que l'excédent moyen des pays producteurs passe à 5,5 %, le déficit moyen des pays non producteurs de pétrole risque d'atteindre 3,8 %. D'après les projections de financement, 16 pays prévoient d'accroître le taux de couverture de leurs réserves (exprimé en mois d'importations), 23 pays envisageant pour leur part une diminution du leur.

Des risques politiques et économiques pèsent sur les perspectives de l'Afrique subsaharienne en 2005. Les conflits persistants en Côte d'Ivoire et la situation de sécurité encore fragile dans la région des Grands Lacs suscitent de vives inquiétudes, compte tenu de leurs conséquences éventuelles sur les pays voisins. Qui plus est, beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne demeurent vulnérables aux sécheresses et à d'autres catastrophes naturelles. Dans les conditions actuelles, les risques économiques procèdent des incertitudes sur les marchés pétroliers; la suppression des contingents textiles dans les pays industriels en 2005 sera également une source de difficultés, en termes d'emploi et de croissance, pour les pays concernés. Un ralentissement de la reprise mondiale et une nouvelle appréciation du rand pourraient peser sur les résultats de l'Afrique du Sud à l'exportation et entraîner une dégradation du solde extérieur courant. Un fléchissement supérieur aux prévisions des prix des produits de base autres que les hydrocarbures pourrait occasionner une nouvelle détérioration des termes de l'échange. Sur le plan positif, les efforts renouvelés de la communauté internationale pour réduire la dette et relever le niveau global de l'aide au développement associée aux objectifs du Millénaire pour le développement pourraient améliorer les perspectives régionales en termes de croissance et de réduction de la pauvreté.

CHAPITRE III — RÉAGIR AUX CHOCS EXOGÈNES

Les exportateurs de coton africains sont confrontés à une chute sans précédent des prix. Le cours mondial du coton, exprimé en dollars, a diminué de quelque 30 % en 2004, et de près de 40 % en euros (graphique 3.1). Ce fléchissement tient pour l'essentiel à une récolte mondiale record (graphiques 3.2 et 3.3). L'augmentation de la production mondiale est estimée à 22 % en 2004; la Chine et les États-Unis en sont responsables à 60 %, principalement par suite de l'amélioration de leurs rendements. Vingt-quatre pays de l'Afrique subsaharienne sont à l'origine de quelque 6 % de la production cotonnière mondiale, les pays de la zone franc contribuant pour deux tiers environ à la production régionale.

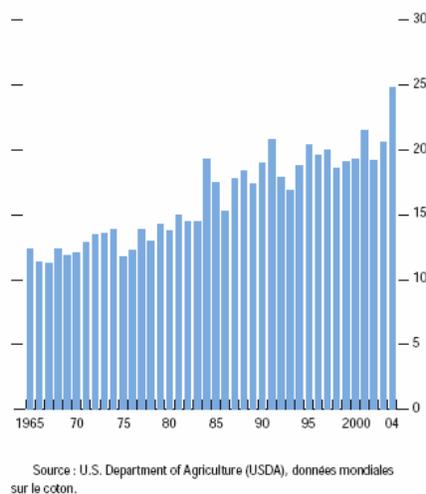
Graphique 3.1. Cours mondiaux du coton, moyennes mensuelles



Conséquences de la chute des prix mondiaux du coton

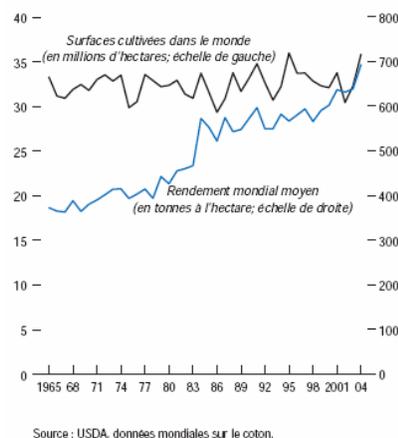
L'effritement des cours mondiaux du coton a des conséquences particulièrement graves au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Togo. Dans ces quatre pays, les exportations de coton représentent de 5 à 8 % du PIB, et la production cotonnière emploie jusqu'à un tiers de la population. La chute récente des prix pourrait ramener leurs exportations de coton à 2-3 % du PIB, ce qui occasionnerait une baisse du revenu réel, une contraction de l'économie nationale, un creusement des déficits extérieurs courants et une aggravation de la pauvreté. Le manque à gagner à l'exportation équivaldrait à un tiers environ des flux financiers officiels nets à destination de ces quatre pays.

Graphique 3.2. Production mondiale de coton (Millions de tonnes)



Les dispositions prises par les autorités et les entreprises cotonnières dans ces quatre pays présentent plusieurs points communs. Premièrement, les producteurs de coton-graine sont (pour l'instant) à l'abri du repli des prix mondiaux. Le prix à payer aux producteurs pour la récolte en cours a été fixé en avril-mai 2004, alors que les cours mondiaux étaient encore assez élevés, et n'est pas renégociable, sauf au Bénin. Dans ce pays, où la concurrence privée est généralement assez vive, les autorités sont intervenues en janvier 2005, après des négociations infructueuses entre les parties prenantes, et ont annoncé que le prix à la production ne serait pas diminué. Deuxièmement, ces pays pratiquent la rétention

Graphique 3.3. Production mondiale de coton, surfaces cultivées et rendements moyens



des stocks dans l'espoir d'un rebond du prix mondial. Compte tenu de leurs capacités de stockage et de leurs sources de financement limitées, il est probable qu'ils devront bientôt reprendre les exportations et qu'ils subiront des pertes financières substantielles si les prix ne remontent pas.

Les gouvernements de la région appliquent différentes méthodes pour répartir les pertes financières éventuelles sur la campagne actuelle (2004–05) entre les sociétés d'égrenage et d'exportation et l'administration centrale. Au Mali, où les autorités contrôlent l'égrenage et la commercialisation du coton, l'administration centrale absorbe plus de la moitié des pertes projetées, financées en partie par des dons supplémentaires des bailleurs de fonds. Au Bénin, où le secteur se compose pour l'essentiel d'usines d'égrenage privées en concurrence avec l'ancien monopole public, les pertes sont réparties entre l'État et les sociétés d'égrenage et d'exportation. Au Burkina Faso, elles sont entièrement à la charge des sociétés (pour la plupart privées), qui les financent sur leurs ressources propres ou par des crédits commerciaux.

Retombées de la suppression des contingents textiles

La récente suppression des derniers contingents sur les échanges de textiles et de vêtements, le 1^{er} janvier 2005, devrait poser un défi majeur à de nombreux pays en développement. Ces restrictions (sanctionnées par l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) du cycle d'Uruguay) limitaient les exportations de textiles et de vêtements de pays en développement compétitifs vers les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, la Norvège et la Turquie⁷. L'adaptation à la suppression progressive des contingents a été lente, surtout dans les pays à faible revenu.

Les contingents protégeaient les producteurs des pays industrialisés, mais aussi ceux des pays en développement moins compétitifs. Ils permettaient à ces derniers de pratiquer des prix plus élevés qu'ils n'auraient pu le faire autrement, et d'attirer l'investissement étranger pour contourner les contingents. Avec la suppression des contingents, ces avantages vont disparaître. La libéralisation profitera certes à l'ensemble des pays en développement, mais il y aura des gagnants et des perdants⁸. La Chine et l'Inde devraient en dégager des bénéfices substantiels, mais bon nombre d'autres pays en développement risquent d'y perdre.

⁷ Aux termes de l'ATV, qui a remplacé l'Accord multifibres (AMF), ces contingents bilatéraux devaient être éliminés en quatre phases entre 1995 et 2005 (1995-1998; 1998-2002; 2002-2004; et début 2005). Au cours des trois premières phases de la période de transition de dix ans, les contingents restants ont été accrus.

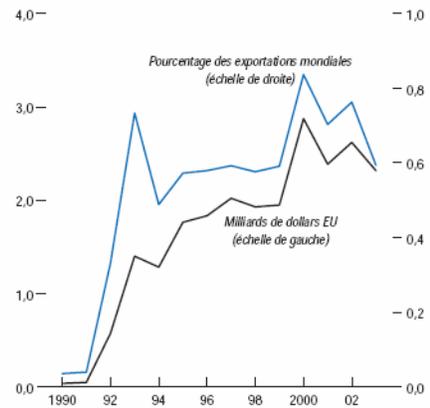
⁸ De nombreuses études ont été consacrées aux effets de la suppression des contingents sur divers pays. On trouvera les dernières analyses dans Audet (2003), USITC (2004) et Nordas (2003).

Si la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de textiles et de vêtements est faible, ces produits constituent une part substantielle du total des exportations de neuf pays. Les exportations africaines de textiles et de vêtements ont représenté au total moins de 1 % des exportations mondiales en 2002 et en 2003, malgré leur récente augmentation en vertu de l'AGOA (loi américaine sur la croissance et l'opportunité en Afrique) et de l'initiative «Tout sauf les armes» (EBA) de l'Union européenne (graphique 3.4)⁹. Les dix premiers exportateurs africains de textiles et de vêtements sont l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe, dont chacun exporte pour

25 millions de dollars ou plus. Ces dernières années, elles ont constitué au moins 20 % du total des exportations de cinq pays africains, et de 5 % à 10 % de celles de quatre autres pays (tableau 3.1)¹⁰.

Deux éléments rendent les exportations africaines de textiles et de vêtements particulièrement vulnérables à la suppression des contingents. D'abord, la plupart des exportations africaines sont destinées aux marchés des États-Unis et de l'Union européenne, où la concurrence redouble actuellement du fait de cette suppression¹¹.

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : exportations de textiles et de vêtements



Source : base de données WITS à partir des chiffres des Nations Unies.

Tableau 3.1. Part des textiles et des vêtements dans les exportations totales, et part des marchés des États-Unis et de l'Union européenne dans les exportations totales, 2000-2003 (en pourcentage)

	Textiles et vêtements dans les exportations totales	Part des marchés américains et européens dans les exportations des pays
Lesotho 1/	94	93
Maurice	53	93
Madagascar	33	90
Cap-Vert	20	100
Swaziland	20	41
Niger	9	63
Malawi	8	59
Zimbabwe	5	35
Burkina Faso	5	31
Afrique	5	75

Source : Base de données WITS, à partir des données commerciales de l'OMC.

1/ Tiré de USITC (2004).

⁹ L'AGOA et l'EBA sont entrés en vigueur en mai 2000 et en mars 2001 respectivement.

¹⁰ Bien que le Kenya fasse partie des dix premiers exportateurs de textiles et de vêtements, il n'est pas mentionné au tableau 3.1 parce que ces produits représentent moins de 3 % du total de ses exportations de marchandises.

¹¹ Un pays exportateur de textiles a des chances d'y gagner si, avant la suppression des contingents, une grande part de ses exportations était destinée à un marché non assujéti à des restrictions (comme le Japon), où les prix à l'exportation devraient augmenter à mesure que les exportations mondiales se réorientent vers des marchés dont l'accès était auparavant limité. Néanmoins, l'investissement dans le secteur du textile et de l'habillement en Asie a énormément augmenté ces dernières années, et toute surexpansion de la capacité de production mondiale pourrait entraîner une baisse des prix à l'échelle planétaire.

À l'heure actuelle, trois quarts environ des exportations africaines de textiles et de vêtements arrivent sur ces deux marchés, où peu de pays africains ont été soumis par le passé à des contingents et où, si c'était le cas, les contingents n'étaient guère contraignants. Ensuite, la plupart des exportations africaines sont concentrées sur des produits auparavant contingentés (pantalons, T-shirts, polos et chemises tissées). Sur le marché américain, par exemple, ces produits représentaient 73 % de la valeur totale des importations en provenance d'Afrique en 2002 (USITC, 2004). Ils occupent généralement les segments les plus «saturés» du marché, qui se caractérisent par des cycles de production longs, une faible valeur ajoutée, et de rares évolutions au niveau du style. Il s'agit de produits pour lesquels d'autres pays en développement plus compétitifs devraient accroître leur part de marché après la suppression des contingents. Cela dit, quelques pays africains (comme Madagascar) pourront peut-être maintenir leur compétitivité sur certains créneaux s'ils parviennent à améliorer leur productivité et à réduire les coûts de transport et autres coûts d'infrastructure.

D'après les études, les exportateurs africains de vêtements sortiront probablement perdants de la suppression des contingents textiles. Si l'accès préférentiel accordé aux pays africains dans le cadre de l'AGOA et de l'EBA leur a permis de développer leur exportations, il a également accru la vulnérabilité de ces exportations à l'élimination des contingents. En outre, la disposition fondamentale de l'AGOA qui autorise les pays les moins développés à utiliser des tissus provenant de «pays tiers» arrive à expiration en 2007, et sa prorogation est incertaine¹². Dans le cas de Maurice, pays fortement tributaire des exportations de vêtements mais ne comptant pas parmi les pays les moins avancés, cette disposition expire cette année, à la fin septembre; sa reconduction doit être examinée à ce moment là. La libéralisation multilatérale négociée dans le cadre du cycle de Doha risque également de réduire la marge de préférence en faveur de l'Afrique à mesure que les droits de la nation la plus favorisée diminueront. L'extension des accords de libre échange des États-Unis et de l'UE avec d'autres pays exportateurs de vêtements va aussi réduire la marge de préférence en faveur de l'Afrique¹³. Il ressort d'enquêtes sectorielles que l'Afrique du Sud, le Kenya, le Lesotho, Madagascar et le Swaziland verront la demande d'exportations pour leurs vêtements diminuer aux États-Unis et dans l'Union européenne à court terme (USITC, 2004).

Les conséquences de la suppression des contingents varieront probablement d'un pays à l'autre, et sont difficiles à estimer. On peut supposer que les pays les plus tributaires des exportations de textiles et de vêtements et des marchés américain et européen seront les plus durement frappés. À en juger par l'expérience d'autres pays durant la troisième phase de la

¹² La possibilité d'utiliser des tissus en provenance de pays tiers (dans la pratique, les pays asiatiques essentiellement) diminue substantiellement le coût des importations de tissus pour les fabricants de vêtements africains (de 20 à 40 % selon certaines estimations).

¹³ La réimposition par les États-Unis (et, éventuellement, l'Union européenne) de contingents sur les exportations chinoises et les propres restrictions de la Chine sur les exportations de certains produits textiles et vestimentaires pourraient accorder un bref sursis aux pays africains, mais elles ne sont guère susceptibles de modifier la dynamique à long terme de la consolidation du commerce mondial des textiles et vêtements. Les États-Unis ont réintroduit des restrictions quantitatives sur plusieurs produits chinois, et pourraient en réinstaurer d'autres dans le cadre de mécanismes de protection spéciaux sanctionnés par les accords d'accession de la Chine à l'OMC. Le 1^{er} janvier 2005, la Chine a institué une taxe à l'exportation (0,2 yuan, soit 2½ cents par article, ou de 2 à 4 % du montant des exportations) sur certains produits textiles.

levée des contingents (2002–04), cette suppression pourrait avoir des retombées majeures sur les pays africains¹⁴. L'effet persistant de l'AGOA et de l'EBA, ainsi que les restrictions sur les exportations chinoises pourraient en amortir les conséquences négatives, mais le fait que les exportations africaines soient concentrées sur les produits les plus soumis à restrictions les amplifiera. D'après des simulations effectuées au moyen de modèles d'équilibre général calculables, les exportations africaines de textiles et de vêtements pourraient diminuer de 20 % à 30 % par rapport à leur niveau tendanciel¹⁵.

Le fléchissement des exportations aura probablement des répercussions notables sur la balance des paiements, la production et l'emploi dans les pays concernés. Cela dit, l'effet net de la levée des contingents sur la balance des paiements devrait être inférieur au recul des exportations de vêtements puisque la plupart des pays africains utilisent des tissus importés pour fabriquer les produits exportés¹⁶. Il pourrait toutefois demeurer substantiel, surtout si l'élimination des contingents entraîne également une réorientation de l'investissement direct étranger vers des régions exportatrices de vêtements plus compétitives¹⁷. La baisse des exportations et de la production intérieure risque de se traduire par une chute prononcée de l'emploi, la production de vêtements étant une industrie à fort coefficient de main-d'œuvre (on trouvera à l'encadré 3.1 une analyse des retombées à Maurice). Par ailleurs, étant donné que les travailleurs du vêtement constituent généralement une fraction élevée de l'emploi formel et que la plupart sont des femmes, la baisse de l'emploi dans ce secteur pourrait avoir des répercussions sociales considérables.

L'effet de la suppression des contingents sur les consommateurs africains sera fonction de la situation d'exportateur ou d'importateur de vêtements de chaque pays. Dans les pays exportateurs nets, les prix intérieurs des vêtements devraient baisser parallèlement à la demande d'exportations¹⁸. À l'inverse, ils augmenteront dans les pays importateurs nets du

¹⁴ La baisse moyenne des exportations des produits textiles dits de la phase III (pour lesquels les contingents ont été supprimés au début de 2002) a varié de 10 % à 62 % parmi les grands exportateurs de textiles et de vêtements non africains; la Chine, l'Inde, le Pakistan et quelques autres pays ont pour leur part augmenté leurs exportations.

¹⁵ Voir, par exemple, François et Spinanger (2001), et Mlachila et Yang (2004). Ces estimations ne tiennent pas pleinement compte de l'accès préférentiel au marché de l'Afrique et pourraient surestimer les conséquences de la levée des contingents.

¹⁶ En 2003, l'Afrique a importé plus de textiles (1,7 milliard de dollars) qu'elle n'a exporté de vêtements (1,6 milliard de dollars). On ne dispose cependant pas de données concernant les importations de textiles utilisées dans la fabrication des vêtements exportés. Les plus gros importateurs africains de textiles sont aussi généralement les plus gros exportateurs de vêtements, ce qui semble indiquer qu'une portion substantielle des textiles importés va à la production de vêtements pour l'exportation.

¹⁷ La fermeture récente de six usines textiles sous contrôle étranger au Lesotho, qui a mis 6.650 employés au chômage, témoigne de la réalité de ces risques.

¹⁸ Toutefois, si les produits d'exportation n'étaient pas détournés vers le marché intérieur suite à la baisse de la demande sur les marchés américain et européen, les prix intérieurs des vêtements augmenteraient parallèlement aux prix mondiaux. Ce serait le cas si les entreprises exportatrices en activité fermaient parce que leurs produits ne peuvent concurrencer les importations avec le niveau de protection actuel.

fait que les prix mondiaux monteront¹⁹. Étant donné que les importations de vêtements sont plutôt faibles dans la plupart des pays africains, les conséquences négatives pour les consommateurs devraient y être limitées²⁰. Qui plus est, l'expansion massive de la capacité asiatique de production de vêtements permet également de penser que la hausse des prix sera modérée pour les consommateurs des pays importateurs nets, encore qu'elle puisse être partiellement compensée par la hausse du cours du coton, qui devrait bénéficier aux producteurs africains. Le développement des exportations de textiles et de vêtements en Asie, notamment en Chine, va provoquer une augmentation de la demande mondiale de coton en tant qu'intrant intermédiaire. Les pays africains doivent réorienter leurs exportations de coton des pays industriels, où la demande devrait fléchir après la suppression des contingents textiles, vers l'Asie.

Quelles mesures envisager?

Les données disponibles (celles des marchés des contrats à terme et du Comité consultatif international du coton par exemple) laissent envisager, au mieux, un léger redressement des prix mondiaux du coton, ceux-ci demeurant nettement en-deçà des moyennes historiques au cours des cinq prochaines années. Dans ces conditions, il convient de transmettre les signaux de prix internationaux aux producteurs de coton des différents pays pour qu'ils prennent des décisions d'ensemencement avisées. De fait, tout porte à croire qu'une transmission substantielle de ces signaux aura lieu dans les principaux pays producteurs de coton.

Les services du FMI estiment que, compte tenu des cours mondiaux et des marges de production actuels, il faudrait que le prix à la production diminue d'au moins un tiers pour supprimer les pertes à l'exportation sans subventions publiques. Si les prix à la production chutaient, le revenu des agriculteurs s'effondrerait brutalement. Il se peut donc que des pressions sociales s'exercent sur certains gouvernements pour que l'ajustement des prix intérieurs soit étalée sur une ou plusieurs années si les cours mondiaux ne remontent pas, en partie pour parer aux conséquences les plus graves en termes de pauvreté en l'absence de programmes directs d'aide au revenu. Il faudrait que cette aide, si elle s'avérait nécessaire, soit temporaire et que les bailleurs de fonds apportent des financements, de préférence sous forme de dons, pour éviter de fortes réductions de dépenses à d'autres postes budgétaires.

La suppression des subventions cotonnières dans les pays industriels pourrait jouer un rôle essentiel en permettant aux marchés mondiaux du coton de fonctionner efficacement au profit des producteurs africains²¹. En vertu des accords d'août 2004 de l'OMC, un sous-

¹⁹ Aux États-Unis, dans l'Union européenne, et dans d'autres pays qui ont imposé des contingents, les prix à la consommation pour les vêtements diminueront du fait que les importateurs n'auront plus à verser l'équivalent tarifaire des contingents.

²⁰ Le montant total des importations africaines de vêtements a été inférieur à 0,6 milliard de dollars en 2003, mais une partie des importations textiles, qui se sont élevées à 1,7 milliard de dollars, était destinée à la consommation finale.

²¹ Une étude récente estime que les subventions cotonnières dans les pays à revenu intermédiaire et élevé se sont élevées à 3,4 milliards de dollars pendant la campagne 2003/2004 (FAO, 2004). Leurs retombées estimatives sur le cours mondial vont estimées de 2 % à 70 %.

Encadré 3.1. Les conséquences de la suppression des contingents pour Maurice

Les textiles et les vêtements forment une part substantielle du total du commerce extérieur de Maurice. Même s'ils ont diminué en importance ces dernières années, ces produits ont constitué 54 % des exportations et 18 % des importations en 2003. Ils ont représenté quelque 90 % des exportations des zones franches industrielles (ZFI). En 2003, 65 % des exportations de ces zones sont allées aux pays de l'Union européenne, et 28 % aux États-Unis.

Le secteur du textile et du vêtement représente une part appréciable de la production et de l'emploi. On ne dispose pas de statistiques directes le concernant, mais la production des ZFI, qu'il domine, a contribué à hauteur de 8 % au PIB national en 2003, et l'emploi dans ces zones représente 16 % du total national. Deux tiers des employés des ZFI sont des femmes, et constituent 32 % de l'emploi féminin national, malgré un recul substantiel au cours de la décennie écoulée (47 % en 1990).

Les services du FMI estiment que les retombées économiques de la suppression des contingents seront considérables. Si le prix à l'exportation des textiles devait diminuer de 10 % en 2005, de 5 % en 2006 et rester stable par la suite, la baisse des exportations de textiles et de vêtements en résultant serait de 16 % en 2005 et de 8 % en 2006, ce qui se traduirait par un recul de 9 % du total des exportations d'ici à 2006. Les zones franches industrielles devraient perdre quelque 7.700 emplois en 2005, et 3.450 en 2006, soit 1,6 % et 0,7 % de l'emploi total en 2005 et en 2006 respectivement. Si 85 % de ces suppressions d'emploi touchaient les femmes, comme par le passé, la baisse de l'emploi féminin national pourrait atteindre 5,6 %.

Face à ce problème, les autorités se sont employées à diversifier les exportations et à obtenir un renforcement de l'accès préférentiel au marché. Maurice a créé une industrie des technologies de l'information et de la communication à laquelle le gouvernement a contribué en fournissant l'infrastructure nécessaire à la création d'un parc technologique et en investissant dans l'éducation. En vertu de l'AGOA, le pays a obtenu une exemption temporaire (jusqu'au 30 septembre 2005, avec possibilité de prorogation de trois ans) qui autorise ses exportateurs à utiliser des tissus en provenance de pays tiers pour fabriquer les produits d'exportation. Les autorités sont également intervenues en faveur d'une prolongation des contingents textiles par l'intermédiaire d'une coalition de pays et d'associations industrielles réunies dans le cadre de la Déclaration d'Istanbul. Les mesures de diversification aideront peut-être l'industrie du textile et de l'habillement mauricienne à moyen terme, mais les autorités devraient aussi chercher à améliorer la rentabilité de ce secteur et s'attaquer aux conséquences à court terme de la suppression des contingents.

comité du coton travaillera à l'OMC sur toutes les politiques créatrices de distorsions des échanges dans ce secteur, notamment le soutien interne, l'accès au marché et la concurrence à l'exportation. Les organisations internationales, dont le FMI, sont appelées à «... orienter de manière effective les programmes existants et toutes ressources additionnelles vers le développement des économies dans lesquelles le coton revêt une importance vitale»²². Malgré cela, il est peu probable que les distorsions sur le marché cotonnier mondial disparaissent dans un avenir proche. De leur côté, les producteurs africains doivent s'efforcer de réaliser des gains d'efficacité; ils pourraient faire davantage appel à des mécanismes de couverture, s'ils existent, pour réduire et diversifier les risques.

²² OMC (2004).

Quant aux exportations africaines de vêtements, les autorités doivent intervenir rapidement pour les protéger des conséquences défavorables de la suppression des contingents²³. Il s'agit notamment de prendre des dispositions immédiates afin d'aider l'industrie de l'habillement à rehausser sa compétitivité et d'apporter une assistance aux travailleurs qui perdent leur emploi. Ces mesures varieraient certes selon les pays, mais bon nombre de pays africains sont confrontés à des problèmes communs.

- Un dosage judicieux de mesures (budgétaires, monétaires, structurelles et de change) est nécessaire pour faire face à la baisse éventuelle des exportations, de la production et de l'emploi. Les autorités de chaque pays doivent prendre en considération la situation macroéconomique globale pour formuler cette politique.
- Les obstacles à l'exportation doivent être aplanis dans les meilleurs délais. Ces obstacles sont forcément particuliers à chaque pays, mais concernent peut-être les règlements en matière de transport, les politiques à l'égard des entreprises de services publics, les pratiques de travail, les formalités douanières et l'accès au crédit bancaire.
- Les autorités doivent veiller à ce que les exportateurs de vêtements aient accès aux tissus et aux autres intrants aux prix mondiaux. Les pays qui imposent des restrictions à l'importation de tissus pourraient envisager de les supprimer, ou instaurer un système d'exemption ou de ristourne de droits de douanes afin de réduire les coûts d'exportation sans pour autant introduire de délais administratifs ou imposer d'autres coûts.
- Les autorités pourraient apporter une aide ciblée aux travailleurs déplacés et à leurs familles afin d'atténuer les conséquences sociales du recul de l'emploi, en veillant à ce qu'elle soit compatible avec le cadre macroéconomique global. Un mécanisme de soutien direct du revenu serait le plus approprié, mais ne sera pas toujours réalisable étant donné l'absence de dispositifs officiels de protection sociale. Du fait que les familles des travailleurs du textile ne sont peut-être pas les plus pauvres, toute assistance en leur faveur doit être envisagée dans le cadre général de la réduction de la pauvreté.
- Les pays importateurs pourraient aider les exportateurs africains en assouplissant leurs règles d'origine. La plupart des pays africains ne disposent pas de leur propre industrie textile et produisent des vêtements à assez faible valeur ajoutée au moyen d'intrants importés. Les prescriptions élevées en matière de contenu d'origine nationale des règles d'origine limitent donc les avantages des programmes préférentiels en vigueur²⁴. Par ailleurs, la consultation et la vérification des règles d'origine pourraient imposer des coûts substantiels aux exportateurs africains.

²³ Outre les mesures à court terme énumérées ci-dessous, les autorités doivent instaurer des stratégies plus vastes afin de remédier aux obstacles à long terme aux échanges et à la diversification des exportations. Ces mesures seront elles aussi particulières à chaque pays, et doivent être formulées dans le cadre de leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Il ressort cependant d'un examen récent des travaux du FMI sur les échanges que les questions relatives aux textiles n'ont pas été aussi souvent couvertes par les DSRP qu'elles auraient pu l'être. Plus généralement, l'examen conclut que les politiques commerciales doivent être plus complètement intégrées aux DSRP.

²⁴ Voir Mattoo, Roy et Subramanian (2002) pour un examen de la façon dont les règles de l'AGOA ont diminué le potentiel des exportations africaines.

CHAPITRE IV — SOUTENIR LA CROISSANCE EN AFRIQUE

Le renforcement de la croissance observé en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90 est-il durable? Le présent chapitre²⁵ analyse cette question en trois étapes. Il examine d'abord les facteurs qui favorisent cette poussée récente de la croissance. Dans quelle mesure est-elle stimulée par des circonstances extérieures favorables? La réforme des politiques a-t-elle joué un rôle appréciable? Ce redressement s'est-il accompagné d'une amélioration de l'investissement, de la productivité et des institutions fondamentales, ce qui serait le signe d'un enracinement plus profond? En quoi ces éléments expliquent-ils les écarts de performance entre les sous-groupes régionaux? L'analyse examine de bout en bout les corrélations, un grand nombre des facteurs étudiés étant eux-mêmes fortement influencés par la hausse de la production, ce qui complique l'établissement de relations causales. Ensuite, si la progression de la croissance est encourageante, elle n'est pas assez forte pour placer l'Afrique subsaharienne sur la voie d'une réduction substantielle de la pauvreté telle que fixée par les objectifs du Millénaire pour le développement. Afin de mieux comprendre les facteurs associés aux hausses substantielles des taux de croissance qui persistent à moyen terme, nous présentons une analyse préliminaire des corrélats entre les accélérations de la croissance. Enfin, le chapitre examine la concordance des données concernant l'Afrique subsaharienne avec certaines des prédictions importantes des études spécialisées qui associent directement des domaines tels que la politique budgétaire, le développement financier ou les institutions et la croissance. Il conclut sur quelques réflexions et enseignements.

Les études sur la croissance en Afrique, qui proposaient auparavant des explications monocausales de la stagnation du continent (géographie, cloisonnement ethnique et indigence des politiques par exemple), laissent aujourd'hui entendre que la diversité considérable des résultats tient à l'interaction d'un jeu complexe de facteurs. Elles s'accordent généralement sur le fait que le mode de croissance de l'Afrique ne diffère pas de celui des autres régions, mais qu'elle est particulièrement défavorisée et affiche le plus mauvais bilan en ce qui concerne les facteurs qui déterminent le processus de croissance partout dans le monde²⁶. De nouvelles méthodes d'analyse ont également apporté des précisions sur ce processus en Afrique. Il ressort d'une comparaison entre les régressions globales de croissance et les études microéconomiques que l'importance des risques (politique générale et volatilité exogène), le manque d'ouverture aux échanges, la fragilité des institutions et la médiocrité des services publics sont les obstacles essentiels à la croissance de l'Afrique subsaharienne. Une nouvelle méthode permettant d'identifier les variables explicatives robustes conclut que de mauvais indicateurs de santé, la diversité ethnique, la cherté des biens d'équipement, le bas niveau d'instruction, les dépenses

²⁵ Voir Pattillo *et al.* (2005, à paraître).

²⁶ Des extensions du modèle de croissance type ont en grande partie éliminé la «variable fictive Afrique» dans les régressions de croissance en coupe transversale. Sachs et Warner (1997), Easterly et Levine (1997), Hoeffler (2002).

publiques excessives et le manque d'ouverture sont les éléments qui ont le plus concouru au déficit de croissance de l'Afrique subsaharienne par rapport au reste du monde²⁷.

Des recherches récentes ont montré que les perspectives de croissance varient selon les pays africains en fonction de l'existence des ressources naturelles et de la situation géographique, ainsi que de l'environnement extérieur, des institutions héritées du passé et de la prévalence des maladies. Selon ce point de vue, ce sont les choix politiques et stratégiques effectués face aux débouchés économiques qui déterminent les résultats de croissance des pays. Les créneaux de croissance peuvent par exemple être très différents dans les pays riches en ressources, les pays côtiers dépourvus de ressources naturelles et les pays enclavés également pauvres en ressources naturelles²⁸. Une analyse de la diversité des situations de croissance pourrait aussi faire intervenir d'autres caractéristiques structurelles exogènes et endogènes des économies africaines, comme l'appartenance à la zone franc, la participation à un conflit, et l'existence d'un programme appuyé par le FMI.

Les grands traits de la croissance entre 1960 et 2003 ne prêtent guère à l'optimisme. Pour l'ensemble de la région, le PIB réel a progressé à un taux annuel moyen de 3,7 %, et le PIB réel par habitant de 1,1 %²⁹. Le revenu réel par habitant est à peu près identique à celui du milieu des années 70. Étant donné la croissance globale infime de l'Afrique, le PIB réel par habitant a régulièrement perdu du terrain par rapport aux régions industrielles et à d'autres régions en développement. Les taux de croissance africains sont aussi généralement plus volatils qu'ailleurs, à court et à moyen terme en particulier. La décomposition de la croissance indique que la progression de la PTF en Afrique subsaharienne a ralenti à chaque décennie depuis 1970³⁰, considérée comme la principale raison de la faible croissance de la région³¹.

²⁷ Collier et Gunning (1999); Artadi et Sala-i-Martin, (2003).

²⁸ Selon Collier et O'Connell (2004), un élément d'explication essentiel de la divergence grandissante des résultats de croissance de l'Afrique par rapport au reste du monde en développement depuis 1980 tient à la contre-performance des économies côtières africaines pauvres en ressources par rapport à des pays similaires dans d'autres régions. Voir également O'Connell (2004).

²⁹ On trouvera à l'appendice statistique les moyennes non pondérées des 42 pays de l'Afrique subsaharienne.

³⁰ Tahari *et al.* (2004), Bosworth et Collins (2003). Les sections qui suivent font appel aux données concernant la PTF que nous ont gracieusement fournies Tahari *et al.*

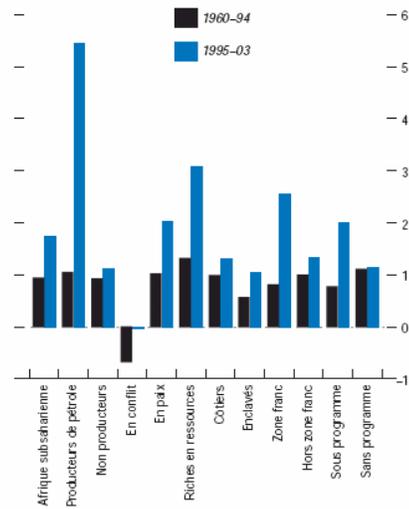
³¹ Les analyses causales de la croissance au niveau des pays conduites par le Département Afrique du FMI corroborent ces résultats (par exemple, République du Congo : Ghura, 2004; Kenya : Cheng, 2004; Swaziland : Erasmus et Ricci, 2002; pays de l'UEMOA : Wane, 2004). L'étude de Nsengiyumva (2004) sur le Bénin et celle de Bagattini (2004) sur la Zambie concluent que les réformes structurelles et la participation accrue du secteur privé ont contribué à l'amélioration de la PTF ces derniers temps. Les analyses causales de la croissance au niveau sectoriel ont également fait apparaître des obstacles sectoriels. (République démocratique du Congo : Akitoby et Cinyabuguma, 2005, Afrique du Sud : Arora, Bhundia, et Bagattini, 2002). Voir Calamitsis, Basu, et Ghura (1999) pour une analyse des facteurs influant sur la croissance fondée sur un modèle de croissance transversal particulier à l'Afrique subsaharienne.

La croissance économique a enregistré une forte poussée depuis le milieu des années 90. Le PIB réel moyen par habitant a augmenté pour atteindre 2 % durant la période 1995–1999, contre – 1,1 % de 1990 à 1994, amélioration qui a été répartie sur l’ensemble des sous-groupes (graphique 4.1). Le nombre de pays dont le taux de progression du PIB réel est supérieur à 5 % est passé de 4 à 15. Néanmoins, entre 2000 et 2003, la croissance a quelque peu fléchi dans tous les sous-groupes, à l’exception des pays producteurs de pétrole et riches en ressources naturelles, où elle a été tirée par le taux de 21,6 % affiché par la Guinée équatoriale, et des pays en conflit, où elle a été stimulée par la reprise post-conflit en Sierra Leone. Le redressement de la croissance après 1995 a été alimenté par une hausse substantielle de la progression de la PTF. Nous examinons ci-dessous les facteurs qui expliquent la croissance vigoureuse des économies ayant affiché la plus forte expansion dans les années 90, autrement dit celles que leur taux de progression du PIB réel par habitant place dans le tiers supérieur des distributions (voir le tableau appendice A3)³².

Explication des écarts de croissance

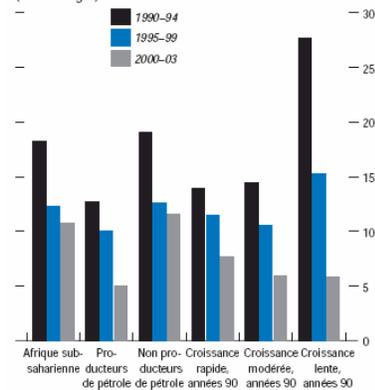
La poussée des taux de croissance dans les années 90 est allée de pair avec l’amélioration des indicateurs macroéconomiques (graphiques 4.2 et 4.3). Le taux d’inflation moyen dans les économies qui ont enregistré la plus forte croissance dans ces années a été de 12 %, alors qu’il s’est élevé en moyenne à 21 % dans les économies les moins dynamiques³³. Bien que le niveau de leurs dépenses (par rapport au PIB) soient équivalent à celui des économies en faible croissance, les économies en forte expansion affichent des déficits budgétaires inférieurs, dons compris, en raison de leurs revenus plus élevés. Il ne fait aucun doute que l’amélioration des termes de l’échange dans la région depuis la seconde moitié des années 90

Graphique 4.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant (Pourcentages)



Source : FMI, Perspectives/base de données sur les tendances économiques en Afrique, 2005.
Note : Voir appendice, tableau A2, pour les groupes de pays.

Graphique 4.2. Afrique subsaharienne : taux d'inflation annuel (Pourcentages)



Source : FMI, Perspectives/base de données sur les tendances économiques en Afrique, 2005.

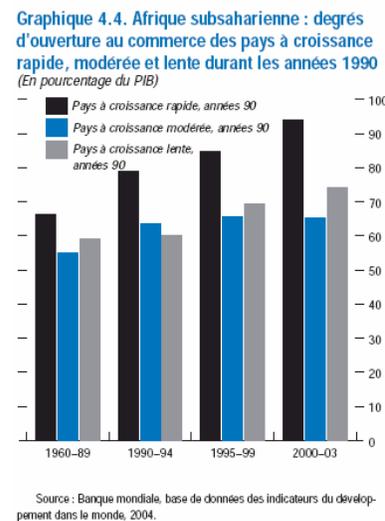
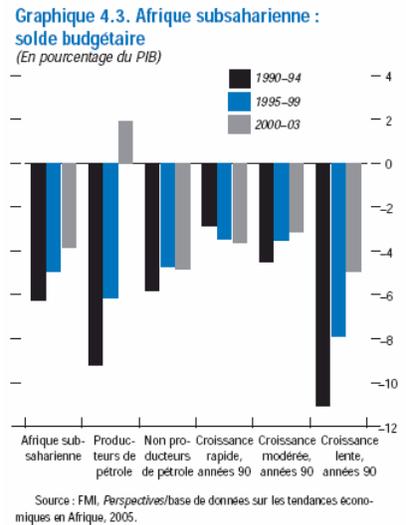
³² Le tiers supérieur de la distribution comprend 14 pays : un pays producteur de pétrole, 4 pays de la zone franc, et 9 pays où un programme appuyé par le FMI est en cours. S’agissant du classement en termes de ressources naturelles et de situation géographique, deux sont des pays riches en ressources, 6 des pays côtiers pauvres en ressources et 6 des pays enclavés pauvres en ressources.

³³ Les chiffres moyens ne tiennent pas compte des cas d’hyperinflation en Angola pour les économies en forte expansion, et en République démocratique du Congo pour les moins dynamiques.

a également stimulé la reprise. Cette amélioration ne semble cependant pas avoir été plus favorable dans les pays qui ont affiché le plus fort développement dans ces années. Comme l'indiquent les rapports plus élevés de la somme des exportations et des importations au PIB, ceux-ci ont toutefois été plus ouverts aux échanges (graphiques 4.4).

Plusieurs aspects de la reprise de la croissance à la fin des années 90 donnent toutefois des indications contradictoires quant à sa viabilité. Côté négatif, l'investissement total et privé a, en moyenne, à peine augmenté, sauf dans les pays producteurs de pétrole. Mis à part le taux d'investissement exceptionnel de 90% du PIB de la Guinée équatoriale à la fin des années 90, les économies en forte progression affichaient encore un taux d'investissement total à peine supérieur aux pays à croissance moyenne ou faible, taux qui s'est maintenu au cours de la période 2000–03. Les taux d'investissement ont également été plus élevés dans les pays n'appartenant pas à la zone franc (une fois encore, à l'exception de la Guinée équatoriale), mais l'écart s'est récemment resserré.

Côté positif, la croissance de la PTF, si elle a ralenti au cours de la dernière période, a vigoureusement augmenté dans la seconde moitié des années 90, pour la première fois depuis les années 60³⁴. Elle a été de 2,3 % dans les pays en forte croissance dans la seconde moitié de la décennie (3,3 % avec la Guinée équatoriale), mais négative ou inférieure à 0,7 % dans les deux autres groupes. Cette progression a été sensiblement influencée par les améliorations enregistrées dans les pays où des programmes appuyés par le FMI étaient en bonne voie³⁵ (tableau 4 de l'appendice)³⁶. Il importe toutefois de noter que les estimations types de la croissance de la PTF pour les pays producteurs de pétrole soulèvent des



³⁴ Cette tendance est stable, sauf en ce qui concerne la Guinée équatoriale.

³⁵ Pour la période 1990–2003, on dit d'un pays sous programme qu'il a «déraillé» si la moitié au moins de ses programmes ont enregistré une interruption irréversible sur une période donnée de cinq ans; en d'autres termes, soit le programme a été annulé, soit on l'a laissé arriver à expiration suite aux dérapages des politiques. Les données de Nsouli, Atoian et Mourmouras (2004) (à voir pour des détails supplémentaires sur les calculs indiciaires) ont été élargies de manière à couvrir l'ensemble des pays bénéficiant de programmes en Afrique subsaharienne.

³⁶ La plus forte croissance de la PTF dans les pays où les programmes sont bien engagés tient peut-être à la meilleure application des politiques macroéconomiques et structurelles. Il est néanmoins difficile de vérifier la relation de causalité entre la réalisation des programmes du FMI et la croissance (voir Nsouli, Atoian et Mourmouras, 2004). Il se peut également que les pays qui enregistrent une expansion plus forte en raison de facteurs externes soient plus à même d'exécuter les programmes du FMI.

problèmes étant donné la structure de leurs économies. La hausse de la croissance de la PTF en Afrique subsaharienne est moins prononcée quand ces pays ne sont pas pris en compte, mais les résultats positifs des pays en forte expansion dans les années 90 et des pays où les programmes du FMI suivent correctement leur cours n'en sont pas affectés (voir l'encadré 4.1 sur la situation contrastée de trois pays en termes de croissance et sur les enjeux associés à l'amélioration de la productivité, aux mesures adoptées face aux chocs, et à la gestion des recettes pétrolières).

Bon nombre des déductions notées ci-dessus sont également étayées par des analyses de la robustesse des régressions transversales de croissance. De récentes études font appel à une nouvelle technique bayésienne pour remédier à l'incertitude quant aux variables explicatives qui appartiennent au modèle et résoudre le problème de l'endogénéité de ces variables (deuxième étude en référence) (Sala-i-Martin, Doppelhofer, et Miller, 2004; Tsangarides, 2005). Se fondant sur un échantillon mondial, l'élargissement de cette dernière étude a permis de constater qu'outre la situation initiale, les variables suivantes étaient solidement corrélées à la croissance : l'accumulation des facteurs (investissement et éducation); les variables propres au contexte politique (inflation, solde budgétaire, consommation publique, prime du marché noir); les facteurs géographiques constants et les facteurs exogènes (pourcentage de terres tropicales, terres arables, et augmentation des termes de l'échange).

Les résultats de l'analyse de croissance transversale indiquent que la croissance africaine a été substantiellement inférieure à celle d'autres régions en raison de l'insuffisance des politiques, mais que des taux inférieurs d'accumulation des facteurs de production, notamment de l'investissement, se sont traduits par des pertes de croissance extrêmement importantes en comparaison à d'autres régions. Il est néanmoins évident que la plus faible accumulation des facteurs en Afrique subsaharienne tient également en partie à la médiocrité des politiques. Le tableau 5 de l'appendice montre que l'expansion de l'Afrique subsaharienne aurait pu être supérieure de deux points chaque année si l'action publique avait été aussi solide que dans d'autres régions en développement, comme l'Amérique latine ou l'Asie du Sud; ces écarts ont légèrement augmenté dans les années 90. Or, remarquablement, les estimations laissent entendre que la croissance annuelle en Afrique subsaharienne aurait pu être sensiblement supérieure si la région avait pu réaliser les mêmes taux d'accumulation des facteurs de production — surtout de l'investissement — que d'autres pays en développement.

L'expansion plus vigoureuse dans la seconde moitié des années 90 que lors de périodes antérieures s'explique par l'amélioration des politiques. Le tableau 6 de l'appendice montre que le redressement de la croissance dans les pays les plus dynamiques par rapport au début des années 80 tient à l'effet positif conjugué des variables de l'action gouvernementale ainsi qu'à l'influence favorable modérée des termes de l'échange³⁷. La contribution de l'investissement a toutefois été inférieure (et a eu des retombées négatives sur l'expansion des pays à croissance faible et modérée). Le résultat qui montre l'influence des politiques sur la croissance dans les pays en forte expansion procède de l'amélioration considérable des

³⁷ La Guinée équatoriale n'est pas prise en compte; autrement, les résultats auraient été supérieurs. On relèvera par ailleurs que ceux-ci sont légèrement différents selon que les évolutions sont mesurées par rapport au début des années 80, à la fin des années 80 ou au début des années 90.

variables politiques robustes des pays où des programmes du FMI sont bien engagés. Cela dit, la baisse de l'investissement dans ce groupe a été préjudiciable à la croissance. Le recul de l'investissement a eu un effet négatif sur la croissance dans les pays de la zone franc, mais sa légère augmentation a favorisé celle des pays n'appartenant pas à cette zone.

Encadré 4.1. Trois exemples de croissance — l'Ouganda, la Gambie et le Nigeria

Pour l'Ouganda, les gains de productivité sont un élément indispensable à une croissance durable¹. Le pays a connu un redressement post-conflit soutenu, caractérisé par une hausse considérable du PIB réel (6,2 % entre 1986-1987 et 2003-2004 bien que, compte tenu du taux de croissance démographique élevé, le taux de croissance par habitant soit resté assez modéré) et une baisse substantielle de l'incidence de pauvreté. Il ressort toutefois d'analyses causales de la croissance et d'études récentes des secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière que la hausse de la PTF a joué un rôle extrêmement modeste. L'accumulation du capital explique 85 % environ de la progression du PIB réel depuis le milieu des années 80. Comme une hausse constante du taux d'investissement (et, partant, de l'épargne nationale ou extérieure) est irréalisable, la faible progression de la PTF risque sérieusement d'empêcher l'Ouganda de maintenir durablement un taux de croissance élevé et de faire reculer la pauvreté. Pour que la croissance demeure vigoureuse, le pays devra établir un programme de réformes structurelles visant à augmenter la productivité et à relever graduellement les investissements en s'attaquant aux problèmes qui inquiètent les investisseurs, notamment la corruption, le coût élevé des transports, l'irrégularité de l'approvisionnement en électricité et l'accès insuffisant aux ressources financières.

La volatilité de la croissance a sensiblement diminué en Gambie — elle y a en fait été inférieure à celle de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne — pendant la période de réformes de fond (1985–1995), ce qui souligne à quel point des politiques appropriées contribuent à amortir l'impact des chocs². Si l'économie est particulièrement exposée aux chocs externes du fait de sa faible diversification, les fréquents échecs des réformes économiques ont favorisé la volatilité de la croissance. Celle-ci a été freinée par l'inadaptation des mesures adoptées face aux chocs, par diverses distorsions des politiques et par des dérapages récurrents de la politique budgétaire qui ont alimenté l'inflation et incité les autorités à recourir au financement bancaire intérieur, évinçant du coup l'investissement privé. Par exemple, si bon nombre des acquis politiques se sont rapidement effrités durant la période qui a suivi le coup d'État militaire (1995–2001), les réformes budgétaires et commerciales réalisées en fin de période ont favorisé la reprise de la croissance en faisant fond sur les réformes antérieures. La croissance a toutefois de nouveau déraillé suite à d'autres dérapages budgétaires associés aux élections et à des problèmes de gestion publique. Des efforts soutenus pour consolider la gouvernance, maintenir la discipline budgétaire et renforcer la gestion des dépenses publiques s'imposent pour préserver la compétitivité et créer un climat propice à l'investissement privé, ce qui devrait diminuer la volatilité de la croissance.

Au Nigeria, une utilisation plus rationnelle des recettes pétrolières pourrait à la fois mettre l'économie à l'abri des amples fluctuations de la production pétrolière et régénérer l'économie non pétrolière. Le médiocre bilan du pays en termes de croissance par habitant remonte directement à la découverte du pétrole dans les années 60. La manne pétrolière a occasionné un choc positif des termes de l'échange et une appréciation du taux de change réel, ce qui a nui à la compétitivité des exportations non pétrolières. Les secteurs à fort coefficient de main-d'œuvre de l'agriculture et de l'industrie légère ont connu un déclin structurel, alimentant ainsi la détérioration des indicateurs sociaux. Outre le pétrole, des institutions déficientes et des politiques malavisées — qui se sont traduites par un manque de sécurité pour les personnes et pour les biens, une gestion publique défailante et la corruption — ont également bridé la croissance du pays. Qui plus est, les dépenses consacrées à l'infrastructure (nécessaires pour améliorer les routes reliant les exploitations agricoles aux marchés et assurer un approvisionnement régulier en électricité par exemple) ont été insuffisantes et de mauvaise qualité. Le gouvernement actuel a engagé sa propre Stratégie d'autonomisation et de développement économiques nationale (NEEDS), qui comporte des réformes visant essentiellement à améliorer la gestion des recettes pétrolières, à rehausser l'efficacité et l'efficace des dépenses publiques, à améliorer la gestion du secteur public, notamment pour résoudre le problème de la corruption associée aux rentes pétrolières, et à donner la priorité à des mesures qui stimuleront l'économie non pétrolière. Les priorités sont bien choisies; l'exécution pose bien évidemment de multiples problèmes.

1/ Mikkelsen (2005, à paraître).

2/ Randall (2005, à paraître).

Accélérations de la croissance

Des taux de croissance très élevés et soutenus sont nécessaires pour que l'Afrique subsaharienne puisse envisager de manière réaliste de diminuer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Pour atteindre cet objectif du Millénaire

pour le développement, il faudra que le taux de croissance du PIB réel double par rapport au scénario de référence pour atteindre 7,5 % environ³⁸. Même si l'on ne connaît pas précisément les facteurs à l'origine d'accélération substantielles et durables de la croissance en Afrique subsaharienne, il est utile de se pencher sur des cas récents de réussite et d'effectuer une analyse préliminaire des corrélats de ces accélérations.

L'examen des hausses des courbes de croissance à moyen terme des pays, autrement dit les *accélérations de la croissance*, permet de mieux appréhender les éléments à l'origine de transitions réussies de la croissance. Une étude récente a fait valoir que la priorité habituellement donnée par les analyses empiriques de la croissance aux régressions à long terme ou par données de panel peut masquer des schémas déterminants de la croissance d'un pays à moyen terme³⁹. Par ailleurs, les méthodes conventionnelles ne répondent pas à la question cruciale pour un responsable politique : dans quelle mesure un pays donné a-t-il des chances d'enregistrer une accélération de croissance et de la maintenir sur une certaine durée? Pour les besoins de notre étude, une accélération se produit au cours d'une année durant laquelle le taux de croissance prévisionnel par habitant sur cinq ans dépasse d'au moins 2 % le taux rétrospectif comparable, et quand le taux de croissance qui suit l'accélération enregistrée au cours de cette période de cinq ans est au minimum de 2 %. Cette

Tableau 4.1. Points de départ de l'accélération et taux de croissance par habitant, années 1980 et 1990

	Années 1980			Années 1990			
	Date de départ	Croissance durant l'épisode	Croissance post-épisode	Date de départ	Croissance durant l'épisode	Croissance post-épisode	
Botswana	1986	7.7	1.2	Angola	1993	4.9	2.6
Burkina Faso	1983	3.3	2.9	Bénin	1993	2.2	2.0
Burundi	1983	2.4	-0.1	Botswana	1996	4.7	..
Tchad	1983	3.3	1.4	Burkina Faso	1994	4.7	3.2
Congo, Rép. du	1984	5.2	-2.7	Cap-Vert	1992	4.5	5.1
Gabon	1986	2.9	0.5	Tchad	1999	8.3	..
Ghana	1983	2.9	2.0	Côte d'Ivoire	1993	2.3	-4.2
Kenya	1984	2.5	-1.6	Guinée équatoriale	1994	29.7	18.5
Lesotho	1986	4.2	2.8	Éthiopie	1992	3.8	1.4
Maurice	1984	7.3	5.6	Gambie	1995	2.2	..
Mozambique	1986	6.0	2.4	Guinée	1994	2.3	0.0
Seychelles	1987	5.7	2.6	Malawi	1994	4.8	-3.5
Tanzanie	1985	2.3	-1.6	Mozambique	1994	7.1	5.1
Ouganda	1986	3.9	4.1	Rwanda	1996	2.6	..
Zimbabwe	1986	2.6	-1.2	Sénégal	1994	2.2	1.5
				Seychelles	1995	7.5	..
				Sierra Leone	1999	10.9	..
				Tanzanie	1999	4.0	..
				Zambie	1999	2.1	..

Source : Calculs établis par les services du FMI à partir de la base de données WEO, 2004.

Notes : PIB par habitant en dollars EU. Les épisodes d'accélération durent 5 ans et sont définis comme indiqué dans le texte. La période post-épisode renvoie aux taux de croissance annuels durant les 5 ans qui suivent la fin de cet épisode. Celui-ci s'étalant sur 5 ans, les taux de croissance de la période subséquente ne pouvaient être calculés pour les accélérations observées après 1994. Une accélération durable (zones ombrées) correspond à un taux de croissance moyen par habitant d'au moins 2 % sur les 5 années suivantes. Tous les taux de croissance sont établis par un calcul de régression du revenu par habitant sur une constante et sur un niveau tendanciel.

³⁸ Banque mondiale et FMI (2004).

³⁹ Hausmann, Pritchett, et Rodrik (2004).

méthode identifie 34 cas d'accélération de croissance dans la région depuis 1980, ceux-ci ayant été plus nombreux dans les années 90 que dans les années 80, et plusieurs étant en cours (tableau 4.1). Ces accélérations se produisent dans des pays présentant des niveaux très divers de revenu par habitant⁴⁰.

Les études empiriques ont cherché à définir les déterminants des accélérations au cours des années 80 et 90. Un large éventail de variables explicatives couvrant la stabilité macroéconomique, les échanges, l'endettement, les institutions, le capital et la situation géographique a été examiné, dont certaines peuvent être considérées comme des éléments déclencheurs d'une accélération, et d'autres comme favorisant son maintien. Les résultats figurant au tableau 4.2 se fondent sur une comparaison

des valeurs moyennes des variables économiques pendant les périodes d'accélération et les autres, ainsi que par rapport à la période précédant une accélération, augmentée de tests formels de signification statistique⁴¹. On se souviendra, pour l'interprétation des résultats, que l'analyse se limite aux corrélations, et ne porte pas sur les déterminants causaux; il est difficile de distinguer les causes et les conséquences des accélérations.

Les accélérations de croissance ne se produisent pas aux dépens de la stabilité macroéconomique : soit l'inflation et les déficits budgétaires présentent des différences non significatives, soit ils sont meilleurs durant les périodes d'accélération que dans les groupes de contrôle. L'inflation est légèrement inférieure durant les périodes de croissance accélérée, mais pas de manière significative; les accélérations des années 80 se distinguent en outre par

Tableau 4.2. Écarts entre les moyennes de l'échantillon pour les épisodes d'accélération : avant et durant les périodes de non accélération

	Années 1980		Années 1990	
	Accélérations/non accélérations : pendant	Accélérations : pendant et avant	Accélérations/non accélérations : pendant	Accélérations : pendant et avant
Macroeconomie				
Inflation	-2.7	-5.6 *	-1.9	-2.3
Solde de l'admin. centrale/PIB	2.4 *	1.4 *	-0.9	0.5
Variation du TCER en pourcentage	-6.0 *	-9.9 *	-1.8	-2.0
Variation TCER en pourcentage, hors zone CFA	-8.5 *	-14.3 *	-1.0	-1.3
Moyenne de l'IPC	0.3 *	0.3 *	0.2 *	0.03
Commerce				
Croissance chez les partenaires	0.3 *	1.1 *	0.3 *	0.3 *
Sachs-Warner (mis à jour)	—	0.03 *	0.04 *	0.02
Croissance réelle des exportations	10.2 *	14.4 *	5.8 *	6.5 *
Dettes				
Service de la dette	0.7	9.1 *	-2.4 *	-4.3 *
Dettes/PIB	-39.3 *	27.6 *	5.6	8.8
Expansion de la dette en VAN	0.8	-9.4	-4.0 *	-3.8 *
VAN de la dette/exportations	0.3	1.5 *	0.3	0.1
Institutions				
Indice de politique	1.1 *	-2.1 *	0.2	3.9 *
Dirigeants de longue date, changement	0.2	0.6	1.1 *	1.1
Capital et productivité				
Investissement/PIB	1.8 *	-1.4	6.1 *	6.0 *
Croissance de la PGF	0.03 *	0.03 *	2.3 *	3.3 *

Source : calculs effectués par les services du FMI.

Note : un astérisque (*) indique que l'écart entre les moyennes est significatif pour au moins un test unilatéral à 10 %.

⁴⁰ Sur les 28 pays qui enregistrent une accélération de la croissance (6 pays en ont connu deux), 4 sont des pays producteurs de pétrole, 7 des pays de la zone franc, 8 sont riches en ressources naturelles, 11 sont des pays côtiers pauvres en ressources naturelles et 9 des pays enclavés et pauvres en ressources. Il n'existe pas d'association statistiquement significative entre les accélérations de la croissance et le fait qu'un pays soit producteur de pétrole ou riche en ressources. S'agissant des 15 cas d'accélération enregistrés dans les années 80, 8 concernaient des pays bénéficiant de programmes appuyés par le FMI, ce qui était le cas de 15 des 19 pays affichant une accélération de même nature dans les années 90.

⁴¹ Les corrélations bidimensionnelles sont une première étape utile à l'analyse. Pattillo *et al.* (2005, à paraître) ont également estimé des modèles de probits pour les accélérations de croissance; les résultats sont généralement conformes avec ceux de l'analyse bivariée.

un meilleur équilibre du solde budgétaire public, dons compris. Par ailleurs, les résultats concernant les variables commerciales (analysés plus loin) indiquent une dépréciation du taux de change réel pendant les périodes d'accélération, ce qui permet également de penser que les anticipations inflationnistes sont bien maîtrisées. Le plus frappant ici est que les politiques s'améliorent dans les pays en accélération, et ont des effets plus favorables que dans ceux qui n'ont pas connu de poussée de croissance. L'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale, une mesure générale de la qualité des politiques, indique une relation positive avec les périodes d'accélération dans les années 80 comme dans les années 90.

Il existe un lien prononcé entre les périodes d'accélération et les échanges. Ces périodes sont corrélées à une forte croissance dans les pays partenaires commerciaux, à la hausse des exportations et à un taux de change réel plus compétitif. Les exportations ont également été encouragées par la dépréciation du taux de change effectif réel (TCER), résultat qui est presque aussi marqué que lorsque les pays de la zone franc ne sont pas pris en considération, ce qui montre bien l'importance d'une gestion rigoureuse de la compétitivité, quel que soit le régime de change en vigueur.

Les politiques de libéralisation politique et économique affichent une corrélation robuste avec les accélérations de croissance; certaines fonctionnent sans doute comme des mesures des réformes qui déclenchent la croissance, comme la libéralisation des échanges et les transferts de pouvoir. Des indices plus larges de la démocratie devraient mieux rendre compte du caractère porteur de l'environnement. La mesure composite de la combinaison autocratie-démocratie (organisation politique) fait apparaître un lien entre l'évolution vers des institutions démocratiques et les accélérations de croissance. Conformément aux dernières études, les données concernant les années 90 montrent également l'effet expansionniste de la transition à un nouveau pouvoir après le départ d'un dirigeant de longue date⁴².

Les accélérations coïncident avec des hausses de l'investissement et de la productivité; il semble qu'une progression de l'investissement et de la croissance de la PTF soit nécessaire pour qu'une accélération se produise. Les résultats confirment notamment qu'un lien entre l'investissement et la productivité était à l'œuvre dans les dernières accélérations observées. L'élément majeur ici est l'influence de la croissance de la PTF, qui est statistiquement significative pour les deux décennies considérées, et d'une ampleur économique considérable pour les années 90⁴³.

La hausse de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette ralentit significativement lors des accélérations des années 90, signe que la concessionnalité de la dette contribue de manière

⁴² Olken et Jones (2004).

⁴³ Les accélérations sont également associées à une augmentation de l'investissement privé, bien que les résultats pour les années 90 ne soient pas significatifs quand la Guinée équatoriale n'est pas prise en considération.

notable aux poussées de croissance dans la région⁴⁴. Alors que les ratios du service de la dette avaient augmenté dans les pays en croissance accélérée dans les années 80, ils ont diminué dans les années 90, et la VAN de la dette a enregistré une hausse plus modérée. Les pays dont la croissance s'est intensifiée ont également connu une augmentation globale des ratios VAN de la dette/exportations dans les années 80, mais ils ont évité ce problème dans les années 90. La concessionnalité joue un rôle important dans ces résultats, la valeur nominale des ratios de la dette au PIB augmentant dans les pays en croissance accélérée⁴⁵. Il est plausible que l'atténuation des pressions sur les recettes budgétaires actuelles grâce à l'allègement et à une concessionnalité plus forte de la dette ait favorisé la hausse de l'investissement associée aux accélérations de la croissance.

Quand on rétrécit l'analyse aux accélérations enregistrées sur dix ans, les corrélats essentiels sont des échanges et des investissements soutenus, un endettement inférieur et des institutions plus démocratiques. La moitié des accélérations étudiées plus haut peuvent être considérées comme durables à moyen terme car les taux de croissance annuels par habitant au cours des cinq années suivant la période d'accélération ont également été supérieurs à 2 % (voir le tableau 4.2)⁴⁶. L'examen des taux de croissance sur 5 et 10 ans révèle quelques faux espoirs, comme dans le cas du Kenya et du Zimbabwe dans les années 90, et de la Côte d'Ivoire plus récemment, mais aussi des accélérations qui se sont maintenues à moyen terme en Ouganda, au Burkina Faso et au Ghana, entre autres. La méthode consiste à rechercher des écarts statistiquement significatifs entre les moyennes concernant ces périodes d'accélération soutenues et celles des accélérations non durables (tableau 4.3). L'analyse permet surtout d'observer l'importance grandissante de l'alignement des échanges et de la dette, parallèlement aux institutions politiques et à l'investissement, en tant que corrélats d'une croissance durable. Elle montre en outre que les accélérations durables sont associées à des augmentations de l'aide. Par ailleurs, il apparaît que l'aide associée à un climat politique et institutionnel favorable est un

Tableau 4.3. Écarts entre les moyennes de l'échantillon :
Accélérations de longue et de courte durées

	Écarts entre les moyennes au cours d'une période
Ouverture	7.3
Croissance réelle des exportations	15.1
Service de la dette	-5.8
VAN de la dette/exportations	-0.9
Aide/PIB	3.5
Indice de politique	1.8
Investment/GDP	3.1

Source : calculs établis par les services du FMI.

Notes : Tous les écarts relevés sont significatifs au niveau de 10 %. Une accélération est considérée de longue durée lorsque la croissance moyenne par habitant a été au moins égale à 2 % pendant cinq ans après la fin de l'épisode d'accélération proprement dite. Pour 1986, le Mozambique est exclu des cas d'accélération de longue durée parce que la période considérée chevauche la période de redressement post-conflit.

⁴⁴ Cela concorde avec les données récentes qui indiquent qu'au-dessus de seuils donnés, la dette extérieure a un effet négatif sur la croissance (Pattillo, Poirson et Ricci, 2002; Clements, Bhattacharya et Nguyen, 2004).

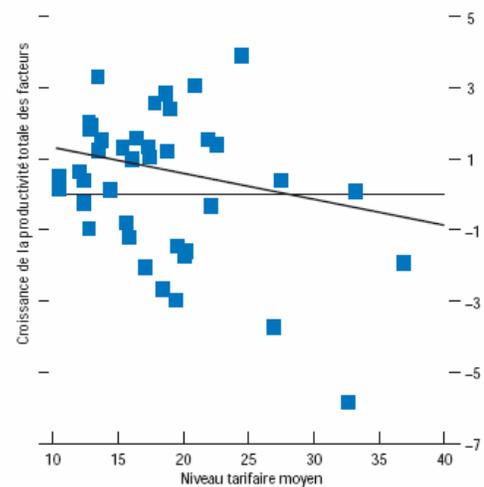
⁴⁵ À compter de la fin des années 80, la concessionnalité des nouveaux prêts et l'allègement de la dette se sont accrus, ce qui explique la hausse des ratios nominaux de la dette au PIB dans les pays en croissance accélérée alors que les indicateurs de la dette en termes de VAN diminuent.

⁴⁶ Du fait que cette sélection requiert un délai de dix ans, seules les accélérations soutenues antérieures à 1994 peuvent être identifiées.

corrélait fortement significatif des accélérations soutenues⁴⁷.

La relation solide entre les accélérations et les échanges concorde avec les études selon lesquelles un manque d'ouverture commerciale a substantiellement freiné la croissance africaine. Les régressions transversales indiquent que la fermeture de l'Afrique au commerce international, supérieure à celle de pays en développement représentatifs, a coûté à la région de 0,4 à 0,7 point de croissance par an. Le fait est que ce manque d'ouverture est plus coûteux pour l'Afrique que pour d'autres pays en développement⁴⁸. Ces observations ne sont pas surprenantes, compte tenu des nombreuses études empiriques qui montrent que les économies ouvertes enregistrent une expansion plus rapide que les économies fermées. S'il convient de considérer ces résultats économétriques avec prudence, puisque le débat quant à l'interprétation de ce type de données continue d'évoluer⁴⁹, les analyses fondées sur d'autres méthodes viennent aussi corroborer la théorie selon laquelle l'ouverture commerciale stimule la croissance en Afrique (voir également le chapitre V sur les accords commerciaux régionaux)⁵⁰. Il ressort des analyses effectuées au niveau des entreprises que les industriels exportateurs ont obtenu une PTF supérieure à celle de leurs homologues non exportateurs. Une étude de cas portant sur l'Afrique du Sud montre que la libéralisation du commerce, en augmentant la productivité, a substantiellement stimulé la croissance⁵¹. En général, la croissance de la PTF est plus forte dans les pays africains qui appliquent des droits

Graphique 4.5. Niveaux tarifaires et productivité totale des facteurs en Afrique subsaharienne, 1997-2003
(En pourcentage du PIB)



Source : estimations des services du FMI.

⁴⁷ La variable est l'aide en pourcentage du PIB, compte tenu de la valeur mentionnée dans l'EPIN pour les pays dans le quartile supérieur du classement qu'elle établit. Il s'agit simplement d'une variable indicative, qu'il conviendrait de tester dans un modèle de probits faisant la part de l'endogénéité. Certaines études consacrées à la croissance ont mis en doute la conclusion de Burnside et Dollar (2000) selon laquelle l'aide a un effet favorable sur la croissance dans un contexte politique satisfaisant (Easterly, Levine et Roodman, 2004).

⁴⁸ D'après Sachs et Warner (1997) et Easterly et Levine (1997). Block (2001) apporte quelques preuves de l'effet marginal supérieur de l'ouverture aux échanges en Afrique.

⁴⁹ Voir Dollar (1992); Edwards (1992); Sachs et Warner (1995); et Frankel et Romer (1999). Voir Rodrik et Rodríguez (2001) pour une critique de l'analyse de régression transversale de la croissance.

⁵⁰ Plusieurs études du Département Afrique du FMI confirment le lien entre échanges et croissance (Calamitsis, Basu, et Ghura, 1999), ou l'effet de frein des régimes commerciaux soumis à des restrictions sur le commerce (Sharer, 1999; Subramanian et Tamirisa, 2001; Lane, 2002; Lukonga, 2000).

⁵¹ Mengistae et Pattillo (2004), se fondant sur des données en provenance d'Éthiopie, du Ghana et du Kenya, signalent une PTF supérieure de 11 à 28 % pour les entreprises exportatrices. Bigsten *et al.* (2004) observent également des primes de rendement, imputables à l'apprentissage par la pratique, chez les industriels africains exportateurs. Voir Jonsson et Subramanian (2000) sur l'Afrique du Sud.

de douane globalement inférieurs (graphique 4.5), et les économies plus ouvertes ont enregistré une expansion plus rapide (graphique 4.4).

L'épidémie de VIH/sida compromet la viabilité de la croissance dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Si certains ont pris des mesures énergiques pour freiner la pandémie, et si l'augmentation sensible des financements récemment consentis par les bailleurs de fonds pour la prévention et le traitement est encourageante, l'épidémie a des conséquences délétères sur les sociétés et les économies de la région. Les études distinguent plusieurs voies par lesquelles le VIH/sida compromet la croissance. Outre la diminution de l'offre de main-d'œuvre, qui se traduit par une baisse de la productivité, la hausse de la mortalité et de la morbidité réduisent la productivité des secteurs privé et public ainsi que le rendement de la main-d'œuvre en dépréciant le capital humain; dans le même temps, l'augmentation des dépenses de santé a généralement pour effet d'évincer l'épargne et de freiner l'investissement. Dans le cas des pays les plus atteints (ceux dont le taux de prévalence du VIH pour la population d'âge actif est supérieur à 20 %), les études ont établi que l'épidémie risque de freiner la croissance de 1 à 1,5 point⁵². Ces estimations négligent un élément qui inquiète considérablement les cercles d'affaires, à savoir que l'incertitude et la détérioration des perspectives pourraient décourager l'investissement intérieur et étranger. En outre, à plus long terme, le VIH/sida pourrait dissuader les individus et les entreprises d'investir dans le capital humain étant donné la baisse substantielle des rendements escomptés. Ce sont ces menaces aux perspectives d'investissement et de productivité (éléments majeurs des accélérations de croissance) qui soulèvent des craintes quant à la viabilité de la croissance dans certains pays.

Les pays qui ont connu des poussées de croissance durables ont affiché des bilans différents sur le front de la pauvreté. Étant donné la rareté des enquêtes auprès des ménages et l'absence de données sur la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté dans les années 80, il est difficile de suivre l'évolution des taux de pauvreté dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. S'agissant des sept pays qui ont fait l'objet de telles accélérations et pour lesquels des données sont disponibles, on observe un recul sensible des taux de pauvreté dans les années 90 au Ghana, en Ouganda et (en début de décennie) aux Seychelles⁵³. Le Burkina Faso et le Bénin font état d'une hausse inférieure à 1 % de ce taux qui a, par contre, considérablement augmenté au Cap-Vert et au Lesotho au cours de la même décennie.

⁵² Voir Haacker (2004), qui s'appuie sur des études du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. On notera que l'insuffisance des données ne permet pas de prendre explicitement en considération le rôle de l'épidémie dans l'analyse de l'accélération de la croissance.

⁵³ Le pourcentage de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté aux Seychelles a chuté de 30 % à 19 % entre 1984 et 1992 (Banque mondiale, 1994). La mesure utilisée ici est légèrement différente de celle prise en considération pour d'autres pays, à savoir le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Les déductions s'appuient sur les données relatives à la pauvreté contenues dans les *Indicateurs du développement dans le monde* de la Banque mondiale et sur les DSRP nationaux.

Politiques, institutions et croissance en Afrique subsaharienne

Une étude approfondie de certaines politiques, que l'analyse de l'accélération de la croissance n'a pu examiner en détail, mérite d'être envisagée. Même si de nombreux pays ont assaini leurs politiques budgétaires, ils demeurent confrontés à de grandes difficultés pour contenir les déficits, réformer la gestion des dépenses publiques afin de relever la productivité et le rendement des dépenses, et mettre sur pied des institutions qui atténuent le caractère procyclique de la politique budgétaire, surtout s'ils sont riches en ressources naturelles. Les études spécialisées ont établi que le développement du secteur financier est un corrélat majeur des accélérations de croissance, mais on manque d'informations quant au lien entre le développement financier et la croissance en Afrique subsaharienne. Le champ de l'analyse présentée ci-dessous est limité et sélectif : elle examine la compatibilité des données concernant l'Afrique subsaharienne et de certaines prédictions importantes des ouvrages qui établissent un lien direct entre la politique budgétaire ou le développement financier et la croissance. Ces éléments, de même que les institutions — que l'analyse de l'accélération de la croissance a mises en relief, et dont les publications récentes indiquent qu'elles sont indispensables à la croissance — sont étudiés⁵⁴. Le choix des politiques examinées est également sélectif : certaines des réformes les plus décisives nécessaires aujourd'hui pour améliorer les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne sont des réformes microéconomiques ou de gestion publique — autrement dit, il s'agit de rehausser la qualité des services publics, dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, d'améliorer le climat des affaires pour le secteur privé, et d'élargir et de moderniser les infrastructures.

Politique budgétaire

Les ouvrages spécialisés proposent plusieurs théories quant aux conséquences de la politique budgétaire sur la croissance dans les pays à faible revenu. Premièrement, des études récentes ont conclu que les canaux de transmission ne sont pas les mêmes dans les pays à faible revenu que dans les pays industriels, et donnent lieu à un effet non linéaire des déficits sur la croissance⁵⁵. L'une d'elles a établi qu'à partir d'un seuil de 2,5 % du PIB (déficit comprenant les dons), l'assainissement budgétaire ne favorise pas la croissance⁵⁶. Il conviendrait plutôt de voir dans ce seuil un ordre de grandeur puisque les relations entre les déficits et la croissance varient en fonction des particularités de chaque pays. Deuxièmement, de manière générale, les assainissements budgétaires qui diminuent le recours au financement intérieur stimulent la croissance⁵⁷. Troisièmement, la composition des dépenses budgétaires a des retombées sur la croissance. La hausse des dépenses consacrées à l'éducation et à la santé la

⁵⁴ Le développement du secteur financier et la gestion publique constituent des problèmes fondamentaux pour l'Afrique subsaharienne. De prochains numéros des *Perspectives économiques régionales* pour l'Afrique les étudieront en plus grand détail.

⁵⁵ Baldacci, Hillman et Kojo (2004).

⁵⁶ Gupta *et al.* (2004). Adam et Bevan (2003), à partir d'un échantillon plus réduit comprenant 11 pays africains, ont estimé ce seuil à 1,5 % du PIB.

⁵⁷ Gupta *et al.* (2004).

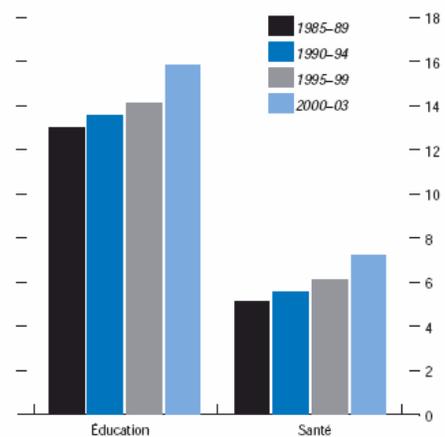
stimule, mais avec un décalage. Cet effet positif est toutefois affaibli en cas de gestion publique déficiente ou de politiques macroéconomiques malavisées⁵⁸.

Des données récentes corroborent l'hypothèse d'un seuil dans la relation entre croissance et déficit en Afrique subsaharienne. La causalité fonctionne dans les deux sens, mais on peut facilement faire apparaître le lien entre déficit et croissance en associant les variations retardées dans les déficits à la croissance et en conduisant une analyse distincte de la relation entre le sens de l'évolution du déficit et la croissance, selon que le pays se situe au-dessus ou au-dessous d'un seuil de déficit particulier. Bien qu'ils ne soient bien évidemment pas décisifs, les calculs présentés au tableau 7 de l'appendice confirment une relation plus forte entre croissance et réduction du déficit quand ce dernier se situe au-dessus du seuil de 2,5 %. Pour les pays qui enregistrent un déficit élevé, la croissance moyenne est supérieure quand le déficit diminue, alors que dans les pays affichant un faible déficit, les améliorations sont nettement plus modestes. L'écart dans l'évolution du taux de croissance dans les deux groupes est statistiquement significatif.

Depuis le début des années 90, les soldes budgétaires des pays de l'Afrique subsaharienne se sont dans l'ensemble améliorés, amélioration qui s'est accompagnée d'un dosage plus prudent des financements. À partir du milieu de la décennie, la croissance s'est redressée et les déficits ont diminué. Depuis 2000, la croissance a légèrement ralenti, les déficits continuant pour leur part de reculer, ce qui permet aux pays d'alléger les pressions sur les sources de financement intérieures. Les pays producteurs de pétrole ont choisi d'effectuer des remboursements nets aux sources de financement nationales et étrangères, mais la tendance à moins recourir au financement intérieur est plus générale. En 2004, les États de l'Afrique subsaharienne procédaient dans l'ensemble à des remboursements nets aux sources de financement intérieures (tableau 8 de l'appendice).

Depuis le milieu des années 80, les pays subsahariens ont relevé leurs dépenses d'éducation et de santé. Les crédits publics alloués à ces deux secteurs ont progressé, tant en pourcentage du PIB qu'en part du total des dépenses publiques (graphique 4.6)⁵⁹. La seule exception à cette tendance vient des pays producteurs de pétrole où, depuis la fin des années 80, ces deux indicateurs des dépenses du secteur social diminuent. Par ailleurs, les données concernant l'Afrique subsaharienne confirment la théorie des études spécialisées selon laquelle une gestion publique saine relève l'efficacité

Graphique 4.6. Afrique subsaharienne : dépenses publiques d'éducation et de santé (En pourcentage du total des dépenses; moyennes)



Source : FMI, Perspectives/base de données sur les tendances économiques en Afrique, 2004.

⁵⁸ Baldacci *et al.* (2004).

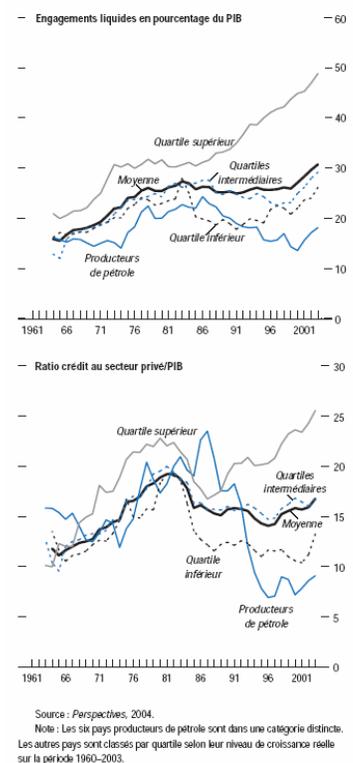
⁵⁹ Il convient de prévoir un délai substantiel entre l'augmentation de l'aide destinée aux dépenses sociales et son plein effet sur les indicateurs sociaux et la croissance. Baldacci *et al.* (2004) observent que c'est en Afrique subsaharienne que les dépenses sociales ont les effets favorables les plus marqués, du fait que les rendements marginaux sont élevés étant donné le montant inférieur des dépenses sociales.

des dépenses du secteur social.⁶⁰ Les pays de la région ont été classés selon la qualité de leur gestion publique (données EPIN de la Banque mondiale, moyenne sur les années 90), le montant des dépenses du secteur social, et les résultats en termes d'éducation et de santé (taux de scolarisation primaire net et taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans en 2000)⁶¹. Les sept pays classés dans le tiers supérieur pour la gestion publique et les dépenses d'éducation font également partie du tiers supérieur pour les résultats en matière d'éducation. Cinq des huit pays rangés dans le tiers supérieur pour la gestion publique et les dépenses de santé sont également dans le tiers supérieur des résultats en matière de santé. À l'inverse, les pays classés dans le tiers supérieur pour un seul des indicateurs de la gestion publique ou des dépenses, font rarement partie des premiers du classement général. Ces évolutions sont certes encourageantes, mais le léger recul des ratios de dépenses d'investissement à compter des années 80 est préoccupant. Il serait utile de procéder à d'autres analyses de la qualité et du type de projets et du rendement des dépenses d'investissement.

Développement financier

Les économies de l'Afrique subsaharienne où les secteurs financiers sont les plus développés ont enregistré un taux de croissance par habitant supérieur à la moyenne, et l'écart s'est creusé depuis la libéralisation financière des années 90. Cela dit, le développement des marchés financiers, mesuré par le rapport des passifs liquides au PIB, a été lent et variable⁶². Les écarts de croissance sont plus accentués si les pays producteurs de pétrole, qui ont enregistré une croissance élevée mais sont restés sous-développés sur le plan financier, ne sont pas pris en considération. Le lien tenu entre développement financier et croissance dans les pays producteurs de pétrole explique peut-être que les études spécialisées évoquent une relation légèrement plus faible entre la croissance et le développement financier en Afrique. Si l'on ne tient pas compte de ces pays, les économies qui ont affiché la croissance la plus vigoureuse entre 1960 et 2003 sont aussi celles où le secteur financier est le plus développé (graphique 4.7).

Graphique 4.7. Évolution financière des pays d'Afrique subsaharienne classés par niveau de croissance (Pourcentages)



⁶⁰ Voir également Gupta, Davoodi et Tiongson (2002) sur les conséquences négatives de la corruption sur les indicateurs sociaux.

⁶¹ Sur le plan qualitatif, des observations similaires se dégagent de l'*International Country Risk Guide (ICRG)* ou des données relatives à la gestion publique de Kaufman, Kraay et Zoido-Lobaton (1999).

⁶² Depuis les années 90, les réformes bancaires ont progressé : les pays ont supprimé les interventions nocives de l'État; redressé les banques défilantes ou en difficulté en procédant à des restructurations, à la privatisation et au renforcement de la réglementation; diminué l'effet d'éviction par des ajustements budgétaires; et adapté le cadre réglementaire de manière à autoriser un accès plus large au crédit. Un approfondissement des réformes dans ce dernier domaine demeure prioritaire : il convient de remédier aux principaux obstacles juridiques, réglementaires et institutionnels à l'accès aux services et au crédit bancaires, en particulier pour les groupes mal desservis.

Pour que le développement financier stimule la croissance, il faut que le contexte politique soit porteur. Au début des années 90, la persistance de déséquilibres budgétaires, qui ont généralement pour effet d'évincer les flux de crédit au secteur privé, a peut-être atténué les effets de la libéralisation financière dans certains pays africains⁶³. La participation et l'intervention substantielles de l'État dans le secteur bancaire risquent de nuire à la qualité des décisions des banques et de diminuer le rendement de l'investissement et la croissance. Une segmentation sommaire des pays africains en quatre catégories, selon le développement du secteur financier et la croissance, montre que les effets favorables du premier sur la seconde ne peuvent se concrétiser qu'en situation de stabilité macroéconomique (tableau 9 de l'appendice). Parmi les pays affichant des indicateurs de développement financier assez élevés, ceux qui ont connu la croissance la plus vigoureuse sont parvenus à une plus grande stabilité macroéconomique; autrement dit, ils ont enregistré des déficits budgétaires nettement inférieurs, dons compris, et un taux d'inflation plus modéré. L'effet positif de la stabilité macroéconomique sur la relation développement financier-croissance a été encore plus prononcé entre 1997 et 2003.

Institutions

Selon des études récentes, les institutions sont le principal facteur déterminant de la croissance à long terme. Néanmoins, il faut parfois beaucoup de temps pour améliorer les plus fondamentales telles que les lois, règlements, et autres pratiques régissant les droits de propriété, la liberté de commercer, et l'inviolabilité des contrats. En fait, comme la causalité opère dans les deux sens, il peut être difficile de procéder à des réformes de grande envergure en l'absence de croissance soutenue⁶⁴. Il semblerait que l'action publique influence également le développement institutionnel — en renforçant la concurrence via l'ouverture aux échanges, en élargissant l'accès du public à l'information, en rehaussant la transparence, en apportant une assistance au renforcement des capacités institutionnelles, et en créant des incitations externes, comme les mécanismes de pression par les pairs qui seront appliqués dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)⁶⁵.

La qualité globale des institutions économiques et politiques en Afrique subsaharienne est en hausse⁶⁶. Les pays en forte croissance ont généralement des institutions de meilleure qualité que ceux où elle est modérée. En outre, cette qualité s'est davantage améliorée dans les pays en expansion rapide et intermédiaire que dans ceux en croissance lente (graphique 4.8). Ces observations ont été confirmées par des mesures objectives récentes des institutions économiques nationales. Dans les pays à croissance rapide, créer une entreprise, procéder à l'enregistrement d'une propriété, exécuter les contrats et cesser une activité sont des

⁶³ Reinhart et Tokatlidis (2003).

⁶⁴ Il est toutefois intéressant de noter que, parmi les très rares pays qui semblent avoir apporté des améliorations substantielles à leurs institutions avant de parvenir à un taux de croissance élevé, deux (le Botswana et Maurice) font partie de l'Afrique subsaharienne.

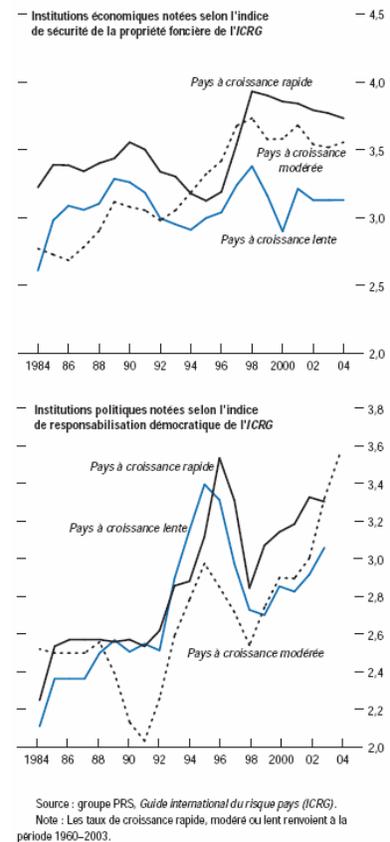
⁶⁵ FMI (2003).

⁶⁶ Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, l'amélioration des institutions politiques s'est poursuivie tout au long des années 90, mais le renforcement des institutions économiques s'est enlisé à la fin de la décennie (Johnson et Subramanian, 2005).

opérations moins coûteuses; les droits de propriété sur les terres urbaines et rurales sont plus sûrs pour les investisseurs et pour les pauvres, et il existe moins de différends fonciers (graphique 4.9)⁶⁷.

La qualité des institutions économiques est corrélée à celle des institutions politiques, ainsi qu'à des facteurs géographiques et divers. Des données récentes indiquent que la qualité des institutions politiques et le degré de stabilité politique influencent les institutions économiques, lesquelles agissent à leur tour sur les résultats économiques⁶⁸. Les mesures des institutions économiques et politiques en Afrique subsaharienne sont généralement fortement corrélées; ainsi, les évaluations de Freedom House font apparaître un écart de 30 à 50% entre l'indice de sécurité des droits de propriété dans les pays de l'Afrique subsaharienne où la liberté politique existe et ceux où elle n'existe pas⁶⁹. Par ailleurs, les institutions sont dans l'ensemble plus solides dans les pays côtiers, suivis des pays riches en ressources naturelles, puis des pays enclavés⁷⁰. Elles sont aussi généralement plus médiocres dans les pays producteurs de pétrole, dans les pays membres de la zone franc, et dans les pays en conflit. Enfin, le redressement institutionnel est plus prononcé dans les pays où des programmes du FMI sont en bonne voie que dans ceux où il n'en existe pas et dans ceux où ils ont dérapé. Si la causalité est difficile à déterminer, une étude récente observe que des institutions solides améliorent l'exécution des programmes du FMI⁷¹.

Graphique 4.8. Évolution des institutions économiques et politiques en Afrique subsaharienne



⁶⁷ Le Zimbabwe offre un bon exemple d'un pays où, outre les problèmes politiques et économiques, l'insécurité du régime foncier et les différends fonciers ont favorisé une chute persistante et grave de la croissance.

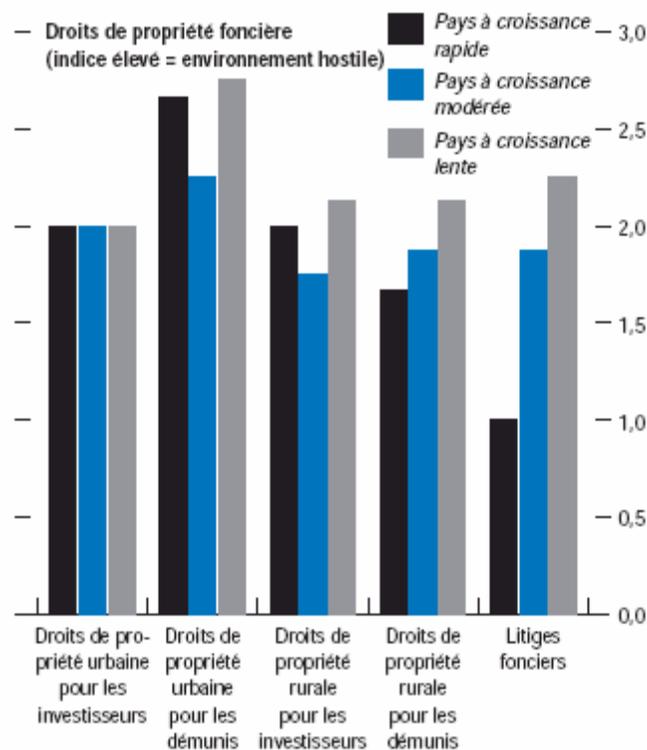
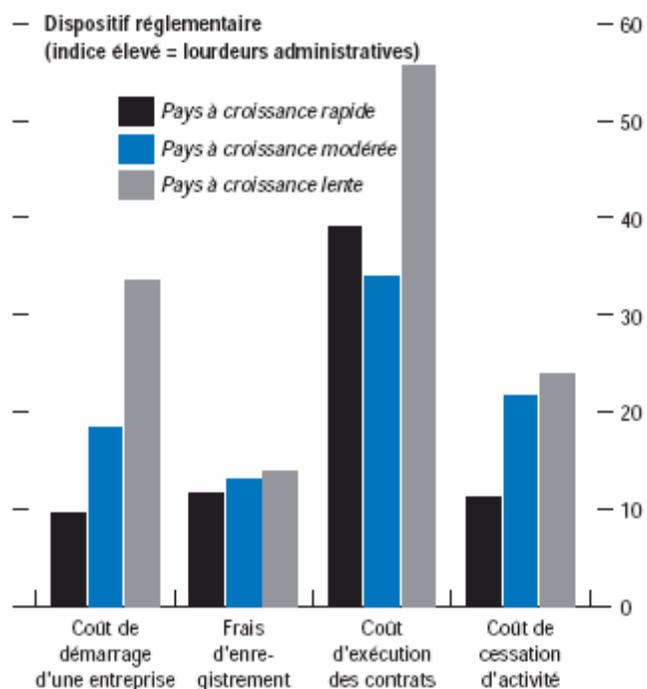
⁶⁸ Acemoglu, Johnson et Robinson (2001); Acemoglu et Robinson (2005); Aron (2000).

⁶⁹ Johnson et Subramanian (2005) démontrent toutefois une corrélation limitée entre les institutions politiques et économiques de l'Afrique subsaharienne à long terme. Bates (2005) avance également que la démocratisation de l'Afrique subsaharienne dans les années 90 a peut-être rendu les pays plus sensibles à des cycles conjoncturels politiques déstabilisateurs, en partie à cause de la disponibilité limitée des informations nécessaires aux citoyens pour demander des comptes aux autorités.

⁷⁰ Les institutions particulièrement influentes sur la croissance pourraient varier selon les types d'économies. Ainsi, le niveau de corruption doit absolument être faible dans les pays riches en ressources naturelles. Les institutions qui diminuent les coûts liés à la pratique des affaires, pour les industriels exportateurs notamment, jouent un rôle substantiel dans les pays côtiers, et l'insécurité des droits de propriété rurale risque de présenter un obstacle majeur dans les pays enclavés. Ces questions méritent un examen plus approfondi.

⁷¹ Se fondant sur des données tirées d'un vaste échantillon de programmes financés par le FMI, Nsouli, Atoian, et Mourmouras (2004) constatent que la présence d'institutions solides améliore l'exécution des programmes. Leur étude montre que la réalisation des programmes exerce par ailleurs un effet indépendant sur les résultats macroéconomiques, mais pas sur la croissance.

Graphique 4.9. Critères objectifs d'appréciation des institutions économiques en Afrique subsaharienne, 2004



Sources : Banque mondiale (1994); Diankov (2003); Diankov and others (2002); base de données de la Banque mondiale (2004).

Conclusions

Les améliorations apportées aux politiques macroéconomiques ont fortement concouru à la reprise des économies à plus forte expansion dans les années 90, et c'est dans les pays où des programmes financés par le FMI suivaient leur cours qu'elles ont été les plus prononcées. Les termes plus favorables de l'échange ont également stimulé la croissance. Néanmoins, divers aspects de cette reprise donnent toutefois des indications contradictoires quant à sa viabilité. Si l'investissement total n'a pas sensiblement augmenté dans les économies à croissance vigoureuse (sauf en Guinée équatoriale), la progression de la PTF s'est considérablement accélérée pour la première fois depuis les années 60. Il est clair que la question la plus complexe et difficile pour l'Afrique subsaharienne est de définir comment déclencher un accroissement fort et durable des taux de croissance. Il ressort d'une analyse préliminaire que les accélérations sont stimulées par une augmentation substantielle des échanges et par la libéralisation commerciale et politique, et qu'elles s'accompagnent également d'une hausse de l'investissement et d'une amélioration de la croissance de la PTF. Cette dernière, particulièrement accentuée dans les pays où l'exécution de programmes du FMI est en bonne voie, tient probablement aux gains d'efficacité dérivant de l'application de réformes macroéconomiques et structurelles. Dans les pays où le taux de croissance a augmenté, les indicateurs généraux sont en hausse. Dans les années 90 (contrairement aux années 80), les indicateurs de la dette ne se sont pas dégradés pendant les périodes d'accélération. Il est encourageant de constater qu'un nombre substantiel de ces pays est parvenu à maintenir cette accélération pendant dix ans. Ils ont enregistré un niveau supérieur d'échanges et d'investissement, une charge inférieure de la dette et des flux d'aide plus importants, et sont dotés d'institutions plus démocratiques que les pays qui n'ont pu maintenir une croissance forte.

Certains aspects de la politique budgétaire vont dans le bon sens, mais d'autres progrès s'imposent dans ce domaine, ainsi que dans le secteur financier et dans celui des échanges, pour favoriser la croissance. Le recours au financement intérieur des déficits budgétaires est en baisse, et la composition des dépenses évolue en général en faveur des secteurs sociaux. Les progrès en matière de développement financier dans la région ont été fragiles et inégaux. Sur le plan des échanges, des réformes vigoureuses doivent être engagées à l'appui de la stratégie d'expansion globale de l'Afrique. Conformément aux données de récentes études, les pays en forte croissance de l'Afrique subsaharienne sont généralement dotés d'institutions fondamentales de meilleure qualité que les pays à faible croissance, et les institutions politiques sont corrélées avec des institutions économiques plus performantes.

Une priorité essentielle pour l'Afrique subsaharienne est de remédier aux obstacles à la croissance dus au faible niveau d'investissement. La hausse très modérée des investissements suite aux réformes réalisées dans la région est préoccupante, d'autant qu'une augmentation de l'investissement semble nécessaire à une accélération soutenue de la croissance. Le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2005 de la Banque mondiale concluait qu'il était indispensable de réduire les coûts des opérations commerciales (liés à la mauvaise exécution des contrats, à l'insuffisance des infrastructures, à la délinquance, à la corruption et à la réglementation) et de réduire les risques liés à l'action gouvernementale et les obstacles à la concurrence pour améliorer le climat de l'investissement dans les pays en développement. Ces obstacles revêtent une importance primordiale en Afrique subsaharienne, qui recense 16

des 20 pays où le climat des affaires est le plus difficile⁷². Des investissements publics bien ciblés et productifs ont aussi un rôle à jouer, qui pourraient inciter le secteur privé à investir et à relever la productivité. S'il convient d'encourager l'épargne intérieure, une augmentation des flux d'aide — en fonction de la capacité d'absorption du pays — et une diminution de la charge de la dette sont également nécessaires pour soutenir des taux d'investissement supérieurs et plus productifs.

Pour stimuler encore son expansion, l'Afrique subsaharienne doit mettre d'autres réformes en chantier. Les antécédents montrent qu'une hausse raisonnable des taux de croissance maintenue sur dix ans est réalisable. Les accélérations de la croissance dans ces pays doivent être plus durables et se propager à d'autres pays de la région. Néanmoins, même les pays qui ont enregistré une expansion vigoureuse pendant dix ans doivent faire plus d'efforts, car des taux de croissance par habitant sensiblement supérieurs s'imposent pour résorber substantiellement la pauvreté⁷³.

⁷² Banque mondiale (2004b et 2005, à paraître).

⁷³ Les pays qui ont enregistré une croissance soutenue affichent des taux annuels de croissance par habitant de 2 % au moins sur dix ans. Selon les estimations, des taux nettement supérieurs sont nécessaires pour que l'Afrique subsaharienne ait une chance raisonnable de diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

CHAPITRE V — ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX EN AFRIQUE

La politique commerciale est une composante cruciale d'une stratégie efficace visant à diminuer la pauvreté et à dynamiser la croissance. Or, ces dernières années, les responsables politiques africains ont de plus en plus souvent choisi de recourir à des ACR (accords commerciaux régionaux) plutôt que d'engager des réformes diversifiées en matière de commerce extérieur. Cette tendance a des répercussions à long terme sur l'efficacité de la politique commerciale en tant qu'instrument de croissance et de lutte contre la pauvreté. Le présent chapitre⁷⁴ analyse le bilan des ACR africains et examine les mesures envisageables pour rehausser leur efficacité.

Les conséquences des accords commerciaux africains

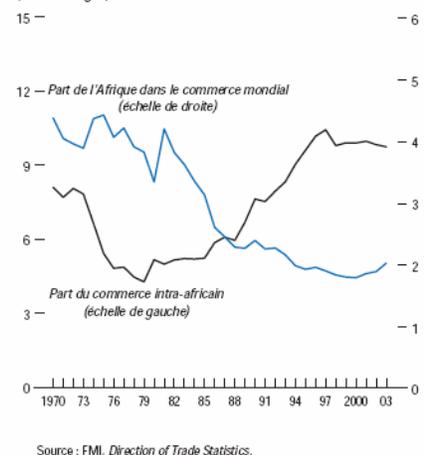
Une trentaine d'ACR sont en vigueur en Afrique, chaque pays étant partie en moyenne à quatre accords. Face à l'avancée du régionalisme dans le monde et à la lenteur des progrès accomplis dans le cadre du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, un nouvel élan a été donné ces dernières années à l'élargissement et à l'approfondissement de ce type d'accords en Afrique.

Les ACR africains ont quatre objectifs essentiels : 1) promouvoir les échanges intrarégionaux; 2) accroître la compétitivité régionale; 3) prévenir et résoudre les conflits en Afrique; et 4) renforcer le pouvoir de négociation de l'Afrique dans les négociations commerciales internationales dans le cadre d'une action collective. Le régionalisme, en Afrique et ailleurs, est un processus en cours, et il est donc peut-être trop tôt pour juger des effets ultimes des ACR africains. À ce stade, leur bilan est toutefois contrasté.

Les échanges intra-africains, en pourcentage du total des échanges du continent, demeurent modestes (10 % environ) et volatils en comparaison au commerce intrarégional dans d'autres parties du monde. Quoi qu'il en soit, le commerce entre les pays africains est plus développé que sa part du commerce mondial ne semble l'indiquer. Cette intensité accrue et grandissante des échanges régionaux tient en grande partie à la marginalisation de l'Afrique sur le marché mondial, et non aux résultats commerciaux intrarégionaux (graphique 5.1).

Les données économétriques indiquent que les ACR ont peut-être eu des retombées positives, mais inégales, sur les échanges intrarégionaux quoique, à long terme, leur effet global semble avoir été faible ou négligeable⁷⁵. Ils semblent également avoir occasionné un certain

Graphique 5.1. Part du commerce intra-africain dans le total des échanges des pays africains et part de l'Afrique dans le commerce mondial (Pourcentages)



⁷⁴ Ce chapitre est inspiré de Yang et Gupta.

⁷⁵ Voir, par exemple, Elbadawi (1997) et Carrère (2004).

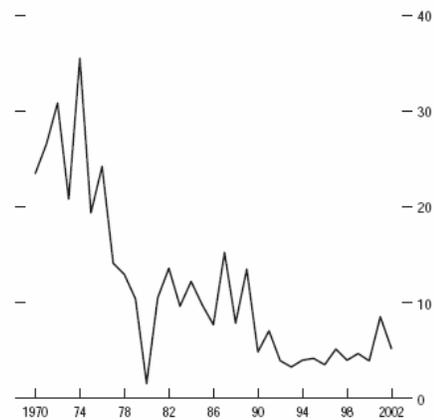
détournement des échanges, ce qui explique peut-être en partie le recul progressif de la part de l'Afrique dans le commerce mondial. Compte tenu de la part limitée du commerce intrarégional dans le total des échanges de l'Afrique, tout porte à penser que l'influence directe d'éventuels détournements du commerce sur les résultats commerciaux généraux est limitée; tout effet substantiel devrait être imputable à l'environnement commercial global que les ACR ont contribué à créer.

Les ACR ne semblent pas encore avoir eu de retombées significatives sur les résultats à l'exportation de l'Afrique sur le marché mondial. La part du continent dans les échanges mondiaux a reculé de quelque 4 % dans les années 70 à 2 % environ aujourd'hui. Entre 1970 et 2003, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés (0,5 % environ) n'a guère évolué. Ses exportations de textiles et de vêtements, souvent le fer de lance des exportations des pays en voie d'industrialisation, ont également échoué à gagner une part du marché mondial. Une analyse approfondie de la hausse des exportations non pétrolières de l'Afrique, effectuée à partir d'un modèle à part de marché constante, montre que la compétitivité du continent a reculé au cours des trois décennies écoulées⁷⁶. Dans la mesure où les ACR n'ont pas réussi à promouvoir les exportations globales de l'Afrique, on peut s'attendre à ce qu'ils n'aient pas accru sa compétitivité internationale.

Le bilan médiocre de l'Afrique en termes d'investissements directs étrangers (IDE) semble indiquer que les ACR n'ont pas sensiblement amélioré la compétitivité de la région. On pensait que, en élargissant les marchés régionaux, ces accords amèneraient une hausse du rendement des investissements et, partant, attireraient davantage d'investissements directs étrangers, qui augmenteraient la capacité d'exportation de la région. Au niveau global, les flux d'IDE à destination de l'Afrique en pourcentage du total de l'IDE à destination des pays à revenu faible et intermédiaire ont accusé un net fléchissement au fil du temps (graphique 5.2). De plus, ils sont essentiellement orientés sur les industries minières (industrie pétrolière comprise) et fortement concentrés dans quelques pays seulement (Afrique du Sud, Angola et Nigeria). L'investissement direct étranger de l'Afrique du Sud vers d'autres pays de la région est toutefois plus diversifié en termes sectoriels. Les données économétriques montrent que la plupart des ACR africains n'ont pas vu significativement augmenter l'investissement direct étranger.

Graphique 5.2. Investissement direct étranger : flux nets à destination de l'Afrique

(En pourcentage du total pour les pays à revenus faibles à intermédiaires)



Source : Banque mondiale, *World Development Finance*.

Il se peut que les ACR aient stimulé les échanges intra-africains, mais qu'ils n'aient pas amélioré le bien-être. L'analyse économétrique montre que le détournement des échanges a peut-être été supérieur à la création d'échanges. Cela dit, compte tenu des retombées limitées

⁷⁶ Voir les détails dans Yang et Gupta (2005).

des ACR sur le commerce intrarégional, leur coût direct devrait être minime. Quoi qu'il en soit, la négociation et l'application de ces accords, indépendamment de leurs résultats, entraîne des coûts réels en ressources. S'ils ont en outre détourné l'attention des autorités de la libéralisation généralisée du commerce et d'autres programmes de réformes nationaux, leur coût sera probablement plus lourd.

Des observations ponctuelles donnent à penser que les ACR auraient favorisé la stabilité et la sécurité régionales. Un exemple de réussite bien connu, souvent cité, est l'intervention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le conflit civil en Sierra Leone; les troupes de la CEDAO, alliées à celles des Nations Unies et du Royaume-Uni, ont joué un rôle de poids dans le désarmement des rebelles en lutte contre le gouvernement. Cette intervention internationale a abouti à la tenue d'élections démocratiques pacifiques en 2003. Pour autant, les ACR peuvent également attiser les tensions régionales quand leurs avantages et leurs coûts (réels ou perçus) ne sont pas répartis également entre leurs membres. Qui plus est, ils ne sont pas forcément le moyen le plus efficace de prévenir ou de résoudre les différends. D'autres formes de coopération, comme les accords de gestion transfrontalière des ressources (l'eau par exemple), pourraient être plus opérantes.

Les avantages liés au plus grand pouvoir de négociation dû aux ACR ne doivent pas être exagérés. Des actions collectives n'accroîtraient le pouvoir de négociation de l'Afrique que si les pays africains adoptaient une position commune, tant sur le plan des concessions qu'ils cherchent à obtenir de leurs partenaires commerciaux qu'en ce qui concerne ce qu'ils sont disposés à leur offrir. Or, ces pays n'ont pas toujours de position ou d'intérêts communs. Ainsi, les pays exportateurs de coton d'Afrique de l'Ouest devraient tirer profit de la suppression des contingents textiles imposés par certains pays industriels, alors que les pays exportateurs de vêtements devraient y perdre. Certains parmi ces derniers se sont alliés à d'autres pays en développement également censés sortir perdants de la suppression de ces contingents afin d'obtenir que ces contingents soient prorogés, s'opposant ainsi aux intérêts des pays exportateurs de coton.

Que peut-on faire?

Le bilan généralement médiocre des ACR permet de penser que les pays africains doivent dépasser ces accords pour stimuler la croissance par le biais des échanges. D'autres réformes commerciales s'imposent pour accélérer et maintenir la croissance en Afrique. Étant donné la modicité des échanges intrarégionaux initiaux, la faible complémentarité des pays en termes de ressources, et l'insuffisance des infrastructures de transport et de la capacité locale, les conditions nécessaires à une réussite font défaut à la plupart des ACR⁷⁷. Les ACR en vigueur sont généralement mal conçus, et se caractérisent souvent par des tarifs douaniers extérieurs

⁷⁷ Ainsi, la plupart des ACR africains, même s'ils étaient correctement appliqués, n'auraient qu'un potentiel limité pour développer les échanges intrarégionaux puisque les pays de la région ne peuvent satisfaire qu'une part modérée des demandes d'importations régionales (Yeats, 1998; BAfD, 2000). Compte tenu de la faible complémentarité des produits des pays africains, même trois des économies les plus importantes et les plus diversifiées de la région (Afrique du Sud, Égypte et Kenya) ne pourraient faire fonction de pôles de croissance au sein de la COMESA et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) (Khandelwal, 2004).

élevés, l'incapacité de remédier aux obstacles non tarifaires, et l'absence de mesures visant à faciliter les échanges. Dans certains cas (comme l'UEMOA), des efforts ont néanmoins été déployés pour traiter ces questions avec l'aide d'institutions financières internationales et de quelques États donateurs. L'application de quasiment tous les ACR africains, souvent retardée, a été insuffisante : les retards tiennent en partie à la participation des pays à plusieurs accords, qui crée des engagements incompatibles⁷⁸.

Par conséquent, l'amélioration des résultats des ACR africains passe par une action de grande ampleur en vue de remédier à divers problèmes de formulation et d'exécution, ainsi que pour créer les conditions préalables à une intégration commerciale régionale fructueuse⁷⁹. Les pays africains tireraient notamment profit des mesures suivantes :

- *Réduire les obstacles commerciaux envers les pays non signataires dans le cadre d'un ACR.* La libéralisation du régime de la nation la plus favorisée, qu'elle soit unilatérale ou multilatérale, revêt encore plus d'importance en présence d'ACR⁸⁰. Cette forme de libéralisation encourage efficacement les échanges intrarégionaux et extrarégionaux (encadré 5.1)⁸¹. La réduction des barrières au commerce réduit les risques de détournement des échanges et de l'investissement. Une libéralisation multilatérale serait certes plus bénéfique, mais les pays africains ne devraient pas l'attendre car la libéralisation unilatérale peut également apporter des profits substantiels⁸².
- *Renforcer l'offre intérieure pour tirer parti des perspectives d'exportation sans précédent vers les marchés mondiaux.* Les pays africains sont généralement assujettis à des restrictions commerciales très modérées dans les pays industriels, soit parce que les droits de la nation la plus favorisée (sauf en ce qui concerne les produits agricoles) sont déjà bas, soit parce que les marchandises africaines disposent d'un accès préférentiel généralisé au marché⁸³. Pour accroître leur offre intérieure, ces pays doivent poursuivre les réformes structurelles et la libéralisation NPF. Ils doivent également moderniser leurs infrastructures et accroître les compétences de la main-d'œuvre.

⁷⁸ Ainsi, certains pays d'Afrique de l'Est (l'Ouganda, le Burundi et le Kenya) font partie de deux unions douanières *envisagées* (COMESA et Communauté de l'Afrique de l'Est).

⁷⁹ La démarche préconisée ici est semblable à celle proposée par la Banque mondiale dans les documents de stratégie d'assistance régionale par exemple (Banque mondiale, 2001, 2003a).

⁸⁰ Voir Jebuni (1997).

⁸¹ Voir également Banque mondiale (2004a).

⁸² Subramanian *et al.* (2000) observent que, pour l'Afrique, une diminution d'un point des taxes sur les échanges entraîne une hausse de 0,7 à 1,1 point des échanges.

⁸³ Les règles d'origine empêchent les exportateurs africains de tirer pleinement parti de l'accès préférentiel (Matto, Roy et Subramanian, 2002). Par ailleurs, les normes techniques et les mesures sanitaires et phytosanitaires en vigueur dans les pays industriels font parfois fonction de barrières au commerce et imposent des coûts de conformité substantiels aux exportateurs africains.

Encadré 5.1 Intégration commerciale régionale avec et sans ACR : l'Union européenne et l'Asie de l'Est

Les expériences de l'Union européenne et de l'Asie orientale en matière d'intégration commerciale régionale offrent deux exemples de réussite. Les deux régions ont toutefois suivi des voies différentes : l'intégration de l'Union européenne est le fruit d'accords institutionnels officiels, tandis qu'en Asie de l'Est, elle est née des forces «naturelles» du marché. Il n'en demeure pas moins que ces deux exemples mettent en relief l'influence de la situation économique de départ et celle des réductions fondées sur la clause de la nation la plus favorisée sur les obstacles extérieurs au commerce.

L'Union européenne, qui a succédé à la Communauté économique européenne (CEE), créée en 1957, a procédé à la suppression des obstacles aux commerces entre ses pays membres, mais aussi à la réduction des barrières à l'encontre des non-membres. Avant l'établissement de la CEE, les droits de douane de ses États-membres d'origine étaient élevés et les barrières non tarifaires courantes. Grâce aux cycles successifs de libéralisation commerciale multilatérale qui se sont tenus sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGETAC) et de l'organisation qui lui a succédé, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le taux moyen de la nation la plus favorisée a été ramené à 4 % environ, bien que les droits sur les produits agricoles demeurent élevés (22 %). En 1957, le commerce intracommunautaire représentait déjà 30 % du total des échanges européens. La création de la CEE a entraîné une amplification considérable des échanges intrarégionaux et, au début des années 70, le commerce intracommunautaire représentait 60 % des échanges de la CEE. Si ces échanges se développaient, le commerce avec le reste du monde s'intensifiait également, quoique moins rapidement. Après avoir amorcé le processus avec les échanges, l'Union européenne a rapidement réalisé une intégration économique et politique plus approfondie, et a élargi sa composition au fil du temps. La réussite de l'intégration économique a en outre favorisé la stabilité régionale.

Les accords commerciaux régionaux officiels ne sont qu'un phénomène récent en Asie de l'Est¹, qui a mené la libéralisation des échanges en se fondant essentiellement sur la clause de la nation la plus favorisée. Le premier accord d'intégration régional, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), conclu en 1967, avait pour seul objet de *faciliter* les échanges, et donnait priorité à la sécurité régionale. Néanmoins, suite à l'abandon de sa stratégie autarcique de croissance au profit d'une stratégie d'ouverture commerciale à la fin des années 50 (adoptée par le Japon après la Deuxième Guerre mondiale et par la Chine à la fin des années 70), la région a périodiquement ouvert ses marchés au reste du monde sur une base non discriminatoire. Le commerce a depuis lors connu une forte expansion. En 1956, année pour laquelle on dispose de données pour tous les pays à l'exception de la Chine et de la Malaisie, les exportations de l'Asie de l'Est ne représentaient au total que 4,6 % des exportations mondiales, dont 2,6 % pour le Japon. En 2003, la région contribuait pour plus de 23 % aux exportations mondiales. Dans le même temps, les exportations à l'intérieur de l'Asie de l'Est, en pourcentage des exportations totales de la région, ont progressé de 23 % à 47 %. Le développement rapide des exportations à destination des marchés des pays industriels a engendré une demande d'importations à l'intérieur de la région; la diversité des revenus et des ressources des différents pays leur a permis de se spécialiser en fonction de leur avantage comparatif *mondial*. L'intégration commerciale de l'Asie de l'Est s'est donc réalisée sans que se produisent d'importants détournements des échanges.

¹ L'Asie de l'Est comprend la Chine, la RAS de Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la province chinoise de Taiwan et la Thaïlande.

- *Diminuer les coûts de transport à l'intérieur de la région.* L'expédition d'une automobile du Japon à Abidjan (Côte d'Ivoire) coûte 1.500 dollars, alors qu'il en coûte 5.000 dollars pour expédier la même automobile d'Addis Ababa (Éthiopie) à Abidjan (CEA, 2004)⁸⁴. En général, chaque jour de transit supplémentaire équivaut à une augmentation de 0,8 point des droits appliqués⁸⁵. L'Afrique doit consacrer davantage de ressources à

⁸⁴ Le transport terrestre est plus coûteux que le transport maritime, ce qui explique en partie l'écart de coût.

⁸⁵ Hummels (2001).

l'infrastructure régionale⁸⁶. De tels investissements sont également nécessaires pour intensifier la concurrence intérieure sur un marché régional intégré.

- *Renforcer la coopération sectorielle transfrontière dans les domaines d'intérêt commun.* Les coûts frontaliers en Afrique peuvent être équivalents aux coûts d'un déplacement intérieur de 1.600 kilomètres, alors qu'en Europe, ils correspondent à ceux d'un déplacement de 160 kilomètres. Les pays africains pourraient également coopérer dans divers autres domaines, tels que l'énergie, les ressources en eau, la recherche et l'éducation, la gestion de l'environnement, et la prévention et la résolution de conflits régionaux. Contrairement aux accords commerciaux préférentiels, cette forme de coopération n'entraîne pas de détournement des échanges.
- *Participer plus activement à la libéralisation multilatérale du commerce.* De nombreuses études signalent que l'Afrique pourrait tirer des avantages substantiels d'une libéralisation multilatérale du commerce⁸⁷. Pour cela, les pays africains doivent, à l'instar des autres pays, engager une libéralisation des échanges. Le cycle d'Uruguay a été une occasion manquée pour l'Afrique. À peine un peu plus de 2 % des lignes tarifaires du continent sont consolidées, souvent à des niveaux nettement supérieurs aux taux appliqués. Le fait de consolider les droits africains à un niveau proche des taux appliqués rehausserait la crédibilité de la politique commerciale africaine⁸⁸.
- *Prendre rapidement des mesures pour encourager la mobilisation des impôts intérieurs.* Le manque à gagner fiscal pose un sérieux problème aux responsables africains qui élaborent et mettent en œuvre un ACR car les taxes sur les échanges demeurent une source substantielle de recettes publiques pour la plupart des pays africains malgré la diminution des droits de douane enregistrée ces dernières années⁸⁹. Depuis les années 80, le ratio recettes/PIB est demeuré pratiquement stationnaire en Afrique subsaharienne, alors que les ressources nécessaires à la fourniture de services publics et d'infrastructures ont fortement augmenté. Les données indiquent que si des politiques macroéconomiques appropriées peuvent minimiser le manque à gagner dû à la libéralisation des échanges, les pays à faible revenu ont des difficultés à compenser cette perte de recettes, en partie parce que la concurrence internationale en matière d'incitations fiscales a diminué à la fois le taux d'imposition des entreprises et l'assiette fiscale⁹⁰. Dans tous les cas, étant donné que les échanges intrarégionaux dans la plupart des ACR représentent

⁸⁶ La décision des pays africains de donner priorité aux investissements dans l'infrastructure régionale doit se fonder sur une analyse coûts-bénéfices. Néanmoins, si l'objectif est de promouvoir les échanges régionaux, il existe alors un optimum de second rang en faveur de l'investissement dans le commerce intrarégional.

⁸⁷ La Banque mondiale (2004a), par exemple, estime qu'une réforme globale du commerce pourrait rapporter jusqu'à 24 millions de dollars à l'Afrique.

⁸⁸ Une étude récente de Kowalski (2004) conclut également que des tarifs consolidés plus proches du taux appliqué pourraient substantiellement accroître les échanges.

⁸⁹ Les taxes sur les échanges sont à l'origine de quasiment un tiers des recettes gouvernementales dans les pays africains (Agbeyegbe, Stotsky et WoldeMariam, 2004).

⁹⁰ Baunsgaard et Keen (2004) et Keen et Simone (2004).

ordinairement quelque 10 % du total des échanges, les pertes de recettes potentielles liées aux ACR sont généralement faibles, à moins que le tarif extérieur commun ne soit également abaissé lors de la constitution d'une union douanière. En revanche, compte tenu des droits moyens, qui s'élèvent actuellement à 17 %, d'autres baisses des droits NPF pourraient entraîner des pertes substantielles⁹¹. La consolidation de l'assiette de l'impôt intérieur revêt donc une urgence nouvelle à l'heure où les négociations sur la libéralisation multilatérale du commerce et sur les accords de libre échange avec l'Union européenne progressent dans le cadre des Accords de partenariats économiques.

- *Restructurer les accords commerciaux régionaux de manière à en supprimer les engagements contradictoires.* Les négociations en cours avec l'Union européenne sur des accords de libre échange offrent l'occasion d'engager un exercice de rationalisation. À titre d'exemple, certains pays pourraient limiter leur participation à un seul accord régional; les petits ACR inopérants pourraient être absorbés par les grands qui ont été désignés pour représenter des groupes de pays africains dans les négociations avec l'Union européenne⁹².

⁹¹ Ebrill, Stotsky et Gropp (1999) observent que les recettes des taxes sur les échanges diminuent en général parallèlement au taux des droits à chaque fois que ce dernier — mesuré par le ratio recettes des taxes sur le commerce extérieur/valeur des importations — est inférieur à 20 %, alors que Khattry et Rao (2002) estiment ce seuil à 40 % environ. Ancharaz (2003) conclut que la dépendance budgétaire à l'égard des taxes sur le commerce extérieur compromet les perspectives de réforme.

⁹² Selon le programme actuel, quatre groupes de négociation d'accords de partenariat économiques régionaux — dont chacun représente un sous-groupe de pays africains — seront constitués en Afrique pour négocier des accords de libre échange avec l'Union européenne (Hinkle et Schiff, 2004).

Tableau A1. Exportations de coton de quelques pays d'Afrique subsaharienne					
	2000	2001	2002	2003	2004
Bénin					
En milliards de francs CFA	98.3	108.9	89.3	103.5	116.0
En pourcentage des exportations de biens et services	40.3	41.8	33.8	36.5	39.4
En pourcentage du PIB	6.1	6.3	4.8	5.1	5.4
Burkina Faso					
En milliards de francs CFA	72.2	96.0	97.4	119.9	163.4
En pourcentage des exportations de biens et services	49.3	58.6	57.0	64.4	70.5
En pourcentage du PIB	3.9	4.6	4.3	4.8	6.0
Mali					
En milliards de francs CFA	108.9	81.2	155.4	151.3	203.4
En pourcentage des exportations de biens et services	23.8	12.7	20.9	22.1	28.2
En pourcentage du PIB	5.7	3.7	6.7	5.9	7.8
Togo					
En milliards de francs CFA	30.1	16.4	40.6	47.8	69.6
En pourcentage des exportations de biens et services	11.9	6.4	13.9	13.6	17.2
En pourcentage du PIB	3.2	1.7	4.0	4.9	6.5
Pour mémoire :					
Total des exportations de coton					
En milliards de francs CFA	309.5	302.5	382.7	422.6	552.4
En millions de dollars EU	434.7	412.6	549.1	727.0	1,045.70
Financement extérieur officiel net 1/	628.3	821.3	729.3	979.3	1,179.90
Sources : USDA (Département de l'agriculture des États-Unis); estimations établies par les services du FMI.					
1/ Somme des dons, prêts, allègement de dette et variation des arriérés, moins intérêts et amortissement.					

Tableau A3. Classement en fonction du rythme de croissance du PIB réel par habitant, 1960-2003

	1960-2003		1990-94		1995-99		1990-99		2000-03	
	Guinée équatoriale	Maurice								
1	Guinée équatoriale	7.1	Maurice	5.4	Guinée équatoriale	32.9	Guinée équatoriale	17.8	Guinée équatoriale	19.2
2	Botswana	6.9	Ouganda	3.0	Rwanda	8.9	Maurice	4.8	Sierra Leone	11.6
3	Maurice	4.1	Seychelles	3.0	Mozambique	6.8	Mozambique	3.8	Botswana	5.5
4	Seychelles	2.8	Mali	2.8	Cap-Vert	5.8	Burkina Faso	3.7	Tchad	5.0
5	Cap-Vert	2.3	Guinée équatoriale	2.7	Malawi	5.7	Ouganda	3.5	Mozambique	4.6
6	Swaziland	2.2	Burkina Faso	2.7	Angola	4.7	Cap-Vert	3.5	Maurice	3.9
7	Burkina Faso	2.1	Ghana	2.0	Burkina Faso	4.6	Seychelles	3.4	Cap-Vert	3.8
8	Comores	1.8	Botswana	1.6	Maurice	4.1	Botswana	2.7	Tanzanie	3.8
9	Mali	1.8	Tchad	1.4	Ouganda	3.9	Mali	2.7	Burkina Faso	3.2
10	Gambie	1.6	Lesotho	1.3	Botswana	3.8	Ghana	1.9	Angola	3.0
11	Lesotho	1.5	Swaziland	1.3	Seychelles	3.7	Malawi	1.9	Mali	2.8
12	Gabon	1.5	Guinée-Bissau	1.1	Mali	2.5	Lesotho	1.8	Nigéria	2.4
13	Mozambique	1.5	Cap-Vert	1.1	Côte d'Ivoire	2.5	Bénin	1.6	São Tomé-et-Principe	2.3
14	Cameroun	1.4	Bénin	0.9	Lesotho	2.4	Swaziland	1.2	Zambie	2.1
15	Burundi	1.4	Mozambique	0.7	Sénégal	2.4	Namibie	0.7	Ouganda	2.0
16	Tchad	1.2	Namibie	0.7	Éthiopie	2.2	Sénégal	0.6	Cameroun	1.9
17	Congo, Rép. du	1.2	Gabon	0.5	Guinée	2.2	Rwanda	0.5	Ghana	1.8
18	Kenya	1.1	Gambie	0.1	Bénin	2.2	Guinée	0.5	Bénin	1.8
19	Tanzanie	1.0	Nigéria	-0.1	Ghana	1.8	Tchad	0.5	Lesotho	1.7
20	Afrique du Sud	0.9	Comores	-0.4	Cameroun	1.7	Tanzanie	0.4	Congo, Rép. du	1.5
21	Guinée-Bissau	0.9	Tanzanie	-0.5	Tanzanie	1.3	Gambie	0.3	Rwanda	1.5
22	Malawi	0.8	Burundi	-0.5	Swaziland	1.2	Côte d'Ivoire	0.3	Afrique du Sud	1.4
23	Nigéria	0.8	Burundi	-0.7	Burundi	0.7	Burundi	-	Sénégal	1.3
24	Guinée	0.7	Guinée	-1.2	Namibie	0.7	Zimbabwe	-	Gambie	0.9
25	São Tomé-et-Principe	0.7	Sénégal	-1.2	Kenya	0.6	Gabon	-0.1	Swaziland	0.5
26	Ouganda	0.7	Kenya	-1.3	Gambie	0.5	Nigéria	-0.1	Niger	0.4
27	Bénin	0.5	São Tomé-et-Principe	-1.8	Zimbabwe	0.5	Éthiopie	-0.2	Namibie	-
28	Éthiopie	0.4	Côte d'Ivoire	-1.9	Rép. centrafricaine	0.4	Kenya	-0.3	Guinée	-0.1
29	Togo	0.4	Malawi	-2.0	Afrique du Sud	0.4	Comores	-0.6	Éthiopie	-0.2
30	Rwanda	0.4	Afrique du Sud	-2.0	Niger	0.3	Afrique du Sud	-0.8	Comores	-0.4
31	Namibie	0.3	Éthiopie	-2.6	Togo	-	Guinée-Bissau	-0.8	Togo	-0.8
32	Côte d'Ivoire	0.3	Congo, Rép. du	-3.1	Madagascar	-	São Tomé-et-Principe	-1.5	Madagascar	-1.0
33	Ghana	0.2	Togo	-3.1	Nigéria	-0.1	Niger	-1.5	Kenya	-1.0
34	Angola	0.1	Madagascar	-3.1	Tchad	-0.4	Togo	-1.6	Seychelles	-1.2
35	Zimbabwe	0.1	Niger	-3.2	Congo, Rép. du	-0.6	Madagascar	-1.6	Gabon	-1.8
36	Niger	-0.1	Rép. centrafricaine	-3.9	Gabon	-0.7	Angola	-1.7	Burundi	-2.2
37	Sierra Leone	-0.2	Sierra Leone	-4.8	Comores	-0.8	Rép. centrafricaine	-1.7	Guinée-Bissau	-2.4
38	Zambie	-0.3	Zambie	-5.4	São Tomé-et-Principe	-1.1	Congo, Rép. du	-1.8	Rép. centrafricaine	-3.2
39	Sénégal	-0.8	Cameroun	-6.6	Zambie	-1.5	Cameroun	-2.4	Congo, R.D.	-3.3
40	Rép. centrafricaine	-0.8	Rwanda	-7.9	Guinée-Bissau	-2.8	Zambie	-3.4	Malawi	-3.8
41	Madagascar	-1.2	Angola	-8.2	Congo, R.D.	-4.8	Congo, R.D.	-8.1	Côte d'Ivoire	-4.7
42	Congo, R.D.	-2.7	Congo, R.D.	-11.5	Sierra Leone	-13.5	Sierra Leone	-9.1	Zimbabwe	-6.5

Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde, 2004 ; base de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), 2004 ; estimations établies par les services du FMI.

Note : pas de données disponibles pour l'Éthiopie ni le Libéria.

Tableau A4. Croissance réelle par habitant, formation brute de capital fixe et augmentation de la productivité globale des facteurs (PGF)

	1970-74	1975-79	1980-84	1985-89	1990-94	1995-99	2000-03
	<i>(en pourcentage)</i>						
Croissance du PIB réel par habitant							
Afrique subsaharienne	2.2	0.5	-0.4	1.0	-1.1	2.0	1.4
Guinée équatoriale exclue	2.2	0.5	-0.5	1.1	-1.1	1.3	0.9
Producteurs de pétrole	4.9	-1.8	1.0	0.6	-2.5	6.3	4.4
Guinée équatoriale exclue	5.2	-1.9	0.9	0.9	-3.5	1.0	1.4
Non producteurs de pétrole	1.7	0.9	-0.6	1.1	-0.8	1.3	0.9
	<i>(en pourcentage du PIB)</i>						
Formation brute de capital fixe							
Afrique subsaharienne	22.1	23.0	20.9	18.7	20.1	22.2	19.9
Guinée équatoriale exclue	21.7	22.6	20.6	18.7	19.7	20.6	19.0
Augmentation forte, années 1990	26.3	26.7	23.8	21.5	25.8	29.4	25.0
Guinée équatoriale exclue	25.5	26.0	23.2	21.9	24.8	24.5	22.3
Augmentation moyenne, années 1990	19.6	20.2	18.6	17.1	16.9	18.0	18.7
Augmentation lente, années 1990	20.0	21.6	20.3	17.3	17.9	18.9	16.0
Producteurs de pétrole	27.5	28.7	26.9	22.9	24.2	35.7	26.8
Guinée équatoriale exclue	25.5	26.9	25.8	24.2	21.6	24.3	20.1
Non producteurs de pétrole	21.2	22.1	19.9	18.0	19.4	20.0	18.8
Zone franc	24.4	24.2	22.7	20.1	19.1	23.8	22.6
Guinée équatoriale exclue	23.4	23.2	21.9	20.3	17.7	18.5	19.8
Hors zone franc	20.8	22.4	20.0	18.0	20.7	21.2	18.5
	<i>(en pourcentage)</i>						
Augmentation de la productivité globale des facteurs							
Afrique subsaharienne	0.2	-0.9	-1.7	0.6	-1.8	1.2	0.5
Guinée équatoriale exclue	0.2	-0.9	-1.6	0.7	-1.9	0.8	0.1
Augmentation forte, années 1990	0.7	-0.8	-1.6	1.3	-0.3	3.3	1.7
Guinée équatoriale exclue	0.7	-0.8	-1.4	1.5	-0.3	2.3	0.5
Augmentation moyenne, années 1990	2.1	-1.7	-2.3	0.4	-1.5	0.7	-0.9
Augmentation lente, années 1990	-1.9	-0.3	-1.2	0.2	-3.7	-0.4	0.7
Pays producteurs de pétrole	3.1	-4.6	-1.8	0.4	-2.7	3.7	3.7
Guinée équatoriale exclue	3.1	-4.6	-1.2	0.7	-3.3	1.2	0.9
Pays non producteurs de pétrole	-0.3	-0.3	-1.7	0.7	-1.7	0.8	-
Zone franc	-1.2	-	-1.1	0.6	-1.1	2.0	1.4
Guinée équatoriale exclue	-1.2	-	-0.8	0.8	-1.2	0.9	0.1
Hors zone franc	1.3	-1.6	-2.0	0.6	-2.2	0.8	0.1
Programmes exécutés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-2.2	2.4	0.4
Programmes ayant dérapé	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	-1.0	1.0	-1.0

Sources : FMI/WEO/Base de données des tendances économiques en Afrique, 2004; calculs établis par les services du FMI.

Note : Pour le début des années 1990, l'augmentation de la PGF dans les pays dont le programme a dérapé, Guinée équatoriale exclue, s'établit à -1,1 % et pour la fin de la décennie, la croissance de la PGF des pays dont le programme a été exécuté s'établit à 1,4 %, Guinée équatoriale exclue.

Tableau A5. Croissance sacrifiée en Afrique par rapport à d'autres régions

Déterminants robustes de la croissance estimations basées sur un échantillon mondial	Croissance sacrifiée par an						
	Coefficients	Asie de l'Est/ Pacifique	Asie de l'Est/ Pacifique	Europe/ Asie centrale	Amérique latine/ Caraïbes	Moyen-Orient/ Afrique du Nord	Asie du Sud
		<i>(Pourcentage)</i>					
Log. (inflation)	-0.0088	-0.1	-0.1	0.4	0.1	-	-
Solde budgétaire/PIB)	0.7031	-2.9	-3.4	-2.2	-1.9	1.9	-1.4
Log. (investissement/PIB)	0.0950	-8.7	-10.8	-8.5	-4.8	-5.1	-5.9
Log. (consom. admin. centrale/PIB)	-0.0289	-1.0	-1.6	-0.5	-0.1	0.5	-0.5
Log. (revenu initial)	-0.1678	23.9	26.0	17.7	18.1	14.3	6.0
Pourcentage des terres en zone tropicale	-0.1454	-9.7	-6.1	-13.5	-1.3	-12.2	-4.7
Termes de l'échange (croissance)	0.0251	0.04	0.02	0.04	0.02	0.01	0.04
Prime du marché noir	-0.0015	-0.06	-0.03	0.02	-0.04	-0.01	0.1
Log. (scolarisation totale)	0.0556	-6.9	-5.4	-5.2	-5.0	-3.4	-2.5
Log. (terres cultivables)	-0.0188	-2.3	-3.1	0.7	-0.7	-0.5	-1.8
Croissance "totale" sacrifiée en Afrique subs.		-7.7	-4.6	-11.0	4.5	-4.7	-10.7
Croissance sacrifiée due aux politiques (variables 1, 2, 4, 8)		-4.1	-5.2	-2.3	-1.9	2.3	-1.9
Croissance sacrifié par accumulation (variables 3, 9)		-15.6	-16.2	-13.7	-9.8	-8.6	-8.4

Source : Tsangarides (2005).

Notes : Tableau inspiré de l'expansion d'un modèle. On a recours aux moyennes des modèles par approche bayésienne en utilisant une estimation par méthode des moments généralisés (MMG) basé sur un système de données de panel.

Tableau A6. Impact relatif des variables robustes sur la croissance
(Variations d'une période à l'atours de 1980-84 à 1995-2000, en pourcentage)

	Toutes variables	Variables de politique	Termes de l'échange	Investissement
Afrique subsaharienne	2.4	4.9	0.1	-0.4
Pays à forte croissance, ann. 90	4.1	7.8	0.6	2.4
Pays à croiss. moyenne, ann. 90	1.2	3.0	0.9	-3.1
Pays à croissance lente, ann. 90	0.3	5.4	-8.1	-4.8
Producteurs de pétrole	-1.6	1.3	-4.3	-9.8
Non producteurs de pétrole	2.4	5.8	-1.2	-0.6
Ayant conclu un programme	2.3	6.1	-1.9	-1.9
Sans programme	2.7	1.2	6.1	4.1
Programme exécuté	5.6	12.4	-0.6	-1.8
Programme ayant dérapé	-1.4	-0.7	-3.3	-1.9
Zone franc	-0.5	1.3	-2.9	-3.6
Hors zone franc	3.8	6.7	1.6	1.2
Pays à littoral	2.2	7.1	-5.5	-1.5
Pays enclavés	2.2	3.6	0.8	1.2
Pays riches en ressources	1.2	3.9	3.3	-5.9

Source : calculs établis par les services du FMI.

Notes : Variables robustes déterminées par expansion des spécifications contenues dans Tsangarides (2005).

Variables de politique : inflation, consommation de l'administration centrale/PIB, solde budgétaire/PIB, prime du marché noir; les autres variables sont les termes de l'échange, l'investissement/PIB et le taux de scolarisation globale. Les variables fixes comme le pourcentage de terre en zone tropicale, les terres cultivables et le revenu initial sont incluses dans le calcul de régression, mais ne figurent pas dans le calcul ci-dessus.

Tableau A7. Évolution de la croissance du PIB réel et variation décalée du déficit

	2002-04 par rapport à la période 1999-2001			
	Déficit élevé		Déficit faible	
	Variation décalée du déficit	Évolution de la croissance	Variation décalée du déficit	Évolution de la croissance
Aggravation du déficit	-1.9	-0.8	-2.0	-0.3
Résorption du déficit	3.8	2.9	3.3	-0.5

Sources : FMI, WEO/Base de données sur les tendances économiques en Afrique, 2004; calculs établis par les services du FMI.

Tableau A8. Moyennes par sous-période du solde budgétaire global,
de la croissance et des financements intérieurs et extérieurs
(Pourcentage du PIB)

Période	Groupe	Solde budgétaire	Croissance du PIB	Financement intérieur	Financement extérieur
2000-04	Afrique	-3.5	4.2	1.1	3.1
	Zone franc	-1.1	4.8	-1.0	2.4
	Pays pétroliers	2.6	7.7	-1.9	-0.7
	Sous programme	-2.7	4.2	0.9	3.6
1995-99	Afrique	-4.9	4.6	1.7	2.3
	Zone franc	-3.5	5.6	0.5	2.7
	Pays pétroliers	-6.2	9.0	1.6	0.6
	Sous programme	-3.3	4.7	1.0	2.2
1990-94	Afrique	-6.3	1.5	1.2	4.2
	Zone franc	-6.3	1.8	0.6	5.4
	Pays pétroliers	-9.2	0.2	1.1	7.8
	Sous programme	-5.6	1.5	0.7	4.1

Sources : FMI, WEO/Base de données sur les tendances économiques en Afrique, 2004; calculs établis par les services du FMI.

Tableau A9. Classement des pays par niveau de développement du secteur financier
et par résultat de croissance

	Croissance réelle	Croissance par hab.	Inflation	Développement financier	Solde budgétaire	Investissement privé	Épargne privée
	<i>(Pourcentage)</i>			<i>(Pourcentage du PIB)</i>			
1960–2003							
Secteur financier très développé							
Croissance rapide	4.9	2.3	11.3	35.9	-4.2	16.1	15.0
Croissance lente	3.0	0.4	16.4	33.3	-8.6	10.1	10.6
Secteur financier peu développé							
Croissance rapide	3.9	1.4	16.2	17.5	-4.8	8.4	9.7
Croissance lente	2.4	-0.3	14.8	17.3	-4.8	8.1	4.9
Pays producteurs de pétrole	4.5	2.0	9.2	18.0	-5.2	21.0	10.9
1997–2003							
Secteur financier très développé							
Croissance rapide	5.4	3.2	9.0	37.5	-5.4	14.6	12.6
Croissance lente	1.2	-0.8	18.4	44.5	-5.5	13.3	11.5
Secteur financier peu développé							
Croissance rapide	5.3	2.3	4.9	15.3	-3.7	11.1	7.6
Croissance lente	1.7	-1.0	10.7	18.9	-3.5	8.0	7.5
Pays producteurs de pétrole	8.1	5.3	5.0	15.8	-1.6	22.5	12.6

Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), 2004.

Notes : Le niveau de développement financier est mesuré par le ratio des engagements liquides au PIB. La moyenne de la croissance et du développement financier sont établies sur la période 1960–2003. Les données de l'investissement et de l'épargne ne sont disponibles qu'à partir de 1970 et sur les soldes budgétaires que depuis 1980. L'Angola et la République démocratique du Congo ont été retirés de l'échantillon pour le calcul du taux moyen d'inflation.

APPENDICE STATISTIQUE

Les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les données fournies par les départements géographiques, au 24 février 2005. Les projections correspondent aux estimations établies par les services du FMI. La base de données couvre les 42 pays qui relèvent du Département Afrique; l'Érythrée et le Libéria en sont exclues en raison de la faiblesse des données disponibles. Les données obéissent, dans toute la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois le choix des variables peut être déterminé par des définitions spécifiques à un pays donné. Le champ et les définitions des données ne sont donc pas toujours comparables d'un pays à l'autre. De manière plus générale, plusieurs pays n'ont pas les capacités nécessaires pour produire des données de grande qualité.

Données et conventions

Pour les tableaux AS1, AS2, AS7, AS21 et AS22, des chiffres composites par groupe de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérées par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les coefficients de pondération afférents à la PPA sont tirés de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS3, AS4, AS6, AS8 à 12, AS14 à 20 et AS23 et 24, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des chiffres de chaque pays, pondérées par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Pour le tableau AS5, les chiffres composite des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérées par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérées par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Liste des tableaux statistiques

AS1	Croissance du PIB réel
AS2	Croissance du PIB réel hors pétrole
AS3	Croissance du PIB réel par habitant
AS4	PIB réel par habitant
AS5	Prix à la consommation
AS6	Investissement total
AS7	Épargne intérieure
AS8	Solde budgétaire global, dons compris
AS9	Solde budgétaire global, dons exclus
AS10	Recettes publiques, dons exclus
AS11	Dépenses publiques

AS12 Masse monétaire large
AS13 Expansion de la masse monétaire large
AS14 Créances sur le secteur privé non financier
AS15 Exports de biens et de services
AS16 Importations de biens et de services
AS17 Balance commerciale
AS18 Solde extérieur courant, dons inclus
AS19 Solde extérieur courant, hors dons
AS20 Dons officiels
AS21 Taux de change effectifs réels
AS22 Taux de change effectifs nominaux
AS23 Dette extérieure envers des créanciers publics
AS24 Réserves

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(Pourcentages)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	4,8	3,1	14,4	3,4	11,2
Cameroun	4,8	5,3	6,5	4,5	4,5
Congo, Rép. du	2,4	3,6	5,4	0,8	4,0
Côte d'Ivoire	2,0	0,1	-1,5	-1,6	-0,9
Gabon	0,1	2,0	—	2,6	1,9
Guinée équatoriale	38,0	40,5	9,6	18,3	34,2
Nigéria	2,7	3,1	1,5	10,7	3,5
São Tomé et Príncipe	2,6	4,0	5,0	5,5	6,0
Tchad	3,9	9,9	9,9	11,3	30,5
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	2,5	2,7	3,6	2,8	3,7
Bénin	5,1	5,0	6,0	4,8	3,0
Botswana	6,2	5,2	5,0	6,6	5,2
Burkina Faso	5,8	6,7	5,2	8,0	4,8
Burundi	1,1	2,1	4,5	-1,2	5,5
Cap-Vert	8,3	6,1	5,0	5,3	4,0
Comores	2,4	2,3	2,3	2,1	1,9
Congo, Rép. dém. du	-4,1	-2,1	3,5	5,7	6,8
Éthiopie	4,5	7,7	1,6	-3,9	11,6
Gambie	5,8	5,8	-3,2	6,7	7,7
Ghana	4,2	4,2	4,5	5,2	5,5
Guinée	4,1	4,0	4,2	1,2	2,5
Guinée-Bissau	-1,1	0,2	-7,2	0,6	4,3
Kenya	1,3	1,1	1,1	1,6	3,1
Lesotho	1,4	3,3	4,5	5,2	2,3
Madagascar	4,6	6,0	-12,7	9,8	5,3
Malawi	1,6	-4,1	2,1	3,9	4,3
Mali	5,1	12,1	4,3	7,4	2,2
Maurice	5,8	7,1	3,4	3,0	4,4
Mozambique	9,2	13,0	7,4	7,1	7,8
Namibie	3,3	2,2	2,5	3,7	4,4
Niger	3,7	7,1	3,0	5,3	0,9
Ouganda	5,5	4,9	6,8	4,7	5,9
République Centrafricaine	3,4	0,3	-0,6	-7,0	0,9
Rwanda	8,6	6,7	9,4	0,9	4,0
Sénégal	4,3	4,7	1,1	6,5	6,0
Seychelles	3,7	-2,2	1,3	-6,3	-2,0
Sierra Leone	-0,9	18,1	27,5	8,6	7,4
Swaziland	2,9	1,7	2,8	2,4	2,1
Tanzanie	4,4	6,2	7,2	7,1	6,3
Togo	0,8	0,6	4,5	4,4	2,9
Zambie	2,4	4,9	3,3	5,1	5,0
Zimbabwe	-2,4	-2,7	-6,0	-10,0	-4,8
Afrique subsaharienne	3,1	3,8	3,5	4,1	5,0
Nigéria et Afrique du Sud non compris	3,6	4,8	3,9	3,4	6,4
Zone franc	5,1	7,0	3,9	5,4	7,6
UEMOA	3,6	4,4	2,1	4,2	2,5
CEMAC	7,3	10,6	6,2	6,9	13,8
SADC	2,3	2,7	3,8	2,9	4,2
COMESA	2,3	2,9	2,9	1,3	6,0
Pays producteurs de pétrole	4,0	4,8	4,1	8,0	7,0
Pays non producteurs de pétrole	2,8	3,5	3,3	2,9	4,4
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	5,1	6,7	3,7	4,3	6,6
Régime de taux de change fixe	3,7	4,9	2,6	3,5	5,7
Régime de taux de change flottant	2,9	3,5	3,7	4,2	4,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel hors pétrole
(Pourcentages)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	8,5	9,4	7,9	9,8	8,8
Cameroun	4,9	5,5	7,2	4,8	4,9
Congo, Rép. du	1,7	12,1	9,7	5,3	5,0
Côte d'Ivoire	2,0	0,1	-1,8	-2,2	-1,1
Gabon	2,8	5,3	0,6	1,0	2,3
Guinée équatoriale	16,3	7,0	9,8	8,6	12,8
Nigéria	3,7	4,3	8,0	4,4	4,5
São Tomé et Príncipe	2,6	4,0	5,0	5,5	6,0
Tchad	3,5	8,2	7,9	1,5	-9,7
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	2,5	2,7	3,6	2,8	3,7
Bénin	5,1	5,0	6,0	4,8	3,0
Botswana	5,7	4,6	5,8	5,6	5,4
Burkina Faso	5,8	6,7	5,2	8,0	4,8
Burundi	1,1	2,1	4,5	-1,2	5,5
Cap-Vert	10,8	6,2	5,0	5,3	4,0
Comores	2,4	2,3	2,3	2,1	1,9
Congo, Rép. dém. du	-4,1	-2,1	3,5	5,7	6,8
Éthiopie	4,5	7,7	1,6	-3,9	11,6
Gambie	5,8	5,8	-3,2	6,7	7,7
Ghana	4,2	4,2	4,5	5,2	5,5
Guinée	4,1	4,0	4,2	1,2	2,5
Guinée-Bissau	-1,1	0,2	-7,2	0,6	4,3
Kenya	1,3	1,1	1,1	1,6	3,1
Lesotho	1,4	3,3	4,5	5,2	2,3
Madagascar	4,6	6,0	-12,7	9,8	5,3
Malawi	1,6	-4,1	2,1	3,9	4,3
Mali	5,1	12,1	4,3	7,4	2,2
Maurice	5,8	7,1	3,4	3,0	4,4
Mozambique	9,2	13,0	7,4	7,1	7,8
Namibie	3,3	2,2	2,5	3,7	4,4
Niger	3,7	7,1	3,0	5,3	0,9
Ouganda	5,5	4,9	6,8	4,7	5,9
République Centrafricaine	3,4	0,3	-0,6	-7,0	0,9
Rwanda	8,6	6,7	9,4	0,9	4,0
Sénégal	4,3	4,7	1,1	6,5	6,0
Seychelles	3,7	-2,2	1,3	-6,3	-2,0
Sierra Leone	-0,9	18,1	27,5	8,6	7,4
Swaziland	2,9	1,7	2,8	2,4	2,1
Tanzanie	4,4	6,2	7,2	7,1	6,3
Togo	0,8	0,6	4,5	4,4	2,9
Zambie	2,4	4,9	3,3	5,1	5,0
Zimbabwe	-2,4	-2,7	-6,0	-10,0	-4,8
Afrique subsaharienne	3,2	3,8	4,1	3,3	4,4
Nigéria et Afrique du Sud non compris	3,6	4,5	3,6	3,4	4,9
Zone franc	4,3	5,1	4,0	4,0	3,1
UEMOA	3,6	4,4	2,0	4,0	2,5
CEMAC	5,3	6,0	6,6	4,0	3,8
SADC	2,4	3,0	3,6	3,2	4,1
COMESA	2,6	3,5	2,2	2,0	5,7
Pays producteurs de pétrole	4,4	4,9	6,7	4,5	4,4
Pays non producteurs de pétrole	2,8	3,5	3,3	2,9	4,4
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	5,1	6,7	3,7	4,3	6,6
Régime de taux de change fixe	3,1	3,6	2,7	2,5	2,4
Régime de taux de change flottant	3,2	3,9	4,4	3,5	4,9

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(Pourcentages)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	0,2	0,2	11,1	0,5	8,1
Cameroun	2,4	2,4	2,2	1,7	1,7
Congo, Rép. du	0,6	0,6	2,4	-2,1	1,1
Côte d'Ivoire	-3,1	-3,1	-4,7	-4,8	-4,1
Gabon	-0,5	-0,5	-2,4	0,1	-0,6
Guinée équatoriale	37,6	37,6	7,4	15,9	31,5
Nigéria	0,3	0,3	-1,2	7,7	0,7
São Tomé et Príncipe	1,9	1,9	3,0	3,4	3,9
Tchad	7,2	7,2	7,3	8,6	27,3
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	0,7	0,7	1,5	0,6	1,8
Bénin	2,2	2,2	3,1	-0,8	0,2
Botswana	4,4	4,4	4,6	6,4	5,3
Burkina Faso	4,1	4,1	2,6	5,4	2,2
Burundi	-2,8	-2,8	0,7	-4,0	3,4
Cap-Vert	4,3	4,3	3,1	3,4	2,1
Comores	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6	-0,8
Congo, Rép. dém. du	-7,2	-7,2	0,5	2,6	3,7
Éthiopie	4,6	4,6	-1,1	-6,5	8,5
Gambie	2,9	2,9	-5,7	4,0	5,0
Ghana	1,6	1,6	1,9	2,6	2,9
Guinée	1,0	1,0	1,3	-1,6	-0,4
Guinée-Bissau	-1,8	-1,8	-11,5	-1,8	1,7
Kenya	-1,0	-1,0	-0,8	-0,2	1,4
Lesotho	1,1	1,1	2,6	2,9	0,5
Madagascar	2,9	2,9	-15,2	6,7	2,0
Malawi	-6,1	-6,1	-9,5	1,9	2,2
Mali	9,6	9,6	1,9	4,9	-0,1
Maurice	6,0	6,0	2,4	2,0	3,4
Mozambique	10,1	10,1	4,9	4,5	5,1
Namibie	-0,8	-0,8	-0,5	0,7	1,3
Niger	3,9	3,9	-0,1	2,2	-2,1
Ouganda	1,5	1,5	3,3	1,2	2,3
République Centrafricaine	-1,7	-1,7	-2,5	-8,8	-1,1
Rwanda	2,1	2,1	7,1	-1,9	1,3
Sénégal	2,2	2,2	-1,2	3,6	3,1
Seychelles	-2,3	-2,3	-1,7	-7,4	-3,2
Sierra Leone	15,1	15,1	24,3	5,9	4,6
Swaziland	-0,3	-0,3	0,9	1,3	1,6
Tanzanie	3,5	3,5	5,1	5,0	4,0
Togo	-2,4	-2,4	1,3	1,3	-0,2
Zambie	2,4	2,4	0,9	2,7	2,5
Zimbabwe	-2,4	-2,4	-5,7	-11,0	-4,5
Afrique subsaharienne	1,3	1,3	1,1	1,6	2,7
Nigéria et Afrique du Sud non compris	2,1	2,1	1,2	0,9	3,8
Zone franc	4,2	4,2	0,9	2,5	4,8
UEMOA	1,5	1,5	-0,7	1,1	-0,4
CEMAC	7,8	7,8	2,9	4,3	11,0
SADC	0,6	0,6	1,7	0,7	2,3
COMESA	0,2	0,2	0,3	-1,2	3,5
Pays producteurs de pétrole	2,0	2,0	1,1	5,1	4,1
Pays non producteurs de pétrole	1,2	1,2	1,1	0,6	2,3
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	3,7	3,7	0,9	1,4	3,8
Régime de taux de change fixe	2,8	2,8	0,2	1,0	3,5
Régime de taux de change flottant	1,0	1,0	1,3	1,8	2,5

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS4. PIB réel par habitant
(En dollars EU, aux prix de 2000 calculés aux taux de change de 2000)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	679	686	763	767	828
Cameroun	570	592	605	615	625
Congo, Rép. du	1.101	1.116	1.143	1.119	1.132
Côte d'Ivoire	603	566	540	514	493
Gabon	4.551	4.209	4.108	4.111	4.086
Guinée équatoriale	973	1.483	1.593	1.847	2.429
Nigéria	356	358	354	382	385
São Tomé et Príncipe	314	319	328	340	353
Tchad	197	200	215	233	297
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	3.009	3.066	3.112	3.132	3.188
Bénin	353	369	381	378	378
Botswana	3.185	3.501	3.661	3.896	4.104
Burkina Faso	229	241	248	261	267
Burundi	111	107	108	104	107
Cap-Vert	1.167	1.289	1.329	1.374	1.403
Comores	362	358	356	354	352
Congo, Rép. dém. du	92	79	79	81	84
Éthiopie	102	107	106	99	108
Gambie	311	327	308	321	337
Ghana	268	276	281	289	297
Guinée	374	380	385	379	377
Guinée-Bissau	183	176	156	153	156
Kenya	343	334	331	331	335
Lesotho	399	395	406	417	419
Madagascar	247	258	218	233	238
Malawi	168	159	144	146	150
Mali	249	263	268	281	281
Maurice	3.629	4.013	4.110	4.191	4.335
Mozambique	208	232	243	254	267
Namibie	1.845	1.843	1.834	1.847	1.871
Niger	173	174	174	177	174
Ouganda	256	266	275	278	285
République Centrafricaine	255	254	248	226	224
Rwanda	236	241	258	253	256
Sénégal	470	489	483	501	516
Seychelles	7.457	7.467	7.597	7.032	6.810
Sierra Leone	143	152	189	200	210
Swaziland	1.346	1.352	1.365	1.382	1.404
Tanzanie	266	280	294	309	321
Togo	286	271	275	278	278
Zambie	313	322	325	334	342
Zimbabwe	733	679	640	569	544
Afrique subsaharienne	522	525	528	536	545
Nigéria et Afrique du Sud non compris	321	323	325	327	336
Zone franc	449	452	453	457	467
UEMOA	355	354	350	351	349
CEMAC	659	674	684	697	735
SADC	939	947	957	962	981
COMESA	268	264	264	260	267
Pays producteurs de pétrole	454	456	458	478	489
Pays non producteurs de pétrole	552	556	558	561	570
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	216	226	228	233	241
Régime de taux de change fixe	547	547	545	544	551
Régime de taux de change flottant	516	520	524	533	543

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	211,0	152,6	108,9	98,3	43,6
Cameroun	2,9	2,8	6,3	0,6	0,5
Congo, Rép. du	3,8	0,8	3,1	1,5	2,0
Côte d'Ivoire	3,3	4,4	3,1	3,3	1,5
Gabon	1,6	2,1	0,2	2,1	1,0
Guinée équatoriale	5,6	7,3	5,9	7,0	8,0
Nigéria	10,0	18,0	13,7	14,0	15,1
São Tomé et Príncipe	29,6	9,5	9,2	9,6	12,8
Tchad	3,5	12,4	5,2	-1,8	-4,8
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	6,4	5,7	9,2	5,8	1,5
Bénin	3,4	4,0	2,4	1,5	2,6
Botswana	7,7	6,6	8,1	8,7	6,3
Burkina Faso	2,2	4,9	2,3	2,0	-0,4
Burundi	16,1	9,3	-1,3	10,7	7,9
Cap-Vert	3,6	3,8	1,8	1,2	-1,9
Comores	2,9	5,9	3,3	4,4	4,3
Congo, Rép. dém. du	284,1	357,3	25,3	12,8	3,9
Éthiopie	0,6	-5,2	-7,2	15,1	9,0
Gambie	2,6	4,5	8,6	17,0	14,6
Ghana	22,6	32,9	14,8	26,7	12,6
Guinée	4,7	5,4	3,0	12,9	17,5
Guinée-Bissau	13,4	3,3	3,3	3,0	3,0
Kenya	8,0	5,8	2,0	9,8	11,5
Lesotho	7,6	6,9	11,2	7,6	5,5
Madagascar	7,3	6,9	16,2	-1,1	13,8
Malawi	28,1	27,2	14,9	9,6	11,6
Mali	1,3	5,2	2,4	-1,3	-3,1
Maurice	6,1	4,8	5,9	5,2	4,4
Mozambique	6,3	9,0	16,8	13,4	12,6
Namibie	8,4	9,3	11,3	7,2	5,5
Niger	2,4	4,0	2,7	-1,8	0,4
Ouganda	2,9	-2,0	5,7	5,1	5,9
République Centrafricaine	1,1	3,8	2,3	4,2	-2,2
Rwanda	4,7	3,4	2,0	7,4	12,0
Sénégal	1,5	3,0	2,3	—	0,5
Seychelles	3,1	1,9	0,2	3,2	4,0
Sierra Leone	17,3	2,6	-3,7	8,2	13,7
Swaziland	7,2	7,5	11,7	7,4	3,5
Tanzanie	9,8	5,2	4,6	4,5	4,6
Togo	2,4	3,9	3,1	-0,9	1,2
Zambie	24,7	21,7	22,2	21,5	18,0
Zimbabwe	48,3	76,7	140,0	431,7	282,4
Afrique subsaharienne	14,6	15,7	12,5	13,7	9,2
Nigéria et Afrique du Sud non compris	22,9	23,7	14,9	20,3	14,0
Zone franc	2,8	4,3	3,6	1,3	0,7
UEMOA	2,6	4,2	2,7	0,9	0,4
CEMAC	3,0	4,5	4,9	1,9	1,1
SADC	21,0	21,5	17,7	17,4	9,8
COMESA	40,3	40,0	24,0	35,5	24,3
Pays producteurs de pétrole	20,1	22,8	18,6	17,0	13,0
Pays non producteurs de pétrole	13,1	13,8	10,8	12,8	8,1
Ppte (pays ayant atteint le point d'achèvement)	6,5	6,2	4,8	9,7	7,1
Régime de taux de change fixe	9,8	13,4	16,7	23,9	16,7
Régime de taux de change flottant	15,8	16,3	11,5	11,4	7,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS6. Investissement total*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	23,3	13,4	13,3	12,8	10,3
Cameroun	17,3	17,7	18,3	16,9	17,2
Congo, Rép. du	24,8	26,4	23,3	22,9	21,6
Côte d'Ivoire	13,8	12,2	11,7	6,3	6,7
Gabon	28,4	25,8	24,4	24,0	24,2
Guinée équatoriale	78,4	70,2	69,7	43,1	43,5
Nigéria	22,9	22,7	26,0	23,1	20,0
São Tomé et Príncipe	39,4	35,8	32,5	36,1	34,4
Tchad	23,5	46,1	62,9	56,4	24,9
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	16,2	15,3	16,1	17,2	17,9
Bénin	18,2	19,2	17,8	18,2	17,6
Botswana	25,5	21,4	27,7	27,4	25,9
Burkina Faso	20,2	18,5	17,5	17,0	18,6
Burundi	6,2	6,2	6,4	11,3	12,4
Cap-Vert	20,8	18,2	21,2	18,0	17,4
Comores	12,4	11,8	12,2	11,8	10,4
Congo, Rép. dém. du	15,8	5,2	9,0	12,2	13,9
Éthiopie	16,9	17,8	20,4	20,5	22,5
Gambie	18,4	17,4	21,6	20,0	24,6
Ghana	24,0	26,6	19,7	22,9	26,5
Guinée	19,0	15,3	13,1	9,9	10,7
Guinée-Bissau	15,1	14,4	9,4	12,4	12,4
Kenya	16,4	14,6	13,4	12,9	13,3
Lesotho	45,7	40,3	37,3	33,5	31,4
Madagascar	15,3	18,5	14,3	17,9	24,4
Malawi	13,4	13,8	10,5	10,8	11,9
Mali	21,9	27,0	18,6	25,6	18,9
Maurice	25,8	23,1	21,4	22,9	24,3
Mozambique	25,1	24,6	25,0	26,9	18,7
Namibie	22,4	23,4	17,2	22,7	22,6
Niger	11,4	12,1	14,2	14,2	15,9
Ouganda	18,6	18,6	19,7	20,7	21,7
République Centrafricaine	9,6	8,4	9,0	6,0	6,8
Rwanda	16,4	18,4	16,9	18,4	20,9
Sénégal	18,5	19,2	16,7	20,7	22,4
Seychelles	31,8	34,3	28,4	19,3	20,9
Sierra Leone	4,8	7,6	10,1	14,2	19,6
Swaziland	21,2	24,6	19,8	18,0	18,2
Tanzanie	16,2	17,0	19,1	18,6	19,2
Togo	21,2	21,8	21,3	27,0	27,1
Zambie	17,4	20,0	22,0	25,6	25,1
Zimbabwe	15,5	5,6	-8,8	-13,0	4,0
Afrique subsaharienne	18,5	17,6	16,3	18,1	18,4
Nigéria et Afrique du Sud non compris	19,3	17,8	13,9	17,3	18,3
Zone franc	19,7	21,3	20,9	19,1	18,6
UEMOA	16,8	17,0	15,3	14,9	15,0
CEMAC	23,6	26,8	27,9	24,6	22,9
SADC	17,4	15,3	12,8	16,7	17,7
COMESA	18,1	14,6	7,7	13,8	16,3
Pays producteurs de pétrole	22,0	21,7	23,5	20,3	18,1
Pays non producteurs de pétrole	17,4	16,1	13,7	17,2	18,5
PSTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	18,9	19,8	18,8	20,4	21,1
Régime de taux de change fixe	20,0	18,8	11,6	17,2	18,8
Régime de taux de change flottant	18,1	17,3	18,2	18,3	18,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS7. Épargne intérieure
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	24,4	15,1	25,2	19,4	28,3
Cameroun	19,5	20,4	16,8	17,1	17,3
Congo, Rép. du	44,0	53,1	50,0	47,5	53,6
Côte d'Ivoire	22,1	20,8	29,4	19,0	18,6
Gabon	49,8	52,1	44,2	46,3	49,4
Guinée équatoriale	51,7	70,4	72,3	83,8	66,2
Nigéria	29,0	31,9	25,9	30,7	39,9
São Tomé et Príncipe	-13,5	-23,0	-17,5	-16,7	-22,1
Tchad	3,5	9,7	10,7	23,5	43,3
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	18,4	19,0	19,8	18,1	17,5
Bénin	5,9	6,5	4,7	5,5	5,2
Botswana	39,7	38,8	38,3	38,8	39,1
Burkina Faso	5,6	4,8	5,0	5,5	6,8
Burundi	-4,4	-8,9	-10,8	-9,1	-27,6
Cap-Vert	-13,3	-13,7	-13,4	-14,4	-13,6
Comores	-6,8	-1,4	-2,3	-1,7	-3,9
Congo, Rép. dém. du	17,4	3,2	4,0	5,0	6,7
Éthiopie	4,3	3,1	2,5	2,3	2,1
Gambie	10,6	11,9	15,1	13,6	15,7
Ghana	6,2	7,0	7,3	10,9	7,7
Guinée	15,2	14,0	9,1	7,3	7,0
Guinée-Bissau	-7,3	-20,0	-12,0	-1,0	-4,7
Kenya	8,4	5,1	7,9	8,3	9,3
Lesotho	-20,3	-12,6	-18,6	-15,1	-10,1
Madagascar	8,4	15,3	7,7	8,9	9,4
Malawi	2,7	2,7	-6,7	-11,4	-8,2
Mali	12,3	17,6	18,5	20,0	14,0
Maurice	24,4	25,9	25,8	25,0	24,8
Mozambique	6,7	4,8	3,8	9,1	8,2
Namibie	13,2	16,6	10,6	14,5	13,9
Niger	3,5	4,4	5,3	4,7	6,3
Ouganda	8,3	6,4	5,7	7,0	9,0
République Centrafricaine	4,7	3,9	4,3	0,1	0,1
Rwanda	-0,6	2,6	—	-0,8	2,8
Sénégal	10,9	9,5	2,7	7,7	10,0
Seychelles	18,6	14,6	23,3	23,2	19,1
Sierra Leone	-6,0	-10,0	-9,4	-7,1	-0,9
Swaziland	4,4	13,4	11,4	9,0	10,8
Tanzanie	5,7	8,6	11,6	9,5	8,8
Togo	7,7	5,1	6,8	9,0	9,9
Zambie	6,4	4,4	8,6	12,9	18,3
Zimbabwe	13,3	1,1	-12,5	-21,2	-6,0
Afrique subsaharienne	18,1	18,3	15,5	17,9	20,5
Nigéria et Afrique du Sud non compris	14,5	13,3	10,2	13,7	16,9
Zone franc	20,6	22,4	21,9	21,5	23,5
UEMOA	13,6	13,0	15,1	12,8	12,4
CEMAC	29,8	34,5	30,5	33,0	36,6
SADC	17,5	16,3	13,6	16,1	17,5
COMESA	11,7	7,8	3,0	7,4	12,6
Pays producteurs de pétrole	28,3	29,8	27,6	28,7	35,4
Pays non producteurs de pétrole	14,7	13,9	11,1	13,7	14,5
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	7,0	7,9	7,1	8,4	7,9
Régime de taux de change fixe	19,2	18,5	10,5	17,6	21,6
Régime de taux de change flottant	17,8	18,2	17,5	17,9	20,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	-14,1	-1,6	-9,3	-7,5	-1,4
Cameroun	-0,4	2,4	1,6	2,0	0,4
Congo, Rép. du	-6,9	-0,7	-8,1	0,4	5,4
Côte d'Ivoire	-1,6	1,0	-1,7	-2,5	-1,5
Gabon	0,7	3,2	3,5	7,4	7,9
Guinée équatoriale	5,5	16,7	17,0	5,8	12,8
Nigéria	-2,8	-4,9	-4,2	-1,5	8,2
São Tomé et Príncipe	-24,0	-20,4	-17,2	-17,0	-26,1
Tchad	-5,3	-5,3	-5,9	-6,2	-2,2
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	-2,4	-1,5	-1,2	-2,0	-2,9
Bénin	0,2	-1,5	-2,4	-2,6	-2,1
Botswana	1,8	-1,4	-3,7	-1,1	-1,9
Burkina Faso	-3,2	-3,9	-4,8	-2,9	-4,4
Burundi	-4,8	-5,2	-1,4	-6,3	-0,4
Cap-Vert	-10,6	-4,6	-2,5	-3,2	-2,9
Comores	-2,9	-3,6	-5,1	-4,1	-2,7
Congo, Rép. dém. du	-5,0	-1,7	-2,7	-4,7	-3,9
Éthiopie	-6,8	-5,5	-9,3	-8,4	-4,5
Gambie	-5,5	-13,9	-4,6	-4,7	-3,6
Ghana	-8,4	-7,7	-5,0	-3,5	-2,4
Guinée	-2,8	-4,1	-4,4	-5,1	-3,1
Guinée-Bissau	-12,4	-11,7	-11,5	-13,8	-5,5
Kenya	-1,1	-2,4	-3,4	-1,8	-1,5
Lesotho	-3,8	0,6	-4,2	0,7	3,2
Madagascar	-3,6	-4,3	-5,5	-4,2	-3,5
Malawi	-5,7	-7,4	-11,6	-6,6	-5,2
Mali	-2,9	-4,1	-4,3	-2,2	-4,1
Maurice	-4,8	-5,7	-6,0	-6,0	-5,4
Mozambique	-3,8	-6,5	-8,2	-4,5	-4,9
Namibie	-3,2	-3,8	-3,7	-6,9	-3,4
Niger	-3,6	-3,2	-2,8	-2,7	-2,7
Ouganda	-3,0	-2,6	-5,3	-4,3	-1,7
République Centrafricaine	-0,9	-0,9	-1,2	-3,1	-1,6
Rwanda	-2,0	-1,3	-1,9	-2,5	-0,3
Sénégal	-0,7	-2,5	-0,1	-1,4	-2,7
Seychelles	-12,5	-12,3	-18,7	1,4	0,9
Sierra Leone	-9,0	-8,8	-8,3	-7,6	-5,8
Swaziland	-0,5	-2,7	-4,2	-3,1	-2,7
Tanzanie	-1,0	-1,2	-1,0	-1,4	-3,0
Togo	-2,8	-0,4	-0,4	2,5	1,3
Zambie	-4,4	-7,2	-5,1	-6,0	-3,0
Zimbabwe	-8,7	-7,0	-2,7	-0,2	-5,3
Afrique subsaharienne	-3,0	-2,6	-2,8	-2,2	-0,8
Nigéria et Afrique du Sud non compris	-3,7	-2,7	-3,5	-2,7	-1,6
Zone franc	-1,4	0,3	-0,7	-0,3	0,4
UEMOA	-1,9	-1,5	-2,2	-2,2	-2,4
CEMAC	-0,9	2,5	1,2	2,3	3,6
SADC	-3,2	-2,4	-2,5	-2,6	-2,9
COMESA	-5,5	-4,2	-4,9	-4,6	-2,8
Pays producteurs de pétrole	-3,2	-2,2	-3,2	-1,4	4,7
Pays non producteurs de pétrole	-3,0	-2,8	-2,7	-2,5	-2,9
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	-3,6	-3,8	-4,3	-3,4	-3,2
Régime de taux de change fixe	-2,4	-1,6	-1,9	-0,7	-0,4
Régime de taux de change flottant	-3,2	-2,9	-3,2	-2,7	-0,9

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, dons exclus
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	-16,8	-4,0	-9,3	-7,5	-1,5
Cameroun	-0,5	2,0	1,3	1,4	0,3
Congo, Rép. du	-7,2	-0,9	-8,3	-0,1	5,2
Côte d'Ivoire	-2,3	0,4	-2,2	-3,1	-1,5
Gabon	0,7	3,2	3,4	7,4	7,7
Guinée équatoriale	5,1	16,7	17,0	5,8	12,7
Nigéria	-2,8	-4,9	-4,2	-1,5	8,2
São Tomé et Príncipe	-49,7	-58,2	-44,3	-49,5	-57,0
Tchad	-10,7	-10,5	-12,0	-14,3	-6,0
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	-2,4	-1,5	-1,2	-2,0	-2,9
Bénin	-2,9	-4,2	-3,5	-4,6	-5,5
Botswana	1,4	-1,6	-4,0	-1,2	-2,1
Burkina Faso	-10,0	-11,0	-10,0	-8,2	-9,3
Burundi	-7,1	-7,2	-5,7	-14,2	-21,9
Cap-Vert	-19,2	-10,4	-10,8	-8,5	-8,5
Comores	-9,1	-8,0	-9,3	-6,3	-4,6
Congo, Rép. dém. du	-5,0	-1,7	-3,1	-6,7	-7,5
Éthiopie	-10,3	-10,3	-14,0	-16,4	-10,2
Gambie	-7,3	-16,0	-9,1	-7,2	-8,0
Ghana	-11,3	-14,6	-8,1	-8,2	-8,5
Guinée	-5,6	-7,5	-6,2	-7,9	-4,0
Guinée-Bissau	-22,2	-26,2	-17,7	-21,5	-18,2
Kenya	-2,2	-4,5	-4,2	-3,8	-3,0
Lesotho	-6,4	-2,2	-8,0	-1,3	0,7
Madagascar	-7,6	-8,2	-7,7	-9,3	-9,3
Malawi	-12,1	-14,4	-17,4	-17,4	-17,1
Mali	-7,6	-7,8	-8,0	-6,6	-8,7
Maurice	-5,0	-5,8	-6,3	-6,3	-5,7
Mozambique	-14,1	-21,2	-19,9	-15,1	-13,2
Namibie	-3,4	-4,0	-3,8	-7,0	-3,6
Niger	-8,3	-7,9	-7,7	-7,5	-7,6
Ouganda	-8,7	-10,5	-12,2	-11,3	-11,3
République Centrafricaine	-7,0	-4,3	-5,0	-4,6	-4,5
Rwanda	-9,1	-9,5	-9,1	-10,5	-12,8
Sénégal	-2,9	-4,3	-1,9	-3,5	-4,4
Seychelles	-13,1	-12,7	-18,7	1,4	0,9
Sierra Leone	-13,4	-14,7	-16,5	-20,3	-17,1
Swaziland	-1,3	-3,8	-5,4	-4,1	-3,7
Tanzanie	-4,5	-4,7	-5,1	-7,2	-8,9
Togo	-3,8	-0,9	-0,8	1,9	0,9
Zambie	-10,7	-13,0	-13,4	-13,0	-8,5
Zimbabwe	-9,7	-7,5	-2,8	-0,4	-5,3
Afrique subsaharienne	-4,2	-3,9	-3,9	-3,5	-2,0
Nigéria et Afrique du Sud non compris	-6,2	-5,6	-5,5	-5,6	-4,4
Zone franc	-3,3	-1,5	-2,3	-2,1	-1,1
UEMOA	-4,5	-3,9	-4,3	-4,5	-4,6
CEMAC	-1,8	1,7	0,3	1,2	3,0
SADC	-4,0	-3,2	-3,2	-3,3	-3,6
COMESA	-7,9	-6,9	-6,5	-7,6	-5,9
Pays producteurs de pétrole	-3,8	-2,7	-3,5	-1,8	4,5
Pays non producteurs de pétrole	-4,4	-4,4	-4,1	-4,2	-4,5
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	-8,0	-9,2	-8,7	-9,0	-8,9
Régime de taux de change fixe	-4,0	-2,9	-2,9	-2,2	-1,6
Régime de taux de change flottant	-4,2	-4,2	-4,3	-3,9	-2,0

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS10. Recettes publiques, dons exclus
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	42,6	45,1	40,5	37,5	37,2
Cameroun	17,2	20,6	19,2	18,2	16,8
Congo, Rép. du	26,9	30,7	27,2	29,1	29,6
Côte d'Ivoire	19,4	18,9	19,6	16,4	16,6
Gabon	32,7	34,0	31,5	29,8	29,3
Guinée équatoriale	23,1	30,3	31,2	26,7	33,8
Nigéria	19,8	26,3	22,9	21,3	26,3
São Tomé et Príncipe	19,4	21,2	23,3	25,6	28,4
Tchad	7,8	7,5	7,9	8,5	8,8
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	23,5	23,4	23,4	23,4	23,4
Bénin	15,7	16,2	16,9	17,0	15,8
Botswana	42,9	42,0	40,3	40,9	42,1
Burkina Faso	11,8	10,9	11,4	12,1	12,8
Burundi	17,2	20,0	20,3	21,1	20,6
Cap-Vert	20,1	20,5	21,5	20,4	23,2
Comores	12,2	14,0	16,7	16,1	14,9
Congo, Rép. dém. du	5,4	6,5	7,9	7,7	9,1
Éthiopie	18,2	18,8	20,0	19,5	18,6
Gambie	17,8	15,1	16,3	15,7	20,3
Ghana	17,6	18,1	18,0	20,8	24,1
Guinée	11,1	11,3	12,0	10,5	11,0
Guinée-Bissau	14,8	16,8	15,3	15,6	17,5
Kenya	24,6	21,9	21,2	20,7	21,6
Lesotho	42,8	40,8	38,9	39,3	44,3
Madagascar	10,7	10,1	8,0	10,3	12,1
Malawi	16,9	18,1	17,7	22,0	23,8
Mali	13,2	13,2	15,2	15,5	16,1
Maurice	19,6	17,9	18,2	20,3	20,0
Mozambique	12,3	13,3	14,2	14,3	14,0
Namibie	32,4	31,5	31,9	30,6	31,9
Niger	8,9	9,3	10,6	9,9	10,5
Ouganda	11,3	11,3	12,2	12,1	12,6
République Centrafricaine	8,9	8,9	10,8	7,7	7,8
Rwanda	10,4	11,4	12,3	13,5	13,3
Sénégal	17,2	18,0	19,1	19,3	19,2
Seychelles	42,5	37,8	39,9	49,4	49,3
Sierra Leone	8,9	13,0	12,1	11,7	12,1
Swaziland	28,5	26,9	25,4	25,3	29,0
Tanzanie	11,2	11,2	11,0	11,4	12,2
Togo	13,5	15,1	12,6	16,8	16,5
Zambie	19,0	19,1	17,9	18,0	18,4
Zimbabwe	25,0	19,2	17,9	24,9	32,7
Afrique subsaharienne	21,7	22,4	21,4	21,8	23,1
Nigéria et Afrique du Sud non compris	20,2	20,3	19,8	20,5	21,7
Zone franc	18,4	19,6	19,3	18,3	18,6
UEMOA	16,1	16,0	16,7	15,9	16,0
CEMAC	21,4	24,2	22,5	21,5	21,7
SADC	23,7	23,4	22		
Pays producteurs de pétrole	22,8	27,1	24,7	22,9	25,7
Pays non producteurs de pétrole	21,2	20,6	20,2	21,4	22,1
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	13,8	13,9	14,3	15,0	15,9
Régime de taux de change fixe	22,4	22,2	20,9	22,1	22,9
Régime de taux de change flottant	21,5	22,5	21,6	21,7	23,2

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS11. Dépenses publiques*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	59,4	49,0	49,8	45,0	38,7
Cameroun	17,8	18,6	17,8	16,8	16,5
Congo, Rép. du	34,1	31,6	35,5	29,3	24,4
Côte d'Ivoire	21,6	18,5	21,8	19,5	18,1
Gabon	31,9	30,8	28,1	22,4	21,6
Guinée équatoriale	18,0	13,6	14,2	20,8	21,1
Nigéria	22,6	31,2	27,1	22,8	18,2
São Tomé et Príncipe	69,1	79,4	67,6	75,1	85,4
Tchad	18,5	18,0	19,9	22,8	14,8
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	25,9	24,9	24,6	25,4	26,3
Bénin	18,6	20,3	20,4	21,6	21,3
Botswana	41,5	43,6	44,3	42,1	44,2
Burkina Faso	21,7	21,8	21,4	20,3	22,1
Burundi	24,3	27,2	25,9	35,3	42,5
Cap-Vert	39,3	30,9	32,3	28,9	31,7
Comores	21,3	22,0	26,0	22,4	19,5
Congo, Rép. dém. du	10,5	8,2	11,0	14,4	16,6
Éthiopie	28,5	29,1	34,0	35,9	28,8
Gambie	25,2	31,1	25,4	22,9	28,2
Ghana	28,8	32,7	26,1	29,0	32,6
Guinée	16,7	18,8	18,3	18,3	15,0
Guinée-Bissau	37,0	43,0	32,9	37,1	35,8
Kenya	26,8	26,5	25,4	24,4	24,6
Lesotho	49,2	43,0	46,9	40,6	43,6
Madagascar	18,3	18,4	15,7	19,6	21,4
Malawi	29,1	32,5	35,1	39,5	40,9
Mali	20,8	21,1	23,2	22,1	24,8
Maurice	24,6	23,7	24,5	26,6	25,7
Mozambique	26,4	34,6	34,1	29,4	27,2
Namibie	35,8	35,5	35,6	37,6	35,5
Niger	17,2	17,2	18,4	17,4	18,2
Ouganda	20,0	21,8	24,4	23,4	23,9
République Centrafricaine	15,9	13,2	15,8	12,2	12,3
Rwanda	19,6	21,0	21,3	24,1	26,1
Sénégal	20,1	22,4	21,0	22,8	23,6
Seychelles	55,6	50,5	58,7	48,0	48,4
Sierra Leone	22,3	27,7	28,6	32,0	29,2
Swaziland	29,8	30,7	30,9	29,4	32,8
Tanzanie	15,6	15,9	16,1	18,6	21,1
Togo	17,4	16,0	13,4	14,9	15,6
Zambie	29,6	32,1	31,3	30,9	26,9
Zimbabwe	34,7	26,6	20,7	25,3	38,1
Afrique subsaharienne	25,8	26,3	25,3	25,4	25,1
Nigéria et Afrique du Sud non compris	26,4	25,9	25,3	26,1	26,1
Zone franc	21,7	21,1	21,6	20,4	19,7
UEMOA	20,6	20,0	21,0	20,4	20,6
CEMAC	23,2	22,5	22,2	20,3	18,7
SADC	27,7	26,6	25,9	27,3	28,0
COMESA	29,8	28,1	26,8	29,7	29,7
Pays producteurs de pétrole	26,6	29,8	28,2	24,6	21,2
Pays non producteurs de pétrole	25,5	25,1	24,3	25,6	26,6
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	21,8	23,1	23,0	24,0	24,7
Régime de taux de change fixe	26,4	25,1	23,7	24,2	24,5
Régime de taux de change flottant	25,7	26,7	26,0	25,7	25,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS12. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	19,0	21,2	22,8	17,5	15,8
Cameroun	14,9	17,3	20,6	19,3	19,0
Congo, Rép. du	14,4	12,6	13,9	13,7	12,4
Côte d'Ivoire	24,6	26,0	33,0	27,3	27,3
Gabon	13,6	14,8	15,9	15,5	14,4
Guinée équatoriale	6,5	5,6	7,4	8,7	8,7
Nigéria	19,1	19,4	23,4	21,5	20,7
São Tomé et Príncipe	35,3	42,0	43,2	52,1	47,3
Tchad	11,9	12,4	13,5	12,0	8,8
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	56,8	58,4	59,9	62,6	65,3
Bénin	29,2	34,1	30,3	28,3	27,9
Botswana	27,9	31,8	27,7	28,7	28,7
Burkina Faso	21,5	20,3	19,2	20,4	20,4
Burundi	19,0	20,2	24,1	26,9	27,3
Cap-Vert	63,7	64,5	68,5	68,4	70,5
Comores	20,5	27,5	28,5	25,2	23,5
Congo, Rép. dém. du	6,2	5,0	4,7	5,1	6,5
Éthiopie	41,9	45,4	53,2	53,4	49,3
Gambie	32,1	36,1	43,5	45,9	44,3
Ghana	24,9	26,9	31,4	32,0	32,7
Guinée	10,3	11,3	12,6	15,0	17,4
Guinée-Bissau	34,2	48,2	61,5	71,5	80,3
Kenya	44,2	36,7	36,4	36,2	34,4
Lesotho	32,0	31,2	28,1	26,4	26,5
Madagascar	19,4	22,1	23,3	23,0	20,1
Malawi	15,5	14,9	18,3	20,5	22,5
Mali	21,1	22,0	26,9	29,7	31,3
Maurice	76,2	77,6	80,5	82,4	87,6
Mozambique	24,6	31,4	31,9	31,4	28,8
Namibie	38,8	36,1	39,4	42,2	43,4
Niger	8,5	9,6	9,0	7,4	9,0
Ouganda	14,2	15,8	18,7	20,0	19,6
République Centrafricaine	17,0	15,5	14,4	13,8	13,9
Rwanda	16,9	17,3	17,6	18,5	17,2
Sénégal	24,1	27,1	28,1	30,0	29,8
Seychelles	89,0	101,8	108,8	111,4	114,0
Sierra Leone	15,9	18,2	19,3	20,2	18,3
Swaziland	24,2	21,2	20,7	20,6	20,7
Tanzanie	14,1	13,3	14,1	14,6	15,7
Togo	24,3	25,8	23,9	26,0	26,0
Zambie	20,1	21,0	22,3	21,8	22,5
Zimbabwe	36,5	33,6	37,2	58,8	44,6
Afrique subsaharienne	37,8	37,3	38,4	41,2	42,3
Nigéria et Afrique du Sud non compris	25,4	26,1	28,8	28,0	26,4
Zone franc	19,2	20,3	22,7	21,7	21,0
UEMOA	23,1	24,8	27,5	26,1	26,4
CEMAC	14,0	14,7	16,7	16,0	14,6
SADC	48,3	48,2	47,7	53,2	55,2
COMESA	31,6	31,1	33,7	34,4	31,4
Pays producteurs de pétrole	18,6	19,3	22,9	20,4	19,3
Pays non producteurs de pétrole	44,0	44,1	44,1	49,1	51,5
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	22,5	24,3	26,3	26,9	26,9
Régime de taux de change fixe	24,3	25,5	29,3	27,8	25,1
Régime de taux de change flottant	41,5	40,7	42,0	45,0	46,9

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large
(Pourcentages)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	270,9	163,2	158,1	67,5	43,2
Cameroun	13,6	17,9	29,5	-0,9	5,0
Congo, Rép. du	10,5	-22,8	13,1	-2,4	6,4
Côte d'Ivoire	6,0	11,8	30,8	-6,6	1,9
Gabon	7,8	12,0	7,3	-0,3	1,4
Guinée équatoriale	32,6	33,4	53,7	57,1	44,8
Nigéria	28,1	—	27,2	21,6	24,1
São Tomé et Príncipe	41,3	18,8	18,6	36,8	3,4
Tchad	4,1	22,9	24,2	-3,1	10,4
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	13,3	17,3	17,2	12,3	14,6
Bénin	16,7	12,7	-3,8	0,2	5,2
Botswana	25,4	31,2	-1,1	15,5	8,1
Burkina Faso	5,6	3,3	2,9	16,3	8,5
Burundi	13,5	16,2	27,2	23,1	15,9
Cap-Vert	10,2	9,8	14,3	8,6	8,2
Comores	15,3	58,6	10,3	-4,6	-2,6
Congo, Rép. dém. du	264,6	216,7	30,2	28,2	46,0
Éthiopie	9,1	9,5	12,3	10,4	14,2
Gambie	19,9	19,4	35,3	43,4	19,2
Ghana	35,3	41,4	49,6	38,1	22,1
Guinée	14,1	14,8	19,2	35,3	37,5
Guinée-Bissau	36,9	9,9	24,1	13,6	19,9
Kenya	2,8	2,5	8,8	12,7	7,4
Lesotho	10,3	17,0	2,7	5,3	8,8
Madagascar	17,8	29,8	6,3	11,2	5,5
Malawi	27,8	8,9	47,6	29,3	29,8
Mali	9,1	19,2	28,4	21,9	6,6
Maurice	12,0	9,9	13,0	11,7	17,5
Mozambique	29,4	31,1	21,5	18,7	12,0
Namibie	10,8	4,5	24,3	9,6	12,7
Niger	7,2	32,8	-0,4	-13,4	24,7
Ouganda	18,4	17,5	21,6	23,3	9,3
République Centrafricaine	-2,3	-1,1	-4,3	-8,0	1,7
Rwanda	14,7	9,2	11,4	15,2	9,3
Sénégal	10,9	14,5	7,6	14,6	7,4
Seychelles	16,9	11,4	13,1	1,6	4,2
Sierra Leone	28,5	33,7	30,1	23,9	12,1
Swaziland	10,4	10,7	13,1	14,1	8,6
Tanzanie	10,7	14,9	21,3	16,9	19,1
Togo	4,4	-3,6	-2,1	6,3	8,8
Zambie	32,1	10,8	31,5	23,4	30,2
Zimbabwe	48,3	102,7	164,8	413,5	236,5
Afrique subsaharienne	20,5	20,6	31,7	18,5	17,6
Nigéria et Afrique du Sud non compris	26,2	31,0	43,0	23,4	18,4
Zone franc	9,2	11,7	17,9	3,0	7,7
UEMOA	8,1	12,8	15,1	3,2	6,5
CEMAC	10,6	10,4	21,6	2,6	9,1
SADC	23,9	30,5	40,2	22,3	19,7
COMESA	42,9	47,7	67,8	43,5	29,6
Pays producteurs de pétrole	31,5	14,7	37,9	17,5	20,0
Pays non producteurs de pétrole	17,4	22,9	29,5	18,9	16,6
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	15,8	19,5	17,3	16,3	12,8
Régime de taux de change fixe	15,2	25,8	52,0	21,0	14,9
Régime de taux de change flottant	21,9	19,1	24,5	17,8	18,3

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	20,8	19,7	22,9	32,2	36,8
Cameroun	61,3	59,6	55,4	61,0	58,9
Congo, Rép. du	59,9	40,2	21,6	27,1	28,3
Côte d'Ivoire	70,6	66,2	50,5	48,6	47,5
Gabon	80,5	82,0	83,1	75,5	68,3
Guinée équatoriale	63,6	57,7	55,2	33,4	26,5
Nigéria	62,3	56,3	62,4	58,3	59,7
São Tomé et Príncipe	18,4	15,6	19,8	32,2	39,4
Tchad	51,6	52,6	42,0	53,8	49,2
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	113,8	113,1	100,8	107,0	101,4
Bénin	31,7	32,7	39,4	52,3	54,3
Botswana	55,9	56,8	69,6	65,6	65,8
Burkina Faso	50,8	58,8	68,7	67,1	69,2
Burundi	91,4	109,3	113,1	97,3	85,6
Cap-Vert	49,1	49,0	48,0	50,9	52,0
Comores	43,3	27,7	27,8	32,7	29,4
Congo, Rép. dém. du	13,4	16,1	20,3	15,5	17,2
Éthiopie	50,9	49,7	41,1	34,3	33,5
Gambie	4,1	20,4	15,1	10,5	8,8
Ghana	53,3	59,9	48,1	48,9	53,6
Guinée	49,7	46,3	41,7	36,6	29,9
Guinée-Bissau	18,6	6,3	4,8	2,7	2,2
Kenya	76,7	73,5	70,8	67,2	72,4
Lesotho	57,2	44,2	23,3	25,7	26,0
Madagascar	47,6	43,0	40,6	39,0	47,5
Malawi	35,4	28,7	26,6	26,9	29,4
Mali	69,5	69,4	65,7	63,2	56,6
Maurice	73,2	77,0	73,8	69,9	65,6
Mozambique	70,0	62,4	53,5	44,4	44,5
Namibie	98,7	102,9	121,3	123,6	128,4
Niger	50,5	48,2	55,6	70,3	58,3
Ouganda	43,7	40,8	34,8	36,1	38,8
République Centrafricaine	35,0	38,7	47,1	51,2	52,1
Rwanda	55,4	59,1	60,7	60,5	58,3
Sénégal	71,5	72,4	70,5	70,3	69,5
Seychelles	66,7	98,5	101,1	95,8	90,7
Sierra Leone	16,0	12,2	15,2	20,7	25,8
Swaziland	58,0	57,3	65,1	75,7	79,0
Tanzanie	30,9	34,4	36,1	42,2	52,0
Togo	64,9	56,0	53,2	65,1	64,1
Zambie	51,4	50,4	43,0	33,7	38,4
Zimbabwe	87,2	69,3	72,1	85,0	82,7
Afrique subsaharienne	79,5	77,2	71,2	76,0	74,8
Nigéria et Afrique du Sud non compris	56,1	55,1	54,8	53,6	53,3
Zone franc	62,4	61,0	56,3	57,6	54,5
UEMOA	63,4	61,5	57,0	58,5	56,9
CEMAC	63,6	60,4	55,4	56,3	51,6
SADC	95,8	91,9	81,7	91,1	88,3
COMESA	56,5	54,5	57,0	53,3	53,6
Pays producteurs de pétrole	60,0	54,8	54,6	53,4	53,1
Pays non producteurs de pétrole	88,5	85,6	77,2	84,6	83,5
PPTÉ (pays ayant atteint le point d'achèvement)	51,2	50,1	47,7	49,4	51,8
Régime de taux de change fixe	65,9	64,0	64,3	63,9	60,6
Régime de taux de change flottant	85,4	81,1	73,8	79,4	78,7

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS15. Exportations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	75,2	76,6	77,6	70,2	71,4
Cameroun	27,8	31,8	27,4	25,6	25,4
Congo, Rép. du	76,9	80,1	80,7	77,6	85,2
Côte d'Ivoire	44,6	45,1	54,4	45,5	45,1
Gabon	59,3	59,1	56,0	57,0	62,0
Guinée équatoriale	100,1	105,7	112,9	109,6	106,0
Nigéria	43,0	43,3	40,8	49,2	52,1
São Tomé et Príncipe	31,8	32,6	36,6	37,5	38,9
Tchad	17,2	15,2	12,1	21,0	53,8
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	26,7	29,8	32,5	27,2	26,3
Bénin	15,9	15,0	13,8	14,1	13,7
Botswana	55,0	51,5	52,3	46,6	48,2
Burkina Faso	9,9	9,1	9,0	8,9	9,9
Burundi	8,0	7,0	6,2	9,7	7,9
Cap-Vert	25,4	29,0	29,7	29,7	30,5
Comores	14,9	15,9	16,0	17,4	16,1
Congo, Rép. dém. du	22,2	18,6	21,2	26,1	30,7
Éthiopie	15,2	15,1	16,2	17,1	18,3
Gambie	45,1	39,0	46,1	47,5	47,7
Ghana	38,5	45,2	42,5	40,7	39,7
Guinée	22,5	26,6	24,5	22,0	21,3
Guinée-Bissau	24,1	28,6	29,9	31,3	32,1
Kenya	26,4	26,5	26,7	25,1	25,5
Lesotho	30,8	45,9	52,5	45,6	40,1
Madagascar	25,5	29,1	16,0	23,1	29,9
Malawi	27,2	28,0	24,3	27,6	30,7
Mali	24,2	29,0	31,9	26,6	27,7
Maurice	60,2	58,9	61,0	57,7	54,5
Mozambique	18,5	29,2	33,0	31,3	32,5
Namibie	45,0	43,4	43,6	37,6	36,9
Niger	17,0	16,9	15,9	15,5	16,5
Ouganda	11,8	12,0	12,0	12,3	14,5
République Centrafricaine	19,9	16,5	15,5	11,4	11,4
Rwanda	7,4	9,2	7,7	8,3	10,2
Sénégal	30,1	30,7	30,6	28,5	27,6
Seychelles	70,9	80,7	77,6	88,3	94,1
Sierra Leone	15,4	16,0	16,4	19,9	22,2
Swaziland	79,7	91,8	92,4	88,4	83,9
Tanzanie	14,5	15,2	15,2	16,7	17,6
Togo	30,4	33,7	35,2	45,1	47,8
Zambie	29,0	29,0	28,6	28,9	34,2
Zimbabwe	32,6	14,1	5,2	17,9	30,6
Afrique subsaharienne	31,9	33,8	32,8	33,8	35,3
Nigéria et Afrique du Sud non compris	33,6	33,9	30,9	35,1	38,7
Zone franc	36,4	38,7	39,5	37,1	40,9
UEMOA	30,8	31,2	34,5	30,9	30,8
CEMAC	43,9	48,5	45,7	45,3	52,8
SADC	30,4	32,2	31,3	31,3	31,6
COMESA	33,8	31,9	26,0	34,9	39,5
Pays producteurs de pétrole	47,0	48,5	48,4	50,7	54,5
Pays non producteurs de pétrole	26,9	28,3	27,2	27,4	27,6
PSTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	20,3	22,2	21,5	22,0	23,1
Régime de taux de change fixe	38,4	36,7	30,1	37,7	41,9
Régime de taux de change flottant	30,1	33,0	33,9	32,7	33,5

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS16. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	74,1	74,9	65,6	63,7	53,4
Cameroun	25,6	29,2	28,9	25,4	25,2
Congo, Rép. du	57,8	53,4	54,0	53,0	53,2
Côte d'Ivoire	36,2	36,5	36,7	32,8	33,2
Gabon	37,9	32,8	36,3	34,6	36,9
Guinée équatoriale	123,1	102,4	112,4	76,4	84,9
Nigéria	36,9	34,0	40,9	41,6	35,1
São Tomé et Príncipe	84,6	91,4	86,6	91,0	95,4
Tchad	37,2	51,6	64,3	53,9	35,3
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	24,3	26,1	28,9	25,5	26,7
Bénin	28,2	27,7	26,9	26,8	26,0
Botswana	45,9	41,2	41,5	34,4	41,3
Burkina Faso	24,5	22,8	21,4	20,4	21,8
Burundi	18,6	22,1	23,4	30,1	47,8
Cap-Vert	59,5	60,9	64,3	62,1	61,5
Comores	34,0	29,1	30,6	30,9	30,5
Congo, Rép. dém. du	20,7	20,7	26,1	33,3	37,9
Éthiopie	27,8	29,8	34,1	35,3	38,6
Gambie	53,0	44,4	54,4	56,6	57,3
Ghana	56,3	64,8	54,9	52,7	58,5
Guinée	26,3	27,9	28,4	24,6	25,1
Guinée-Bissau	46,3	62,9	51,4	44,7	49,2
Kenya	34,5	35,7	30,5	29,8	33,4
Lesotho	96,8	98,9	108,4	94,2	81,6
Madagascar	32,4	32,3	22,6	32,1	44,9
Malawi	38,4	39,2	45,8	49,7	50,3
Mali	33,8	38,3	32,0	32,1	32,6
Maurice	64,4	62,4	60,7	57,0	54,6
Mozambique	36,9	49,0	54,2	49,0	43,1
Namibie	54,2	50,2	50,2	45,8	45,9
Niger	24,9	24,6	24,7	25,0	26,0
Ouganda	22,0	24,2	26,0	26,0	27,3
République Centrafricaine	24,8	21,0	20,2	17,3	18,1
Rwanda	24,4	25,1	24,5	27,6	28,4
Sénégal	37,6	40,4	41,7	41,5	40,0
Seychelles	84,3	102,0	84,0	84,3	95,9
Sierra Leone	27,2	34,3	35,9	41,3	43,5
Swaziland	97,4	107,1	92,1	89,4	91,2
Tanzanie	25,3	23,6	22,6	23,5	27,9
Togo	43,9	50,4	49,7	63,1	65,0
Zambie	40,0	44,6	42,0	41,6	40,9
Zimbabwe	33,8	17,3	7,6	26,1	40,6
Afrique subsaharienne	32,3	33,3	33,4	33,7	33,9
Nigéria et Afrique du Sud non compris	38,6	38,9	34,4	38,6	40,7
Zone franc	35,4	37,5	38,2	35,1	36,1
UEMOA	34,0	35,1	34,2	33,1	33,4
CEMAC	37,4	40,5	43,3	37,7	39,2
SADC	30,4	31,5	30,4	31,2	32,1
COMESA	40,3	38,8	30,2	41,2	43,8
Pays producteurs de pétrole	40,6	40,3	44,3	42,5	38,7
Pays non producteurs de pétrole	29,7	30,7	29,5	30,3	32,0
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	32,2	34,1	32,9	33,7	36,3
Régime de taux de change fixe	39,4	37,3	30,5	37,2	39,7
Régime de taux de change flottant	30,4	32,1	34,6	32,7	32,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS17. Balance commerciale
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	35,9	38,8	40,8	29,1	35,4
Cameroun	4,8	6,0	0,8	1,9	1,6
Congo, Rép. du	47,2	49,3	51,1	48,5	56,2
Côte d'Ivoire	15,4	15,2	26,4	21,8	21,2
Gabon	35,1	37,5	33,1	35,6	39,9
Guinée équatoriale	30,7	43,8	29,7	56,5	44,2
Nigéria	15,3	17,4	9,5	16,9	25,0
São Tomé et Príncipe	-37,1	-43,5	-43,7	-46,2	-45,8
Tchad	-6,5	-19,7	-31,8	-14,9	30,0
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	2,7	4,2	4,2	2,2	0,1
Bénin	-10,5	-10,7	-11,6	-11,1	-10,5
Botswana	13,1	13,7	11,4	12,3	7,1
Burkina Faso	-10,7	-10,0	-9,3	-8,5	-8,6
Burundi	-6,3	-10,4	-11,6	-15,8	-24,9
Cap-Vert	-35,0	-33,8	-36,2	-34,0	-33,7
Comores	-14,9	-10,5	-11,8	-10,3	-14,1
Congo, Rép. dém. du	6,9	1,4	-0,3	-2,8	-2,1
Éthiopie	-14,7	-16,8	-20,5	-20,6	-24,2
Gambie	-15,6	-12,0	-16,9	-16,9	-19,1
Ghana	-15,9	-18,2	-10,7	-10,3	-18,2
Guinée	2,9	5,3	3,5	4,0	2,9
Guinée-Bissau	-9,0	-14,3	-8,3	-0,8	-4,9
Kenya	-10,0	-11,6	-7,5	-8,0	-11,5
Lesotho	-65,0	-61,3	-63,1	-45,5	-39,3
Madagascar	-3,2	0,3	-2,6	-3,5	-9,0
Malawi	-3,7	-4,1	-15,8	-19,5	-17,8
Mali	-0,5	-0,3	5,7	-0,3	-0,1
Maurice	-10,1	-11,5	-8,0	-6,3	-6,0
Mozambique	-16,9	-10,5	-20,4	-16,7	-9,4
Namibie	-5,8	-6,2	-6,9	-10,8	-11,5
Niger	-2,4	-3,0	-4,2	-4,9	-4,6
Ouganda	-6,8	-8,4	-9,0	-9,9	-9,9
République Centrafricaine	2,3	3,6	2,3	0,4	-0,7
Rwanda	-9,3	-8,5	-9,7	-10,7	-9,7
Sénégal	-7,3	-9,3	-10,8	-12,6	-12,0
Seychelles	-31,5	-32,1	-19,9	-13,0	-20,7
Sierra Leone	-4,8	-10,9	-15,0	-15,0	-15,0
Swaziland	-8,2	-6,5	10,7	6,5	-0,5
Tanzanie	-8,2	-8,3	-7,1	-6,3	-9,1
Togo	-9,1	-12,2	-10,5	-13,5	-13,5
Zambie	-5,0	-9,4	-6,9	-7,2	-2,0
Zimbabwe	0,4	-1,7	-1,7	-5,0	-5,5
Afrique subsaharienne	3,4	4,6	3,4	3,9	4,9
Nigéria et Afrique du Sud non compris	0,6	0,8	1,2	1,4	3,0
Zone franc	8,9	9,3	9,2	9,6	12,7
UEMOA	2,0	1,0	5,4	3,1	2,6
CEMAC	18,1	20,0	14,1	18,2	24,5
SADC	2,3	3,4	3,2	2,0	1,2
COMESA	-1,2	-1,6	-0,4	-2,0	-0,3
Pays producteurs de pétrole	18,4	20,1	16,5	19,5	26,1
Pays non producteurs de pétrole	-1,5	-1,2	-1,4	-2,0	-3,6
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	-9,6	-9,5	-9,6	-9,8	-11,7
Régime de taux de change fixe	5,2	5,3	4,2	6,1	8,3
Régime de taux de change flottant	2,9	4,4	3,1	3,3	4,0

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons inclus
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	-14,8	-14,8	-2,9	-5,2	6,5
Cameroun	-3,1	-4,1	-7,0	-2,4	-1,7
Congo, Rép. du	-9,2	-3,2	-0,3	—	7,2
Côte d'Ivoire	-2,1	-1,2	6,8	3,9	2,7
Gabon	7,0	11,0	5,2	9,6	10,4
Guinée équatoriale	-50,7	-51,2	-67,0	-29,2	-14,6
Nigéria	0,3	3,0	-11,0	-3,8	2,7
São Tomé et Príncipe	-31,6	-22,8	-22,1	-18,8	-26,8
Tchad	-17,6	-35,1	-51,8	-40,1	-17,7
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	-0,8	—	0,6	-0,9	-2,5
Bénin	-7,1	-6,7	-9,0	-8,5	-8,5
Botswana	10,4	11,5	2,2	6,5	6,3
Burkina Faso	-10,3	-10,2	-9,1	-6,9	-8,5
Burundi	-6,6	-6,8	-6,5	-6,1	-23,8
Cap-Vert	-10,1	-9,9	-10,9	-9,1	-7,9
Comores	-7,2	1,1	-4,0	-6,2	-3,0
Congo, Rép. dém. du	-4,8	-4,9	-2,8	-1,5	-2,1
Éthiopie	-4,2	-3,6	-5,7	-2,7	-6,1
Gambie	-2,9	-2,6	-2,8	-4,8	-4,4
Ghana	-8,9	-5,3	0,5	1,7	1,2
Guinée	-6,3	-2,7	-4,3	-3,3	-4,9
Guinée-Bissau	-12,4	-22,4	-11,5	-1,0	1,6
Kenya	-3,4	-3,5	2,4	-0,2	-3,6
Lesotho	-22,0	-13,2	-16,9	-12,3	-1,0
Madagascar	-5,1	-1,3	-6,0	-4,9	-8,5
Malawi	-6,4	-6,8	-11,2	-10,3	-7,6
Mali	-8,5	-10,4	-3,1	-4,6	-4,7
Maurice	-2,3	-2,1	2,2	2,0	0,6
Mozambique	-18,0	-21,4	-22,3	-16,8	-12,4
Namibie	4,4	1,7	3,8	4,0	5,5
Niger	-6,3	-4,8	-6,5	-6,0	-5,9
Ouganda	-6,3	-5,6	-5,9	-6,2	-1,9
République Centrafricaine	-3,2	-2,5	-2,8	-4,6	-4,8
Rwanda	-7,6	-5,9	-6,7	-7,8	-2,6
Sénégal	-4,7	-4,6	-5,9	-6,5	-6,2
Seychelles	-15,6	-23,5	-16,3	-0,9	-4,9
Sierra Leone	-9,1	-16,2	-4,8	-7,6	-9,0
Swaziland	-3,9	-4,5	6,0	0,6	-0,6
Tanzanie	-7,4	-5,3	-3,8	-2,4	-5,8
Togo	-10,3	-13,0	-9,7	-12,9	-12,4
Zambie	-14,9	-20,0	-15,4	-15,2	-11,5
Zimbabwe	-2,7	-3,5	-1,8	-5,0	-5,3
Afrique subsaharienne	-2,7	-2,2	-3,5	-2,4	-1,6
Nigéria et Afrique du Sud non compris	-5,5	-5,6	-4,1	-3,4	-2,2
Zone franc	-4,9	-5,9	-6,3	-4,0	-2,7
UEMOA	-5,4	-5,4	-1,8	-2,8	-3,5
CEMAC	-4,3	-6,6	-12,0	-5,5	-1,7
SADC	-2,3	-2,2	-1,1	-1,7	-1,9
COMESA	-5,6	-5,9	-2,7	-3,5	-1,6
Pays producteurs de pétrole	-2,5	-1,5	-8,3	-3,4	2,1
Pays non producteurs de pétrole	-2,9	-2,4	-1,7	-2,1	-3,1
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	-7,6	-6,4	-6,1	-4,9	-5,6
Régime de taux de change fixe	-3,4	-4,1	-4,1	-2,8	-1,7
Régime de taux de change flottant	-2,6	-1,7	-3,2	-2,3	-1,6

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	-15,9	-15,8	-3,2	-5,9	5,9
Cameroun	-3,2	-4,5	-7,3	-3,0	-1,8
Congo, Rép. du	-9,4	-3,4	-0,5	-0,3	7,0
Côte d'Ivoire	-2,7	-1,5	6,7	3,5	2,7
Gabon	6,7	10,8	5,0	9,5	10,2
Guinée équatoriale	-51,1	-52,2	-67,8	-29,9	-15,1
Nigéria	0,4	3,1	-10,9	-3,7	2,7
São Tomé et Príncipe	-59,7	-60,6	-51,5	-53,1	-61,0
Tchad	-20,5	-37,4	-53,4	-41,8	-19,0
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	-0,2	0,6	1,1	-0,4	-2,1
Bénin	-9,8	-10,2	-11,1	-10,7	-10,2
Botswana	6,1	7,7	-2,0	3,0	3,6
Burkina Faso	-13,3	-13,3	-11,8	-11,0	-11,4
Burundi	-11,4	-16,1	-18,6	-22,6	-42,2
Cap-Vert	-17,6	-13,6	-16,3	-14,4	-13,5
Comores	-9,3	-0,9	-6,7	-7,3	-3,4
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-10,6	-11,1	-10,3	-10,8
Éthiopie	-8,5	-9,7	-12,9	-11,7	-13,0
Gambie	-10,4	-10,1	-13,4	-13,3	-14,0
Ghana	-12,2	-10,3	-3,1	-3,5	-4,8
Guinée	-7,4	-4,8	-5,6	-4,0	-5,6
Guinée-Bissau	-24,9	-36,4	-18,7	-9,8	-15,0
Kenya	-3,6	-3,8	2,4	-0,6	-3,6
Lesotho	-38,8	-30,0	-32,9	-26,5	-18,2
Madagascar	-6,2	-2,0	-6,1	-7,5	-12,2
Malawi	-13,4	-12,5	-23,3	-19,1	-14,7
Mali	-10,4	-12,6	-4,4	-7,1	-6,5
Maurice	-2,5	-2,2	2,1	1,7	0,2
Mozambique	-24,6	-28,6	-26,5	-22,2	-16,8
Namibie	-7,2	-8,6	-5,1	-6,3	-7,3
Niger	-8,8	-7,7	-9,4	-9,3	-9,0
Ouganda	-12,5	-13,8	-13,2	-13,4	-11,8
République Centrafricaine	-6,5	-5,2	-5,2	-5,8	-6,7
Rwanda	-16,8	-15,9	-16,6	-19,2	-18,1
Sénégal	-7,0	-6,1	-7,9	-8,5	-8,0
Seychelles	-17,6	-25,0	-18,1	-2,4	-6,5
Sierra Leone	-13,1	-20,5	-12,1	-14,1	-15,6
Swaziland	-12,8	-13,0	-2,4	-6,7	-10,0
Tanzanie	-12,3	-9,6	-8,2	-7,1	-10,8
Togo	-13,7	-14,6	-10,4	-10,4	-13,5
Zambie	-16,7	-20,8	-18,0	-16,7	-11,9
Zimbabwe	-3,7	-3,9	-1,9	-5,4	-6,0
Afrique subsaharienne	-3,7	-3,3	-4,6	-3,6	-2,7
Nigéria et Afrique du Sud non compris	-8,3	-8,4	-6,5	-6,4	-5,2
Zone franc	-6,2	-7,2	-7,3	-5,2	-3,6
UEMOA	-7,2	-7,1	-3,2	-4,6	-4,9
CEMAC	-4,9	-7,2	-12,5	-6,0	-2,1
SADC	-3,0	-2,9	-2,0	-2,4	-2,7
COMESA	-8,6	-8,9	-5,2	-7,2	-5,5
Pays producteurs de pétrole	-2,8	-1,8	-8,4	-3,7	2,0
Pays non producteurs de pétrole	-4,1	-3,8	-3,2	-3,6	-4,6
PSTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	-11,4	-10,8	-9,9	-9,6	-10,3
Régime de taux de change fixe	-5,8	-6,1	-5,5	-5,0	-3,8
Régime de taux de change flottant	-3,2	-2,5	-4,2	-3,2	-2,4

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS20. Dons officiels
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	1,2	1,0	0,3	0,7	0,5
Cameroun	0,1	0,4	0,3	0,5	0,1
Congo, Rép. du	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	0,5	0,3	0,2	0,4	0,0
Gabon	0,3	0,2	0,2	—	0,2
Guinée équatoriale	0,3	0,9	0,8	0,7	0,5
Nigéria	-0,1	-0,1	—	0,0	0,0
São Tomé et Príncipe	28,1	37,8	29,4	34,3	34,2
Tchad	2,9	2,3	1,5	1,8	1,3
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	-0,4
Bénin	2,7	3,5	2,2	2,2	1,7
Botswana	4,3	3,8	4,2	3,4	2,7
Burkina Faso	3,0	3,1	2,7	4,1	3,0
Burundi	4,8	9,3	12,1	16,5	18,5
Cap-Vert	7,5	3,7	5,4	5,3	5,6
Comores	2,1	2,0	2,7	1,1	0,4
Congo, Rép. dém. du	3,8	5,7	8,4	8,9	8,7
Éthiopie	4,3	6,1	7,2	9,0	6,9
Gambie	7,4	7,5	10,6	8,5	9,7
Ghana	3,2	5,0	3,6	5,2	6,0
Guinée	1,1	2,1	1,4	0,8	0,7
Guinée-Bissau	12,5	14,1	7,2	8,8	16,6
Kenya	0,3	0,2	—	0,4	0,0
Lesotho	16,8	16,9	16,1	14,2	17,1
Madagascar	1,0	0,7	0,2	2,6	3,8
Malawi	7,0	5,7	12,2	8,7	7,1
Mali	1,9	2,2	1,3	2,5	1,8
Maurice	0,2	0,1	0,2	0,3	0,4
Mozambique	6,6	7,2	4,2	5,4	4,4
Namibie	11,6	10,3	8,8	10,3	12,9
Niger	2,5	3,0	2,9	3,3	3,0
Ouganda	6,1	8,3	7,3	7,3	9,9
République Centrafricaine	3,3	2,7	2,4	1,2	1,9
Rwanda	9,2	10,0	9,8	11,4	15,5
Sénégal	2,2	1,5	2,0	1,9	1,9
Seychelles	2,0	1,5	1,8	1,5	1,6
Sierra Leone	4,0	4,3	7,4	6,5	6,6
Swaziland	8,8	8,5	8,4	7,2	9,4
Tanzanie	4,9	4,3	4,3	4,7	5,1
Togo	3,4	1,6	0,7	1,1	1,1
Zambie	1,8	0,9	2,5	1,5	0,4
Zimbabwe	1,0	0,3	0,1	0,5	0,7
Afrique subsaharienne	1,0	1,1	1,1	1,2	1,1
Nigéria et Afrique du Sud non compris	2,8	2,8	2,4	3,0	3,0
Zone franc	1,3	1,2	1,0	1,3	0,9
UEMOA	1,8	1,7	1,4	1,8	1,4
CEMAC	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4
SADC	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
COMESA	3,0	3,0	2,5	3,7	3,9
Pays producteurs de pétrole	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2
Pays non producteurs de pétrole	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	3,8	4,4	3,8	4,7	4,7
Régime de taux de change fixe	2,4	2,0	1,4	2,1	2,1
Régime de taux de change flottant	0,6	0,8	1,0	0,9	0,8

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels¹
(Indice, 2000 = 100)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	102,3	108,9	116,1	121,3	149,1
Cameroun	104,6	103,3	107,0	111,7	112,0
Congo, Rép. du	103,0	99,6	103,1	105,4	106,7
Côte d'Ivoire	104,5	103,5	107,6	115,8	117,4
Gabon	105,9	101,4	101,9	107,3	107,7
Guinée équatoriale	101,7	106,6	114,5	125,8	131,4
Nigéria	135,3	111,1	110,6	103,9	106,3
São Tomé et Príncipe	89,5	99,4	96,4	87,5	84,9
Tchad	106,4	108,8	116,1	121,4	119,9
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	103,4	88,4	75,5	97,4	106,3
Bénin	103,5	103,2	108,2	113,8	115,1
Botswana	99,6	87,1	66,2	104,8	125,6
Burkina Faso	103,4	103,3	105,4	109,4	108,3
Burundi	107,2	95,2	80,7	65,7	62,9
Cap-Vert	102,7	100,2	102,8	106,6	103,5
Comores	106,2	105,0	108,3	114,2	117,9
Congo, Rép. dém. du	80,3	89,7	39,3	34,9	31,8
Éthiopie	97,7	90,1	89,2	91,0	86,2
Gambie	101,9	87,8	72,4	51,8	51,5
Ghana	130,5	100,8	100,1	100,6	99,4
Guinée	110,1	96,8	94,6	90,5	85,3
Guinée-Bissau	100,2	101,7	104,3	101,9	101,5
Kenya	99,6	105,3	103,0	102,4	99,3
Lesotho	102,8	86,8	76,0	103,4	90,0
Madagascar	97,5	110,5	119,5	114,6	80,1
Malawi	107,3	103,4	102,2	79,1	74,6
Mali	106,1	103,6	108,6	109,9	105,3
Maurice	95,8	97,7	97,9	94,2	91,3
Mozambique	98,8	83,9	82,4	81,2	88,3
Namibie	98,8	98,4	93,5	105,2	109,5
Niger	104,3	102,3	104,3	103,7	100,9
Ouganda	108,3	97,2	91,4	80,1	82,2
République Centrafricaine	104,9	103,3	106,8	113,5	110,8
Rwanda	104,8	93,9	86,2	71,8	68,7
Sénégal	108,2	101,8	104,7	107,6	108,2
Seychelles	96,8	106,1	109,3	99,7	92,2
Sierra Leone	105,4	110,8	97,1	81,7	73,9
Swaziland	97,8	99,8	99,9	105,2	110,0
Tanzanie	97,6	99,0	87,3	72,8	65,7
Togo	105,4	103,3	107,1	110,1	111,0
Zambie	103,8	108,5	102,2	100,5	108,9
Zimbabwe	99,5	147,4	340,4	195,9	64,0
Afrique subsaharienne	102,7	97,8	93,5	102,6	104,9
Nigéria et Afrique du Sud non compris	98,8	102,1	105,1	103,4	100,2
Zone franc	104,8	103,4	107,4	112,3	112,5
UEMOA	104,9	103,0	106,5	110,6	110,2
CEMAC	104,5	104,0	108,4	114,5	115,3
SADC	98,2	93,6	86,3	102,6	107,7
COMESA	93,2	104,3	111,0	102,8	96,2
Pays producteurs de pétrole	115,4	108,3	110,5	109,8	114,6
Pays non producteurs de pétrole	100,4	94,9	89,1	100,4	102,0
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	105,2	97,5	96,3	93,6	91,0
Régime de taux de change fixe	101,9	108,4	127,7	132,1	124,6
Régime de taux de change flottant	103,0	95,2	85,8	95,4	99,4

Source : FMI, base de données du système des avis d'information.

¹Une augmentation dénote une appréciation.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux¹
(Indice, 2000 = 100)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	954,1	39,9	21,1	11,2	9,7
Cameroun	102,5	101,6	104,8	111,8	114,7
Congo, Rép. du	103,2	101,0	103,1	107,9	109,9
Côte d'Ivoire	103,6	102,0	105,0	112,1	114,8
Gabon	104,3	101,4	103,7	109,0	111,1
Guinée équatoriale	103,1	100,7	102,6	107,1	109,0
Nigéria	143,7	95,5	85,8	72,3	65,5
São Tomé et Príncipe	108,0	93,6	84,3	71,4	62,4
Tchad	101,8	101,6	104,5	111,4	114,6
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	108,4	85,2	67,5	83,8	91,8
Bénin	104,9	101,3	105,8	112,1	115,0
Botswana	95,0	96,1	85,9	190,5	319,1
Burkina Faso	100,9	101,8	104,2	109,0	111,1
Burundi	120,0	90,3	80,1	61,2	56,6
Cap-Vert	100,2	100,2	104,2	110,8	112,6
Comores	102,5	101,1	102,8	106,6	107,8
Congo, Rép. dém. du	536,5	15,9	4,6	3,7	3,3
Éthiopie	101,5	101,3	97,2	86,0	79,7
Gambie	101,8	85,9	66,5	41,6	36,3
Ghana	158,2	76,0	67,1	55,2	49,5
Guinée	115,2	94,0	90,8	80,2	66,5
Guinée-Bissau	103,2	101,3	104,3	109,3	111,1
Kenya	106,3	101,6	99,1	92,2	81,9
Lesotho	108,9	83,1	66,2	88,5	101,9
Madagascar	106,3	108,1	101,4	98,6	62,5
Malawi	153,9	84,4	77,8	63,7	60,3
Mali	103,6	100,6	102,1	106,6	108,5
Maurice	99,6	94,7	90,7	85,6	80,9
Mozambique	102,9	79,9	69,2	62,4	63,0
Namibie	103,1	93,8	84,7	92,7	94,5
Niger	102,6	100,4	101,5	104,3	105,5
Ouganda	109,3	98,2	94,5	78,9	81,0
République Centrafricaine	100,9	105,3	108,9	113,5	115,4
Rwanda	104,5	93,0	85,2	68,0	59,7
Sénégal	103,7	101,2	103,7	109,1	111,1
Seychelles	100,1	102,5	107,4	97,0	88,2
Sierra Leone	126,6	111,0	102,2	81,7	66,0
Swaziland	100,8	97,6	94,6	97,3	100,0
Tanzanie	104,1	96,3	85,2	70,3	62,3
Togo	104,6	101,7	104,1	110,5	113,0
Zambie	133,1	92,3	74,5	64,0	62,6
Zimbabwe	156,0	84,5	85,2	17,1	0,8
Afrique subsaharienne	115,3	88,1	75,6	78,0	77,2
Nigéria et Afrique du Sud non compris	118,0	88,6	79,9	72,9	67,8
Zone franc	103,0	101,5	104,2	109,9	112,3
UEMOA	103,3	101,4	103,9	109,5	111,7
CEMAC	102,6	101,7	104,5	110,5	113,1
SADC	117,3	80,9	63,2	70,9	73,0
COMESA	130,5	82,6	69,1	54,1	45,7
Pays producteurs de pétrole	132,2	91,6	82,5	72,8	68,6
Pays non producteurs de pétrole	111,9	87,1	73,7	79,3	79,6
PSTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	109,4	94,6	89,5	81,0	76,6
Régime de taux de change fixe	107,2	97,8	98,2	101,7	97,9
Régime de taux de change flottant	117,7	85,6	70,4	72,6	72,3

Source : FMI, base de données du système des avis d'information.

¹Une augmentation dénote une appréciation.

Tableau AS23. Dette extérieure envers des créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	67,8	62,1	40,5	36,4	17,7
Cameroun	72,1	66,8	54,2	47,5	47,1
Congo, Rép. du	186,3	152,2	161,6	159,4	54,2
Côte d'Ivoire	79,5	88,4	79,9	57,9	50,8
Gabon	69,8	63,4	64,9	58,6	53,3
Guinée équatoriale	35,3	15,4	14,6	6,3	3,0
Nigéria	64,8	55,3	61,6	53,5	42,7
São Tomé et Príncipe	679,1	614,0	557,3	517,7	495,0
Tchad	48,3	58,1	58,5	54,0	36,9
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	3,4	4,2	4,5	3,0	2,4
Bénin	72,5	75,8	69,3	55,8	50,2
Botswana	9,8	9,8	9,3	6,5	5,6
Burkina Faso	51,9	48,9	51,2	41,4	35,7
Burundi	139,3	162,1	179,9	212,5	181,4
Cap-Vert	52,5	59,7	58,0	48,3	45,4
Comores	100,5	103,4	99,7	88,5	78,9
Congo, Rép. dém. du	261,8	252,4	192,4	187,2	163,2
Éthiopie	70,7	72,8	86,5	84,4	74,8
Gambie	107,8	113,6	134,6	145,8	126,7
Ghana	93,4	125,8	117,9	97,3	84,5
Guinée	97,3	105,6	94,9	92,7	85,3
Guinée-Bissau	382,0	411,2	410,4	360,6	321,3
Kenya	45,2	42,3	42,8	39,3	39,3
Lesotho	62,4	65,5	64,0	44,0	35,1
Madagascar	115,0	98,0	98,3	83,2	107,9
Malawi	137,2	159,4	143,3	160,4	154,6
Mali	99,1	88,7	90,2	72,6	70,2
Maurice	13,0	10,3	10,8	9,5	8,3
Mozambique	70,6	53,2	54,1	49,6	42,2
Namibie	3,3	5,6	3,8	5,0	4,8
Niger	85,7	91,6	80,7	57,4	52,6
Ouganda	57,3	59,8	61,8	62,5	59,2
République Centrafricaine	82,3	89,7	87,0	88,9	88,4
Rwanda	67,3	78,4	80,9	85,1	81,4
Sénégal	70,6	65,3	69,7	57,9	43,7
Seychelles	21,1	27,7	39,6	35,0	38,9
Sierra Leone	112,5	32,0	37,5	41,3	48,5
Swaziland	14,5	13,3	26,7	18,0	14,6
Tanzanie	83,4	67,5	51,5	55,2	53,1
Togo	83,7	96,6	104,9	114,7	107,8
Zambie	181,6	152,7	135,4	107,9	78,1
Zimbabwe	38,5	21,2	10,1	42,7	61,9
Afrique subsaharienne	44,2	44,1	42,1	36,5	29,6
Nigéria et Afrique du Sud non compris	76,9	72,6	60,7	61,3	52,5
Zone franc	80,5	78,6	74,6	62,2	49,8
UEMOA	79,5	82,0	78,7	62,0	54,5
CEMAC	82,2	74,2	69,5	62,5	44,2
SADC	24,5	25,0	20,9	17,8	13,8
COMESA	76,6	69,7	51,9	62,4	55,4
Pays producteurs de pétrole	71,4	64,1	63,2	54,1	40,3
Pays non producteurs de pétrole	35,6	36,7	34,4	29,8	25,3
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	78,2	76,7	75,0	67,0	61,5
Régime de taux de change fixe	63,3	57,9	46,5	51,6	43,6
Régime de taux de change flottant	39,1	40,1	40,4	32,2	25,8

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

Tableau AS24. Réserves
(En mois d'importations de biens et de services)

	1997-2001	2001	2002	2003	2004
Pays producteurs de pétrole					
Angola	1,3	1,3	0,6	0,9	2,0
Cameroun	0,5	1,6	2,7	2,4	2,3
Congo, Rép. du	0,7	0,6	0,7	0,2	0,1
Côte d'Ivoire	2,4	3,5	5,8	5,7	6,6
Gabon	0,7	0,1	0,9	1,1	1,8
Guinée équatoriale	0,2	0,5	0,5	1,5	3,0
Nigéria	6,7	7,8	4,7	3,6	8,0
São Tomé et Príncipe	3,8	4,3	4,5	5,7	3,8
Tchad	2,5	1,7	2,0	1,6	2,1
Pays non producteurs de pétrole					
Afrique du Sud	2,1	2,4	2,3	1,9	2,5
Bénin	7,2	10,6	10,2	6,6	5,2
Botswana	30,8	33,0	29,1	24,0	17,5
Burkina Faso	5,2	4,8	5,4	5,9	4,3
Burundi	4,6	1,5	4,8	4,5	2,0
Cap-Vert	3,0	3,2	3,3	2,6	2,6
Comores	7,6	11,7	12,7	11,5	10,2
Congo, Rép. dém. du	3,0	2,1	1,8	1,1	1,3
Éthiopie	3,1	2,7	5,2	4,9	5,0
Gambie	5,8	6,9	6,4	6,1	6,1
Ghana	1,4	1,1	2,0	4,1	4,2
Guinée	2,8	2,9	2,2	1,9	1,5
Guinée-Bissau	5,6	6,7	11,8	18,4	17,3
Kenya	2,8	3,2	3,4	4,2	3,4
Lesotho	7,0	6,5	5,6	4,8	5,3
Madagascar	2,6	3,3	4,2	2,8	2,6
Malawi	3,8	3,7	2,2	1,7	1,8
Mali	4,7	3,6	6,7	7,7	7,7
Maurice	3,2	3,5	5,4	6,5	6,7
Mozambique	5,9	5,1	5,1	5,7	5,3
Namibie	1,7	1,7	2,6	2,0	1,9
Niger	1,7	2,7	3,0	2,0	2,0
Ouganda	7,0	8,6	7,4	7,9	8,4
République Centrafricaine	7,0	7,0	7,0	7,7	6,7
Rwanda	4,8	6,0	6,9	5,6	6,8
Sénégal	2,8	2,9	3,7	3,6	3,5
Seychelles	0,8	0,7	1,4	1,4	0,5
Sierra Leone	3,0	2,2	3,0	2,0	2,5
Swaziland	3,0	2,4	3,0	1,9	1,5
Tanzanie	4,6	6,2	8,3	10,1	8,8
Togo	2,4	2,3	3,4	2,0	1,6
Zambie	1,3	1,4	4,1	1,7	1,5
Zimbabwe	0,9	0,4	0,5	0,5	0,5
Afrique subsaharienne	3,7	4,1	3,8	3,4	4,2
Nigéria et Afrique du Sud non compris	3,8	3,9	4,4	4,3	4,2
Zone franc	2,2	2,6	3,5	3,5	3,6
UEMOA	3,3	3,9	5,5	5,2	5,2
CEMAC	0,9	1,1	1,6	1,6	2,1
SADC	3,5	3,7	3,6	3,1	3,3
COMESA	2,4	2,5	2,9	2,8	3,0
Pays producteurs de pétrole	3,8	4,5	3,3	2,9	5,2
Pays non producteurs de pétrole	3,6	3,9	4,1	3,7	3,7
PPTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	3,7	4,1	5,1	5,5	5,3
Régime de taux de change fixe	4,8	4,9	5,3	4,8	4,5
Régime de taux de change flottant	3,3	3,8	3,3	3,0	4,1

 Sources : FMI, base de données du Département Afrique, 24 février 2005; base de données des *Perspectives*, 24 février 2005.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, Daron, and James Robinson, 2005, “Political Regimes, Institutions, Property Rights and Growth,” in *Handbook of Economic Growth*, ed. by P. Aghion and S. Durlauf (New York: Elsevier Science).
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James Robinson, 2001, “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation,” *American Economic Review*, Vol. 91 (December), pp. 1369–1401.
- Adam, Christopher S, and David L. Bevan, 2003, “Fiscal Deficits and Growth in Developing Countries” (unpublished; Oxford, United Kingdom: University of Oxford, Department of Economics). The original version of this paper was prepared for the Cornell/ISPE Conference on Public Finance and Development, Cornell University, Ithaca, New York, September 7–9, 2001.
- Agbeyegbe, Terence, Janet G. Stotsky, and Asegedech WoldeMariam, 2004, “Trade Liberalization, Exchange Rate Changes, and Tax Revenue in Sub-Saharan Africa,” IMF Working Paper No. 04/178 (Washington : Fonds monétaire international).
- Akitoby, Bernardin, and Matthias Cinyabuguma, 2005, “Sources of Growth in the Democratic Republic of Congo: An Econometric Approach,” in *Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo*, ed. by Jean A.P. Clément (Washington : Fonds monétaire international).
- Ancharaz, Vinaye, 2003, “Determinants of Trade Policy Reform in Sub-Saharan Africa,” *Journal of African Economies*, Vol. 12 (November), pp. 417–43.
- Aron, Janine, 2000, “Growth and Institutions: A Review of the Evidence,” *The World Bank Research Observer*, Vol. 15 (February), pp. 99–135.
- Arora, Vivek, Ashok Bhundia, and Gustavo Bagattini, 2002, “Potential Output and the Sources of Growth,” in *South Africa: Selected Issues*, IMF Staff Country Report No. 02/185 (Washington : Fonds monétaire international).
- Artadi, Elsa, and Xavier Sala-i-Martin, 2003, “The Economic Tragedy of the XXth Century: Growth in Africa,” NBER Working Paper No. 9865 (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Audet, Denis, 2003, “Structural Adjustment in Textiles and Clothing in the Post-ATC Trading Environment,” OECD Trade Policy Working Paper No. 4 (Paris : Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE).

- Badiane, Ousmane, Dhaneshwar Ghura, Louis Goreux, and Paul Masson, 2002, “Cotton Sector Strategies in West and Central Africa,” World Bank Policy Research Working Paper No. 2867 (Washington : Banque mondiale).
- Bagattini, Gustavo, 2004, “Sources of Growth in Zambia,” in *Zambia: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Staff Country Report No. 04/100 (Washington : Fonds monétaire international).
- Baldacci, Emanuele, Benedict Clements, Sanjeev Gupta, and Qiang Cui, 2004, “Social Spending, Human Capital, and Growth in Developing Countries: Implications for Achieving the MDGs,” IMF Working Paper No. 04/217 (Washington : Fonds monétaire international).
- Baldacci, Emanuele, Arye L. Hillman, and Naoko C. Kojo, 2004, “Growth, Governance, and Fiscal Policy Transmission Channels in Low-Income Countries,” *European Journal of Political Economy*, Vol. 20 (September), pp. 517–49. Also reprinted in *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, ed. by Sanjeev Gupta, Benedict Clements, and Gabriela Inchauste (Washington : Fonds monétaire international).
- Banque africaine de développement (BAD), 2000, *Rapport sur le développement en Afrique 2000* (Abidjan, Côte d’Ivoire).
- Banque mondiale et Fonds monétaire international, 2004, *Global Monitoring Report 2004* (Washington, à paraître).
- Banque mondiale, 1994, “Republic of the Seychelles: Poverty in Paradise,” Report No. 12423 SEY (Washington : Banque mondiale).
- , 2001, “Memorandum of the President of the International Development Association to the Executive Directors on a Regional Integration Assistance Strategy for West Africa,” Report No. 22520—AFR (Washington).
- , 2003a, “Memorandum of the President of the International Development Association to the Executive Directors on a Regional Integration Assistance Strategy for Central Africa,” Report No. 25328 (Washington).
- , 2003b, “Poverty and Social Impact Analysis: Mozambique Petroleum Tax Reform” (Washington),
<http://Inweb18.worldbank.org/ESSD/sdvext.nsf/81ByDocName/CountryExperienceMozambiquepetroleumtaxreform>.
- , 2004a, *Global Economic Prospects 2005* (Washington).
- , 2004b, *Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth* (New York: Oxford University Press). Doing Business Database, available at

- <http://rru.worldbank.org/DoingBusiness/World Bank Africa Database 2004>.
(Washington).
- , 2005, *World Development Report 2005: A Better Investment Climate for Everyone* (Washington).
- Bates, Robert R., 2005, “Political Reform,” CID Working Paper No. 114 (Cambridge, Massachusetts: Center for International Development at Harvard University).
- Baunsgaard, Thomas, and Michael Keen, 2004, “Trade Revenue and (or?) Trade Liberalization,” September (unpublished; Washington : Fonds monétaire international).
- Berthelemy, Jean-Claude, and Ludvig Soderling, 2001, “The Role of Capital Accumulation, Adjustment and Structural Change for Economic Take-off: Empirical Evidence from African Growth Episodes,” *World Development*, Vol. 29 (February), pp. 332–43.
- Bigsten, Arne, Paul Collier, Stephan Dercon, Marcel Fafchamps, Bernard Gauthier, Jan Gunning, Abena Oduro, Remco Oostendorp, Catherine Pattillo, Mans Söderbom, Francis Teal, and Albert Zeufack, 2004, “Do African Manufacturing Firms Learn from Exporting?” *Journal of Development Studies*, Vol. 40 (February), pp. 115–41.
- Block, Steven A., 2001, “Does Africa Grow Differently?” *Journal of Development Economics*, Vol. 65 (August), pp. 443–67.
- Bosworth, Barry, and Susan Collins, 2003, “The Empirics of Growth: An Update,” *Brookings Papers on Economic Activity*: 2, Brookings Institution, pp. 113–79.
- Burnside, Craig, and David Dollar, 2000, “Aid, Policies and Growth,” *American Economic Review*, Vol. 90 (September), pp. 847–68.
- Calamitsis, Evangelos A., Anupam Basu, and Dhaneshwar Ghura, 1999, “Adjustment and Growth in Sub-Saharan Africa,” IMF Working Paper No. 99/51 (Washington : Fonds monétaire international).
- Carrère, Celine, 2004, “African Regional Agreements: Impact on Trade With or Without Currency Unions,” *Journal of African Economies*, Vol. 13 (June), pp. 199–239.
- Cheng, Kevin, 2004, “Growth Performance in Kenya During 1980–2004,” in *Kenya: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Country Report No. 04/418 (Washington : Fonds monétaire international).
- Clements, Benedict J., Hong-Sang Juang, and Sanjeev Gupta, 2003, “Real and Distributive Effects of Petroleum Price Liberalization: The Case of Indonesia,” IMF Working Paper No. 03/204 (Washington : Fonds monétaire international).

- Clements, Benedict, Rina Bhattacharya, and Tuan Quoc Nguyen, 2004, "External Debt, Public Investment, and Growth in Low-Income Countries," in *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, ed. by Sanjeev Gupta, Benedict Clements, and Gabriela Inchauste (Washington : Fonds monétaire international).
- Collier, Paul, and Jan Willem Gunning, 1999, "Explaining African Growth Performance," *Journal of Economic Literature*, Vol. 37 (March), pp. 64–111.
- Collier, Paul, and Stephen O'Connell, 2004, "Growth in Africa: Opportunities, Syndromes and Episodes," presented at African Policy Institutes Forum, Harare, Zimbabwe, November 15–16.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), 2004, *Assessing Regional Integration in Africa* (Addis Ababa, Ethiopia).
- Diankov, Simeon, 2003, "Courts," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 118 (May), pp. 453–517.
- , Rafael La Porta, Florencio Lopez-de Silanes, and Andrei Shleifer, 2002, "The Regulation of Entry," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117 (February), pp. 1–37.
- Dollar, David, 1992, "Outward-Oriented Developing Countries Really Do Grow More Rapidly: Evidence from 95 LDCs, 1976-1985," *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 40 (April), pp. 523–44.
- Easterly, William, and Ross Levine, 1997, "Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112 (November), pp. 1203–50.
- , David Roodman, 2004, "Aid, Policies, and Growth: Comment," *American Economic Review*, Vol. 94 (June), pp. 774–80.
- Ebrill, Liam, Janet Stotsky, and Reint Gropp, 1999, *Revenue Implications of Trade Liberalization*, IMF Occasional Paper No. 180 (Washington : Fonds monétaire international).
- Edwards, Sebastian, 1992, "Trade Orientation, Distortions, and Growth in Developing Countries," *Journal of Development Economics*, Vol. 39 (July), pp. 31–58.

- Elbadawi, Ibrahim A., 1997, "The Impact of Regional Trade and Monetary Schemes on Intra-Sub-Saharan Africa Trade," in *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa*, ed. by Ademola Oyejide, Ibrahim Elbadawi, and Paul Collier (London: Palgrave Macmillan).
- Erasmus, Louis, and Luca Ricci, 2002, "An Analysis of Economic Growth in Swaziland," in *Swaziland: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Staff Country Report No. 02/353 (Washington : Fonds monétaire international).
- Falvey, Rodney, 1979, "The Composition of Trade within Import-restricted Product Categories," *Journal of Political Economy*, Vol. 87 (October), pp. 1105–14.
- Fonds monétaire international, 2002, "How Do Industrial Country Agricultural Policies Affect Developing Countries?" in *World Economic Outlook, September 2002* (Washington).
- , 2003, *Perspectives de l'économie mondiale : Croissance et institutions, avril 2003* (Washington).
- François, Joseph, and Dean Spinanger, 2001, "With Rags to Riches but Then What?" paper presented at the Fourth Annual Conference on Global Economic Analysis, Purdue University, West Lafayette, Indiana, June 27–29.
- Frankel, Jeffrey A., and David Romer, 1999, "Does Trade Cause Growth?" *American Economic Review*, Vol. 89 (June), pp. 379–99.
- Ghura, Dhaneshwar, 2004, "Sources of Economic Growth, 1970–2003," in *Republic of Congo: Selected Issues*, IMF Country Report No. 04/175 (Washington : Fonds monétaire international).
- Gupta, Sanjeev, Hamid R. Davoodi, and Erwin R. Tiongson, 2002, "Corruption and the Provision of Health Care Services," in *Governance, Corruption, and Economic Performance*, ed. by George T. Abed and Sanjeev Gupta (Washington : Fonds monétaire international).
- Gupta, Sanjeev, Benedict Clements, Emanuele Baldacci, and Carlos Mulas-Granados, 2004, "Fiscal Policy, Expenditure Composition, and Growth in Low-Income Countries," in *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, ed. by Sanjeev Gupta, Benedict Clements, and Gabriela Inchauste (Washington : Fonds monétaire international).
- Gupta, Sanjeev, Benedict Clements, and Gabriela Inchauste, eds., 2004, *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy* (Washington : Fonds monétaire international).

- Haacker, Marcus, 2004, "The Impact of HIV/AIDS on Government Finance and Public Services," in *The Macroeconomics of HIV/AIDS*, ed. by Markus Haacker (Washington : Fonds monétaire international).
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrik, 2004, "Growth Accelerations," NBER Working Paper No. 10566 (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Hinkle, Lawrence E., and Maurice Schiff, 2004, "Economic Partnership between Sub-Saharan Africa and the EU: A Development Perspective," *World Economy*, Vol. 9 (September), pp. 1321-33.
- Hoeffler, Anke E., 2002, "The Augmented Solow Model and the African Growth Debate," *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 64 (May), pp. 135-58.
- Hummels, David, 2001, "Time as a Trade Barrier" (unpublished; West Lafayette, Indiana: Purdue University).
- Jebuni, Charles D., 1997, "Trade Liberalization and Regional Integration in Africa," in *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa*, Vol. 1, ed. by Ademola Oyejide, Ibrahim Elbadawi, and Paul Collier (Houndmills, Basingstoke, Hampshire, United Kingdom: Macmillan Press Ltd.; New York: St. Martin's Press).
- Johnson, Simon, and Arvind Subramanian, 2005, "Aid, Governance, and the Political Economy: Growth and Institutions" (non publié; Washington : Fonds monétaire international).
- Jonsson, Gunnar, and Arvind Subramanian, 2000, "Dynamic Gains from Trade: Evidence from South Africa," IMF Working Paper No. 00/45 (Washington : Fonds monétaire international).
- Kaufman, Daniel, Aart Kraay, and Pablo Zoido-Lobaton, 1999, "Governance Matters," World Bank Policy Research Working Paper No. 2196 (Washington : Banque mondiale).
- Keen, Michael, and Alejandro Simone, 2004, "Tax Policy in Developing Countries: Some Lessons from the 1990s and Some Challenges Ahead," in *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, ed. by Sanjeev Gupta, Benedict Clements, and Gabriela Inchauste (Washington : Fonds monétaire international).
- Khandelwal, Padamja, 2004, "COMESA and SADC: Prospects and Challenges for Regional Trade Integration," IMF Working Paper No. 04/227 (Washington : Fonds monétaire international).

- Khattry, Barsha, and Mohan Rao, 2002, “Fiscal Faux Pas? An Analysis of the Revenue Implications of Trade Liberalization,” *World Development*, Vol. 30 (August), pp. 1431–44.
- Kowalski, P., 2004, *Impact of Changes in Tariffs on Developing Countries’ Government Revenue*, TD/TC/WP(2004)29/Rev1 (Paris : Organisation de coopération et de développement économiques-OCDE).
- Lane, Christopher, 2002, “Trade and Openness Policies in Nigeria,” in *Nigeria: Selected Issues*, IMF Country Report No. 02/371 (Washington : Fonds monétaire international).
- Lukonga, Inutu, 2000, “Experience With Trade Liberalization,” in *Malawi: Selected Issues*, IMF Country Report No. 00/281 (Washington : Fonds monétaire international).
- Mattoo, Aaditya, Devesh Roy, and Arvind Subramanian, 2002, “The Africa Growth and Opportunity Act and Its Rules of Origin: Generosity Undermined?” IMF Working Paper 02/158 (Washington : Fonds monétaire international).
- Mengistae, Taye, and Catherine Pattillo, 2004, “Export Orientation and Productivity in Sub-Saharan Africa,” *IMF Staff Papers*, Vol. 51, pp. 327–53.
- Mikkelsen, Jan, 2005, “Sources of Growth and Sustainability,” in *Uganda: Selected Issues*, IMF Country Report (Washington : Fonds monétaire international, à paraître).
- Mlachila, Montford, and Yongzheng Yang, 2004, “The End of Textiles Quotas: A Case Study of the Impact on Bangladesh,” IMF Working Paper 04/108 (Washington : Fonds monétaire international).
- Nordas, Hildegunn Kyvik, 2004, “The Global Textile and Clothing Industry Post the Agreement on Textiles and Clothing,” WTO Discussion Papers, No. 5 (Genève : Organisation mondiale du commerce-OMC).
- Nsengiyumva, Fabien, 2004, “Sources of Economic Growth in Benin,” in *Benin: Selected Issues*, IMF Staff Country Report No. 04/370 (Washington : Fonds monétaire international).
- Nsouli, Saleh M., Rouben Atoian, and Alex Mourmouras, 2004, “Institutions, Program Implementation, and Macroeconomic Performance,” IMF Working Paper 04/184 (Washington : Fonds monétaire international).
- O’Connell, Stephen A., 2004, “Explaining African Economic Growth: Emerging Lessons from the Growth Project,” revised version of a paper presented at the AERC Plenary Session, Nairobi, May 29.

- _____, and Benno Ndulu, 2000, “Africa’s Growth Experience: A Focus on Sources of Growth” (unpublished; Washington : Banque mondiale).
- Olken, Benjamin, and Benjamin Jones, 2004, “Do Leaders Matter? National Leadership and Growth since World War II,” Harvard University Working Paper (Cambridge, Massachusetts: Harvard University).
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2004, *Impact of Changes in Tariffs on Developing Countries’ Government Revenue*, TD/TC/WP(2004)29/Rev1 (Paris).
- Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), 2004, “Cotton: Impact of Support Policies on Developing Countries—A Guide to Contemporary Analysis,” FAO Trade Policy Technical Notes, No. 1 (Geneva).
- Organisation mondiale du commerce (OMC), 2004, «Décision relative au Programme de travail de Doha, adoptée par le Conseil général en août 2004» WT/L/579.
- Pattillo Catherine, Helene Poirson, and Luca Ricci, 2002, “External Debt and Growth,” IMF Working Paper 02/69 (Washington : Fonds monétaire international).
- Pattillo Catherine, Sanjeev Gupta, Kevin Carey, Elena Duggar, Dmitriy Kovtun, Brieuc Monfort, Charalambos Tsangarides, Smita Wagh, and Yongzheng Yang, 2005, “Sustaining Growth in Africa,” IMF Working Paper (Washington : Fonds monétaire international, à paraître).
- Randall, Ruby, 2005, forthcoming, “Growth in The Gambia: A Case Study of Non-Sustained Adjustment, 1981–2003,” in *The Gambia: Selected Issues*, IMF Staff Country Report (Washington : Fonds monétaire international, à paraître).
- Reinhart, Carmen, and Ioannis Tokatlidis, 2003, “Financial Liberalization: The African Experience,” *Journal of African Economies*, Vol. 12 (Supplement 2), pp. 53–88.
- Rodrik, Dani, and Francisco Rodríguez, 2001, “Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic’s Guide to the Cross-National Evidence,” in *NBER Macroeconomics Annual 2000*, ed. by Ben Bernanke and Kenneth S. Rogoff (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Sachs, Jeffrey D., and Andrew Warner, 1995, “Economic Reform and the Process of Global Integration,” *Brookings Papers on Economic Activity: 1*, Brookings Institution, pp. 1–118.
- _____, 1997, “Sources of Slow Growth in African Economies,” *Journal of African Economies*, Vol. 6 (October), pp. 335–76.

- Sala-i-Martin, Xavier, Gernot Doppelhofer, and Ronald I. Miller, 2004, “Determinants of Long-Term Growth: A Bayesian Averaging of Classical Estimates (BACE) Approach,” *American Economic Review*, Vol. 94 (September), pp. 813–35.
- Sambanis, Nicholas, 2001, “Do Ethnic and Nonethnic Civil Wars Have the Same Causes? A Theoretical and Empirical Inquiry (Part I),” *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 45 (June), pp. 259–82.
- Sharer, Robert, 1999, “Trade: An Engine of Growth for Africa,” *Finance and Development*, Vol. 36 (December), pp. 26–29.
- Subramanian, Arvind, and Natalia Tamirisa, 2001, “Africa’s Trade Revisited,” IMF Working Paper 01/33 (Washington : Fonds monétaire international).
- Subramanian, Arvind, Enrique Gelbard, Richard Harmsen, Katrin Elbergh-Woytek, and Pirooska Nagy, 2000, *Trade and Trade Policy in Eastern and Southern Africa*, Occasional Paper No. 196 (Washington : Fonds monétaire international).
- Tahari, Amor, Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby, and Emmanuel Brou Aka, 2004, “Sources of Growth in Sub-Saharan Africa,” IMF Working Paper 04/176 (Washington : Fonds monétaire international).
- Tanzi, Vito, and Hamid R. Davoodi, 2002, “Corruption, Public Investment, and Growth,” in *Governance, Corruption, and Economic Performance*, ed. by George T. Abed and Sanjeev Gupta (Washington : Fonds monétaire international).
- Tsangarides, Charalambos G., 2005, “Growth Empirics Under Model Uncertainty: Is Africa Different?” IMF Working Paper 05/18 (Washington : Fonds monétaire international).
- U.S. International Trade Commission (USITC), 2004, Textiles and Apparel: Assessment of the Competitiveness of Certain Foreign Suppliers to the U.S. Market,” Investigation No. 332-448, USITC Publication 3671 (Washington).
- Wacziarg, Romain, and Karen Horn Welch, 2003, “Trade Liberalization and Growth: New Evidence,” NBER Working Paper No. 10152 (Cambridge, Massachusetts: MIT).
- Wane, Abdoul Aziz, 2004, “Growth and Convergence in WAEMU Countries,” IMF Working Paper 04/198 (Washington : Fonds monétaire international).
- Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta, 2005, “Regional Trade Initiatives in Africa: The Way Forward,” IMF Working Paper 05/36 (Washington : Fond monétaire international).

Yeats, Alexander J., 1998, "What Can Be Expected from African Regional Trade Agreements: Some Empirical Evidence?" World Bank Working Paper No. 2004 (Washington : Banque mondiale).

Catalogue des publications du Département Afrique, 2003–2005

WORKING PAPERS

- 05/47**
The Disconcerting Pyramids of Poverty and Inequality of Sub-Saharan Africa
Lopes, Paulo Silva
- 05/40**
The Composition of Capital Flows—Is South Africa Different?
Ahmed, Faisal; Rabah Arezki, Norbert Funke
- 05/36**
Regional Trade Arrangements in Africa—Past Performance and the Way Forward
Yang, Yongzheng; Sanjeev Gupta
- 05/35**
Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty
Treichel, Volker
- 05/32**
A Simultaneous Equations Model for World Crude Oil and Natural Gas Markets
Krichene, Nouredine
- 05/18**
Growth Empirics Under Model Uncertainty—Is Africa Different?
Tsangarides, Charalambos
- 05/17**
Competition and Efficiency in Banking—Behavioral Evidence from Ghana
Buchs, Thierry D.; Johan Mathisen
- 05/13**
Currency Crises in Developed and Emerging Market Economies—A Comparative Empirical Treatment
Fontaine, Thomson
- 04/238**
Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship
Nkusu, Mwanza; Selin Sayek
- 04/223**
Inflation and Monetary Pass-Through in Guinea
Blavy, Rodolphe
- 04/218**
Capital Inflows, Sterilization, and Commercial Bank Speculation—The Case of the Czech Republic in the Mid-1990s
Christensen, Jakob
- 04/212**
Are There Negative Returns to Aid? A Comment
Nkusu, Mwanza
- 04/198**
Growth and Convergence in WAEMU Countries
Wane, Abdoul Aziz
- 04/196**
Deriving Market Expectations for the Euro-Dollar Exchange Rate from Option Prices
Krichene, Nouredine
- 04/189**
Can Higher Reserves Help Reduce Exchange Rate Volatility?
Hviding, Ketil; Michael Nowak, Luca Antonio Ricci

04/176 Sources of Growth in Sub-Saharan Africa	Tahari, Amor; Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby, Emmanuel Brou Aka
04/174 Microfinance in Africa—Experience and Lessons from Selected African Countries	Basu, Anupam; Rodolphe Blavy, Murat Yulek
04/170 Financing Uganda's Poverty Reduction Strategy—Is Aid Causing More Pain Than Gain?	Nkusu, Mwanza
04/158 Dimensions of Land Inequality and Economic Development	Erickson, Lennart; Dietrich Vollrath
04/140 Explaining Efficiency Differences Among Large German and Austrian Banks	Hauer, David
04/130 Zimbabwe—A Quest for a Nominal Anchor	Kovanen, Arto
04/117 On Fixed and Variable Fiscal Surplus Rules	Basci, Erdem; Fatih M. Ekin, Murat Yulek
04/114 Sources of Growth in the Democratic Republic of the Congo—A Cointegration Approach	Akitoby, Bernardin; Matthias Cinyabuguma
04/83 Angola's Fragile Stabilization	Gasha, Jose Giancarlo; Gonzalo Pastor
04/80 Political Instability and Growth—The Central African Republic	Ghura, Dhaneshwar; Benoit Mercereau
04/68 A Bayesian Approach to Model Uncertainty	Tsangarides, Charalambos
04/49 Aid and Dutch Disease in Low-Income Countries—Informed Diagnoses for Prudent Prognoses	Nkusu, Mwanza
04/46 Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa	Christensen, Jakob
04/30 Fiscal Sustainability in Heavily Indebted Countries Dependent on Nonrenewable Resources— The Case of Gabon	Ntamungiro, Joseph
04/26 How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?	Arora, Vivek B.; Athanasios Vamvakidis
04/25 Rational Speculation, Financial Crises, and Optimal Policy Responses	Surti, Jay
04/7 Fiscal Sustainability—The Case of Eritrea	Yamauchi, Ayumu

03/252 Sources of Nominal Exchange Rate Fluctuations in South Africa	Gottschalk, Jan; Ashok Bhundia
03/211 Mauritius - Unemployment and the Role of Institutions	McDonald, Calvin; James Y. Yao
03/195 Poverty and Social Impact Analysis—A Suggested Framework	Hossain, Shahabuddin M.
03/186 FDI Spillovers, Financial Markets, and Economic Development	Alfaro, Laura; Areendam Chanda; Sebnem Kalemli-Ozcan; Selin Sayek
03/178 Potential Output and Total Factor Productivity Growth in Post-Apartheid South Africa	Arora, Vivek B.; Ashok Bhundia
03/175 Debt Relief, Additionality, and Aid Allocation in Low-Income Countries	Powell, Robert
03/167 Diamond Smuggling and Taxation in Sub-Saharan Africa	Oomes, Nienke; Matthias Vocke
03/125 Modeling Stochastic Volatility with Application to Stock Returns	Krichene, Nouredine
03/118 Welfare Implications of HIV/AIDS	Crafts, Nicholas; Markus Haacker
03/109 Stock Markets and the Real Exchange Rate—An Intertemporal Approach	Mercereau, Benoit
03/108 The Role of Stock Markets in Current Account Dynamics— Evidence from the United States	Mercereau, Benoit
03/105 Overshooting and Dollarization in the Democratic Republic of Congo	Beaugrand, Philippe
03/104 Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for Malawi	Mathisen, Johan
03/85 Regional Impact of Cote d'Ivoire's 1999–2000 Sociopolitical Crisis - An Assessment	Dore, Ousmane; Benoit Anne; Dorothy Engmann
03/63 <u>Interest Rates, Credit Rationing, and Investment in Developing Countries</u>	Nkusu, Mwanza
03/44 Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for South Africa	McDonald, Ronald; Luca Antonio Ricci
03/43	Robb, Caroline

Poverty and Social Analysis—Linking Macroeconomic Policies to Poverty Outcomes - Summary of Early Experiences

03/42

Taxation and Pricing of Petroleum Products in Developing Countries: A Framework for Analysis with Application to Nigeria

Hussain, Shahabuddin

03/28

The Equilibrium Real Exchange Rate of the Malagasy Franc—Estimation and Assessment

Cady, John

03/6

Small African Stock Markets - The Case of the Lusaka Stock Exchange

Marone, Heloisa

OUVRAGES ET MONOGRAPHIES

“ The ICT Sector and the Global Economy: Counting the Gains” in: The Global Information Technology Report 2004/05

Markus Haacker

Lifting the Oil Curse: Improving Petroleum Revenue Management in Sub-Saharan Africa

Bartsch, Ulrich; Milan Cuc; Menachem Katz; Harinder Malothra

The Macroeconomics of HIV/AIDS

Markus Haacker

Mauritius: Challenges to Sustained Growth

El Masry, Gamal; Padamja Khandelwal; Emilio Sacerdoti, Yudong Yao

Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo

Clément, Jean A.P.